



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

Institut Catholique de Paris  
Faculté de Sciences Sociales et Economiques  
Master 2 Economie solidaire et logique de marché  
Mémoire – Promotion 2016-2017

## Le rôle du Café des Parents<sup>®</sup>, un espace tiers où se construire et coéduquer

### Le café, comme archétype d'une nouvelle manière de faire institution ?

**Emmanuelle BRIAND**  
**Directrice de mémoire : Elena LASIDA**



Septembre 2017

## Remerciements

---

Ce travail de recherche a été rendu possible grâce au soutien et à la contribution de nombreuses personnes. Je tiens à les remercier ici chaleureusement.

Merci à toute l'équipe de la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs, qui m'a fait une place à Paris durant plus de cinq mois de stage, et à sa directrice, Alexandra Christides, qui m'a accordé sa confiance et une grande marge d'autonomie.

J'adresse mes remerciements à ma tutrice de stage, Noëlle Mariller, qui a répondu à mes questionnements, a contribué à ma prise de distance, à ma réflexion. Merci pour l'intérêt qu'elle a manifesté pour mon sujet et son soutien pour mes recherches.

Je remercie les personnes qui ont pris le temps, le soin, de m'accueillir et de me faire partager leur expérience et leur engagement. Je pense à Bernadette Macé, Blandine Sagot, Maud Frechou, Françoise Lesieur, Sandrine Barrieu, Bruno André-Burel, Aglaë Dehondt, Gaëlle Dujardin, Odile Davase, Véronique Rousseau...

Merci aux professionnel(le)s, administrateurs(trices), d'Annecy et de la région PACA, qui ont participé aux ateliers de l'évaluation de l'utilité sociale et qui ont nourri un travail passionnant.

Je tiens à remercier Elena Lasida, directrice de ce master, pour la qualité de son enseignement et l'enthousiasme qu'elle m'a transmis pour déceler le « radicalement nouveau » dans l'ordinaire et l'invisible ! Qu'elle soit remerciée également pour ses conseils et ses encouragements comme directrice de mémoire.

Une mention spéciale à toutes les personnes de cette promotion 2016-2017, pour tout ce qu'elles m'ont apporté et pour avoir partagé cette magnifique aventure humaine et collective.

Enfin, toute ma gratitude à ceux qui, par leur affection, leur présence, leur patience, m'ont permis de vivre cette année du master et de mener à bien la réalisation de ce mémoire. Merci particulièrement à Jean, Nolwen et Samuel.

## Table des matières

Liste des signes et abréviations.....	4
---------------------------------------	---

Introduction.....	5
-------------------	---

### Partie une

<b>Le café, le lieu de quels possibles ?.....</b>	<b>13</b>
---	-----------

<b>A. Le café-bistrot, un lieu ancré dans l'histoire et la culture française.....</b>	<b>13</b>
---	-----------

- a. Lieu de paroles, de diffusion des idées / d'action, de résistance.... 14
- b. Lieu de socialisation / lieu de mixité..... 15
- c. Lieu de solidarité..... 16
- d. Lieu privilégié, entre le privé et le public, l'intime et le partagé..... 17
- e. Une nouvelle génération de cafés..... 18

<b>B. Du lieu à l'action : Qu'est-ce que Le Café des parents® ?.....</b>	<b>19</b>
--	-----------

- a. L'Ecole des Parents et des Educateurs : une initiative pionnière.... 19
- b. Concept et fonctionnement du Café des parents®..... 22
- c. Zoom sur 3 expériences de Cafés de parents®..... 35

<b>C. Le Café, un « monde vécu » ?.....</b>	<b>42</b>
---	-----------

- a. Points communs du Café des parents® avec le café..... 42
- b. Les conditions pour l'émergence du possible..... 43
- c. Un monde vécu pour quelle contribution au monde commun ?..... 44

### Partie deux

<b>Le Café des parents®, un cadre qui réunit, des liens qui libèrent.....</b>	<b>46</b>
---	-----------

<b>A. L'éducation en questions.....</b>	<b>46</b>
---	-----------

- a. Educare ou educere ? ..... 46
- b. De l'éducation des parents... au soutien à la parentalité..... 52
- c. La référence à l'Education populaire..... 54
- d. Coopérer, collaborer, coéduquer ?..... 56

<b>B. Se construire dans l'expérience relationnelle.....</b>	<b>58</b>
--	-----------

- a. Sortir de la plainte..... 58
- b. L'économie du partage..... 61
- c. Renforcer sa capacité à être et à agir..... 63
- d. Créer du lien social..... 68

<b>C. Des professionnels maïeuticiens et équilibristes.....</b>	<b>70</b>
a. Les garants du cadre.....	70
b. Une éthique professionnelle.....	72
c. Une dynamique créatrice.....	73

### **Partie trois**

#### **Se relier, relier et s’allier, une façon de faire institution**

<b>autrement ?.....</b>	<b>76</b>
-------------------------	-----------

<b>A. Instituer autrement, les déplacements internes.....</b>	<b>76</b>
a. Autrement, pour quoi ?.....	76
b. Institution(s), de quoi parle-t-on ?.....	77
c. Les déplacements possibles.....	80

<b>B. Du tiers lieu à l’espace tiers : créer des alliances externes.....</b>	<b>83</b>
a. Qu’est-ce que la notion de « Tiers lieu » ?.....	83
b. Qu’est-ce que la notion de « tiers » ?.....	85
c. Faire réseau.....	92

<b>C. Le Café des parents® fait école .....</b>	<b>94</b>
a. Exemplarité et multiplication du modèle du Café des Parents®.....	94
b. Perte ou atout ?.....	96

<b>Conclusion.....</b>	<b>99</b>
------------------------	-----------

<b>Bibliographie.....</b>	<b>106</b>
---------------------------	------------

<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>109</b>
--------------------------------	------------

<b>Sommaire des annexes.....</b>	<b>110</b>
----------------------------------	------------

## Liste des sigles et abréviations

<b>AFEV</b>	Association de la fondation étudiante pour la ville
<b>ANCLI</b>	Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
<b>ARS</b>	Agence régionale de santé
<b>CAF</b>	Caisse d'allocations familiales
<b>CCF</b>	Conseillère conjugale et familiale
<b>CLAS</b>	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
<b>CMP</b>	Centre médico-psychologique
<b>CMPP</b>	Centre médico-psycho-pédagogique
<b>DDCS</b>	Direction départementale de la cohésion sociale
<b>DGCS</b>	Direction régionale de la cohésion sociale
<b>DRE</b>	Dispositif de réussite éducative
<b>EEJ</b>	Espace écoute jeunes
<b>EPE</b>	Ecole des Parents et des Educateurs
<b>ESJ</b>	Espace santé jeunes
<b>FNEPE</b>	Fédération nationale des Ecoles de Parents et d'Educateurs
<b>INJEP</b>	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>LAEP</b>	Lieux d'accueil enfant/parents
<b>MDA</b>	Maison des adolescents
<b>MJC</b>	Maison des jeunes et de la culture
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>PAEJ</b>	Point accueil écoute jeunes
<b>PAEJEP</b>	Point accueil écoute jeunes et parents
<b>PAJ</b>	Point accueil jeunes
<b>PEJ</b>	Point écoute jeunes
<b>PRE</b>	Projet de réussite éducative
<b>RAR</b>	Réseau ambition réussite
<b>REAAP</b>	Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
<b>REP</b>	Réseau d'éducation prioritaire
<b>SPIP</b>	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
<b>UNIOPSS</b>	Union Nationale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

## Introduction

Nous faisons aujourd'hui un constat largement partagé : notre monde commun se fracture et par là même fragilise notre vie commune en société.

Ce monde commun dont Hannah Arendt disait qu'il est « ce qui nous accueille à notre naissance, ce que nous laissons derrière nous en mourant. Il transcende notre vie aussi bien dans le passé que dans l'avenir ; il était là avant nous, il survivra au bref séjour que nous y faisons. Il est ce que nous avons en commun non seulement avec nos contemporains, mais aussi avec ceux qui sont passés et avec ceux qui viendront après nous » (Arendt, 1983, p. 95).

Ce monde commun souffre -notamment- aujourd'hui du déclin de la confiance des individus envers les grandes institutions. Certaines institutions elles-mêmes semblent ne plus faire autorité, ne plus faire référence et être confrontées à de profonds bouleversements.

Dans la tradition de Durkheim (1922), puis de Mauss<sup>1</sup> (reprise par les anthropologues), les institutions sont désignées comme toutes les formes sociales constituées, précédant les individus et leur résistant. Les institutions structurent le fonctionnement de la société, elles sont le socle du monde commun. Les caractéristiques fondamentales de toute institution sont la pérennité, la légitimité et la capacité à orienter et encadrer certains comportements, voire à « contrôler » ainsi que Berger et Luckman le précisent, « Les institutions, par le simple fait de leur existence, contrôlent les conduites humaines en établissant des modèles prédéfinis de conduite, et ainsi canalisent dans une direction bien précise au détriment de beaucoup d'autres directions qui seraient théoriquement possibles » (Berger et Luckman, 1996, p 78-79). Il s'agit d'un cadre défini, collectivement admis et qui n'a pas besoin d'être constamment remis en cause.

Le fait que les institutions productrices de normes soient en crise a-t-il à voir avec l'individualisme contemporain ? Les individus, conscients, plus réflexifs, moins disposés à se fier à priori à la parole des autorités, s'éloignent des cadres trop rigides

---

<sup>1</sup> Marcel Mauss, (2013), *Sociologie et anthropologie*, éditions PUF, collection Quadrige

incarnés par les institutions. Bernard Perret dans « De la société comme monde commun » (Perret, 2003), met en avant que le déclin symbolique des institutions constitue le symptôme majeur d'un changement affectant la nature même de la vie sociale. Les liens sociaux ne disparaissent pas, mais ils s'expriment en marge. Bernard Perret parle de « sentiments collectifs qui flottent, désarticulés et dissociés des mécanismes de régulation de la vie sociale ». Il appelle ces niches micro-sociales, les « mondes vécus », fragments issus du monde commun. Le monde commun se morcèle, se déstructure, s'éparpille. Or affirme-t-il, « le monde commun est le cadre dans lequel l'existence humaine trouve sa raison d'être, un réservoir de sens constitutif de la saveur de l'expérience humaine » (Perret, 2003, p 111).

Parmi les institutions qui connaissent depuis quelques années de profondes mutations ou remises en question, nous souhaitons examiner particulièrement deux d'entre elles : la famille et l'école. Deux institutions sociales, l'une privée, l'autre publique, considérées comme premiers lieux de construction et de socialisation de l'individu, qui intéressent directement notre étude.

Pour Durkheim (1892), la famille constituait une forme établie et durable de pratiques et de normes sociales. Mais il considérait que l'école était une institution socialisatrice majeure, qui devait se substituer partiellement à la famille pour intégrer les individus à la société. Une triple intégration par l'apprentissage des normes, des valeurs sociales et d'une culture générale.

En sciences sociales, la définition de la famille varie selon l'approche retenue : d'après le sens courant, la famille est un ensemble de personnes unies par un lien de parenté, qu'il soit de filiation ou d'alliance. Pour les anthropologues, la famille a un fondement social. Dans la mesure où sa structure et son fonctionnement obéissent à un ensemble de règles sociales, elle constitue une institution.

La famille a connu une évolution telle qu'on ne parle plus de « famille », mais de familles, ou de groupe familial. La famille « traditionnelle », « nucléaire », entendue ici comme celle qui préexiste à la famille « moderne », avant les années 50, est (doit-on dire « était » du moins en France) une communauté naturelle. Premier élément de la société, elle inscrit l'individu dans une lignée, comme un anneau dans une chaîne. C'est une communauté hiérarchisée, où chacun a sa place et son rang, où le Pater familias, chef de famille, règne en maître. L'enfant est la propriété de son père, qui a

tout pouvoir sur lui, la reconnaissance des droits de l'enfant n'existe pas et la mère n'a pas de place équivalente à son mari. Le sens de la famille est la reproduction et la transmission du patrimoine, sa finalité, la procréation. Le mariage, comme institution, vise à préserver l'unité de la communauté familiale des effets de la liberté individuelle ou de l'inconstance de l'amour. Peu à peu, la place de l'enfant évolue : de l'enfant propriété de ses parents sous l'Ancien Régime à l'enfant sous protection de sa famille (à partir de la révolution) à l'enfant détenteur de droits aujourd'hui.

Plusieurs facteurs ont contribué à l'évolution de la famille : l'émancipation des femmes et deux lois, qui ont successivement destitué la puissance paternelle et maritale : le 11 juillet 1975, la loi sur le divorce par consentement mutuel et le 1<sup>er</sup> juillet 1983, la loi sur l'exercice de l'autorité parentale. Le code civil la définit ainsi « L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité<sup>2</sup>».

On assiste à une dissociation du lien conjugal et parental, ainsi qu'à une perte de substance de l'institution du mariage (qui devient un contrat entre deux êtres libres). La réforme de 1993 fait progresser les choses en énonçant le principe d'autorité parentale conjointe dans le cas du divorce. Jusque-là, la " fatalité " voulait que lorsqu'un couple se sépare, l'enfant ait un parent principal et un parent en pointillé, le père le plus souvent. Les réformes les plus récentes tendent à intégrer cette nouvelle donne du démariage : elles imposent le principe de permanence du lien de filiation dans un contexte de précarité du couple. Avec la montée en puissance de l'individualisme, la famille n'a plus les mêmes finalités. Alors qu'avant il s'agissait de perpétuer le nom, de transmettre un patrimoine, de reproduire l'espèce, on fait désormais famille au nom de l'enfant, de la liberté et du bonheur des individus. L'enfant a cessé d'être un moyen de production ou de reproduction, pour devenir une fin en soi, il devient le sens de la parentalité. Les relations affectives, la logique des sentiments ont pris le pas sur la contrainte et la norme. Cela fragilise le groupe familial,

---

<sup>2</sup> Article 371-1 modifié par [LOI n°2013-404 du 17 mai 2013 - art. 13](#)

car les sentiments sont plus instables que les institutions. François de Singly<sup>3</sup> nomme « famille relationnelle » ce nouveau modèle familial. Quant à Eric Deschavanne, il parle de « Révolution de l'amour » (2014, p 6). A la famille traditionnelle fondée sur les contraintes économiques et institutionnelles, et une relation hiérarchique entre ses membres, a succédé une famille égalitaire, démocratique. « Bien qu'elles donnent une impression d'incertitude foisonnante, voire d'un certain désordre qui peut effrayer, les transformations de la famille ont une forte cohérence. Ce processus de transformation renvoie à une demande d'autonomie personnelle. Les individus veulent en quelque sorte devenir acteurs et auteurs de leur amour et de leur mariage et ne plus entrer dans des moules et rôles prédéterminés». <sup>4</sup> C'est ainsi que l'on peut comprendre la baisse très importante du mariage, l'augmentation du pacte civil de solidarité (Pacs) qui apparaît répondre davantage à ce souci d'autonomie vis-à-vis de devoirs institutionnels. Dans le vécu de chaque personne, c'est l'amour qui doit primer, et le désamour peut casser le couple. Les divorces se multiplient et surviennent de plus en plus tôt dans la vie du couple. Sans compter les séparations plus difficiles à comptabiliser, puisque par définition non officielles. Dorénavant, c'est le divorce et la séparation qui sont à l'origine de la monoparentalité.

Au-delà de la famille dite traditionnelle ou nucléaire existent la famille décomposée, la famille recomposée, la famille monoparentale, les couples unis par le PACS, l'union libre (ou cohabitation), la famille homoparentale, la famille d'adoption, la famille d'accueil... Les appellations apparaissent à mesure que de nouvelles structures familiales surgissent. Il n'y a plus un seul modèle familial, les repères sont à chercher ailleurs, à l'extérieur.

L'institution scolaire, quant à elle, traverse de profonds champs de turbulences, remise en question sur ses méthodes, ses résultats et ses finalités. Comme institution, elle est l'objet de nombreuses attentes, de projections, qui relèvent d'un imaginaire commun et se situent dans un registre symbolique. Selon Dominique Grooters<sup>5</sup>, il existe plusieurs manières de voir l'école, au fil du temps, trois conceptions qui cohabitent : Education, Socialisation et Utilité.

---

<sup>3</sup> F. de Singly « La réinvention de la famille » cité par Martin Gilles, « Sociologie de la famille contemporaine. François de Singly, Paris, Armand Colin, 2007, coll. « 128 », 3e édition refondue, 128 p

<sup>4</sup> « De quels parents, de quels enfants et jeunes parle-t-on ? », *Cahiers de l'action* 2011/1 (N° 31), p. 51-60.

<sup>5</sup> Dominique Grootaers, [article http://www.legrainasbl.org](http://www.legrainasbl.org) Décembre 2014

Depuis les années 60, au-delà du seuil de l'instruction, nous allons vers une école de l'Education. L'enfant doit devenir un sujet critique, épanoui et la quête majeure est celle de l'authenticité, quête subjective et unique. Depuis les années 90, il est guidé pour devenir « entrepreneur de lui-même » et doit pouvoir répondre de façon proactive à l'instabilité, à l'incertitude de son environnement. Le Je/moi est alors prédominant.

C'est à l'école de la Socialisation que l'on appréhende le « nous ». L'école du XIX<sup>ème</sup> siècle prône des valeurs partagées par tous, avec des dogmes érigés en absolu et a pour mission de créer un sentiment d'appartenance qui dépasse les « je ». Depuis les années 70, une nouvelle citoyenneté a vu le jour, construite autour du « vivre ensemble », le métissage culturel est érigé en valeur commune. Ainsi donc, avant, chacun pouvait s'identifier à un tout social qui le dépassait, renonçant ainsi à une partie de son identité pour s'intégrer dans l'espace public. Désormais, cet espace public est la somme et le tissage des identités sociales particulières reconnues par tous. Dominique Grooters ajoute que « cette transformation va de pair avec le déclin de légitimité de l'Etat comme porteur du Bien commun »<sup>6</sup>.

Le troisième rôle social attribué à l'école est celui de l'Utilité : une logique instrumentale, où école et sphère productive sont étroitement liées, où les dons/aptitudes et volonté/motivation font la différence entre ceux qui méritent et ceux qui restent sur le bas-côté. On a qualifié des établissements d'écoles citadelles et d'autres d'écoles poubelles. L'échec scolaire s'est massifié ces dernières années, l'ascenseur social est en panne, la liaison entre diplôme et emploi s'est distendue. Et dans un contexte économique difficile, l'école de l'Utilité a revu son ambition à la baisse, il s'agit d'armer le petit d'homme au minimum pour qu'il soit employable et qu'il puisse se débrouiller dans la vie. Les mots clés en sont : Efficacité, performance, concurrence, compétition, employabilité. Il n'y a pas de place pour la fragilité. Se construire, contre les autres ? Moins ensemble que côte à côte, malgré le « vivre ensemble » prôné à l'école.

L'Ecole ne peut pas faire du « sur mesure », s'adapter à toutes les différentes exigences, identifier toutes les pathologies, suivre et faire progresser individuellement chaque enfant.

---

<sup>6</sup> Ibid

Globalement, nous voici dans une société où le monde commun s'est morcelé, où s'impose le primat de l'individu, où l'absolu, le définitif ont disparu et où règnent le provisoire et le changeant, où le lien familial, social est mis à mal.

Nous pouvons oser une métaphore : quand une zone du cerveau est lésée, il arrive que de nouvelles connexions se créent, sollicitant des neurones autres, pour se frayer un chemin différent et parvenir à contourner le problème. Cela ne répare rien en soi mais le résultat peut être équivalent même si différent ! L'on appelle cela la plasticité neuronale ou cérébrale. Cette plasticité est la capacité du cerveau à remodeler les branchements, c'est à dire les synapses entre ses neurones. Elle est à la base des processus de mémoire et d'apprentissage, mais intervient également parfois pour compenser les effets de lésions cérébrales en aménageant de nouveaux réseaux. Ces modifications locales de la structure du cerveau dépendent de l'environnement et lui permettent de s'y adapter.

Le cerveau est malléable et cette malléabilité lui permet de se configurer et se reconfigurer à l'infini, modifiant la forme de son réseau neuronal en réponse à un stimulus extérieur.

Cela ne permet-il pas alors, l'émergence de nouveaux possibles ?

C'est une situation paradoxale, mais au moment où la structure familiale évolue, où l'Ecole faiblit, des alliances se forment, parfois contre, en marge ou en complémentarité de ces institutions. De nouvelles configurations se mettent en place. Sur quelles bases ? Une « école de la vie », sans recettes, sans normes, où chaque personne devient sujet, acteur, auteur, livré à sa liberté, soumis à sa fragilité ? Dans quelle mesure, dans ce contexte complexe, insécurisant, mouvant, peut-on initier des processus éducatifs nouveaux, qui osent des déplacements : de l'immobilisme des modèles institués vers la fluidité, de la standardisation du « prêt à porter » vers la capacité d'adaptation du « sur mesure » ; de l'uniformité des réponses vers la diversité des réponses aux besoins particuliers.

Nous avons souhaité explorer cette potentielle « plasticité » à travers une structure qui de prime abord, laisse perplexe quant à sa dénomination : L'Ecole des Parents et des Educateurs.

L'Ecole renvoie à l'institution scolaire, verticale, normative ; les parents à une autre institution, celle du mariage ou celle de la famille. Quant aux éducateurs, qui sont-ils ?

Ils évoquent « ceux qui savent », ceux qui ont la mission d'éduquer. Nous voici plongés en plein paradoxe, avec l'association de deux symboles institutionnels, liés ensemble, sans qu'on sache de quelle nature est ce lien. L'Ecole des Parents et des Educateurs est pourtant une association, et si son nom ne dit pas tout à fait ce qu'elle est, notre étude va tenter d'éclairer cette singularité. Pour cela, nous pousserons donc la porte du « Café des parents® », son action phare.

Dans une première partie, nous interrogerons ce lieu de « café » à travers les époques et verrons quels possibles il a offert et offre encore aujourd'hui. Du lieu à l'action, nous découvrirons les formes que prennent les Cafés des parents® et à quels besoins actuels ils répondent.

Dans une seconde partie, nous mettrons en valeur ce que produit effectivement ce Café des parents®, institué comme cadre d'échanges. Quels impacts il a sur les parents participants et les conditions que créent les professionnels pour garantir la qualité de l'expérience relationnelle.

Enfin, dans notre troisième partie, nous verrons le rôle que joue cet espace transitionnel, où se croisent les dimensions collective et individuelle, où des alliances inédites se nouent, à géométrie variable, et dans quelle mesure elles contribuent à « faire institution autrement ».

## **Contexte de la recherche**

J'ai initié, de mars à août 2017, une démarche d'évaluation d'utilité sociale auprès de trois Ecoles de Parents et d'Educateurs. Mon poste étant basé à la Fédération Nationale, à Paris, cette mission m'a amenée à aller sur le terrain (Haute-Savoie et région PACA). C'est dans ce cadre que j'ai approfondi ma connaissance des associations, en identifiant de manière collective et participative, les spécificités de ces EPE et le rôle qu'elles jouent aujourd'hui dans la société. Ce processus est encore en cours dans les EPE.

Le Café des parents® est une des actions collectives de l'Ecole des Parents et des Educateurs, celle qui m'est apparue la plus représentative, mais aussi la plus innovante mise en œuvre par l'association il y a presque vingt ans. Les EPE ont par

ailleurs une large palette d'actions, auprès des parents, mais aussi des jeunes et des professionnels<sup>7</sup>.

Ce mémoire n'est pas une étude sur les Cafés des parents®, mais la manière dont je m'en suis saisie pour en examiner les logiques, les fins mécanismes et l'envisager comme une référence possible dans une plus large problématique.

Pour mener cette recherche, en parallèle à ma mission d'évaluation de l'utilité sociale, j'ai participé à un café des grands-parents, à des ateliers, à un groupe de parole, dans quelques EPE en France. En participante active ou en observatrice discrète. J'ai complété ma connaissance par une étude documentaire ainsi que par un questionnaire, des entretiens avec des salariés et des bénévoles, animateurs de Cafés de parents ou de groupes de parole. Le temps m'a certainement manqué pour aller à la rencontre des parents eux-mêmes, afin de recueillir leur témoignage et en étayer mes propos.

---

<sup>7</sup> PAEJ, visites médiatisées, consultations individuelles, conseil conjugal et familial, médiation familiale, conférences, ateliers, accueil téléphonique, formations, analyse des pratiques... Pour en savoir plus, annexe 1 et site de la FNEPE <http://www.ecoledesparents.org/reseau-epe/actions#subnav>

## **Partie une : Le café, le lieu de quels possibles ?**

*Le comptoir d'un café est le parlement du peuple*

**Honoré de Balzac**

---

Comment échanger, hors du cadre institutionnel, entre personnes différentes ? Quel est le lieu, à mi-chemin entre le travail et la maison, entre le lycée et la maison, entre un lieu de culte et la maison, où l'on peut s'asseoir et se mettre à parler à de parfaits inconnus ? Un lieu qui a ses règles, son décor, son patron, ses habitués ou ses gens de passage, tous traités de la même manière ? D'une boisson a été tiré le nom de ce lieu, qui parfois s'avère être ou avoir été une « institution » dans le village ou le quartier.

Le café, espace de vie : parlement du peuple, l'endroit où parle et délibère le peuple. Ce lieu, parce qu'il se trouve au carrefour du privé et du public, de l'individuel et du collectif, est ouvert à tous les possibles.

### **A. Le café bistrot, un lieu ancré dans l'histoire et la culture française**

Il faut remonter au XVIIème siècle pour voir l'apparition du premier café.

En 1671, était ouverte à Marseille une première « maison de café ». A partir du grand port phocéén, la consommation du café va se répandre, dépasser les frontières de la Provence, atteindre toutes les grandes villes jusque dans les Flandres et partout s'ouvrent des « cafés » publics. C'est Soliman Aga, ambassadeur du « Grand Turc », en l'occurrence Mehmet IV qui, séjournant à Paris en 1668-1669, fit connaître le café aux gens de la Cour et un Arménien de sa suite tenta d'établir dans la capitale un premier café. Celui-ci n'eut cependant pas le succès et la postérité de celui qu'y créa en 1689 l'Italien Procopio Coltelli. Le Procope, fut ainsi le premier vrai établissement de café. Cette liqueur arabesque, d'une plante originaire d'Ethiopie, qui fut utilisée auparavant à des usages thérapeutiques, fut reconnue, après moult péripéties, comme un breuvage enchanté, qui stimule les facultés intellectuelles et chauffe le cerveau. De fait, le café/établissement, supprime la taverne, où l'on ne sert que de l'alcool,

propre à embrumer les esprits, alors que le café/boisson éveille le sens critique, contribue à garder l'esprit clair et est propice aux débats. Entre la taverne et le salon littéraire, le café va jouer un rôle nouveau, capital, au sein de la société et du nouveau monde qui s'élabore.

#### **a. Le café, lieu de parole(s) et de diffusion des idées**

Le Procope voit défiler de nombreux écrivains, Voltaire, Rousseau, Diderot. Il accueille aussi des révolutionnaires, américains, puis français. Ce premier café fut sans nul doute littéraire, artistique mais aussi politique. Dans ces nouveaux lieux publics, les idées de liberté, d'égalité, de progrès y sont débattues, où les discussions se tiennent sans invitation, ni horaire, ni sujet précis. Son premier rôle fut d'être un catalyseur du siècle des Lumières, prônant une nouvelle philosophie, la rationalité et la logique battant en brèche tradition et superstition.

Les écrivains, les artistes, célèbres ou encore inconnus, ont « habité » ces cafés, comme un prolongement de leur maison, donnant leurs lettres de noblesse à des établissements comme le Café de Flore, ou réglant leurs dettes en tableaux et croquis. Que l'on soit intellectuel ou simple citoyen, on a le droit d'avoir des idées et de les exprimer. Au café, le comptoir est véritablement « le parlement », espace de parole, tribune où les opinions politiques se frottent, où les considérations philosophiques sur la vie quotidienne fusent, entre bon sens et absurde, théâtre d'authenticité, populaire et improvisée. Les brèves de comptoir sont à l'image de ce parlement du peuple, sous une apparente trivialité, elles disent une sorte d'essentiel, en prise directe avec la réalité, avec l'époque.

Ces échanges quotidiens ne permettent-ils pas de construire un espace public, de renforcer le lien social indispensable au vivre ensemble ? Le philosophe allemand Jurgen Habermas dans son ouvrage « L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise » publié en 1963, montre que l'espace public qui devait être consacré à l'intérêt de la communauté a été accaparé par des intérêts particuliers du pouvoir politique manipulateur. Il définit l'espace public comme un réseau avec différents niveaux mais en distingue néanmoins le « monde vécu », avec ses modes de communication qui échappent au contrôle aux systèmes

dirigés par l'argent ou le pouvoir, susceptibles de produire des débats publics. Et le café ? L'espace public serait l'espace de vie partagé par tous les acteurs sociaux, ouvert et anonyme, et l'espace privé, un cercle fermé où l'anonymat est levé et dans lequel seuls les intérêts particuliers priment. Le café est un de ces lieux de l'espace public capable de générer des discussions, dans lequel on peut échanger des opinions, des expériences, des émotions même. Cela ne génère pas forcément des débats mais permet de formuler des opinions premières.

### ***Un lieu d'action, de résistance, d'alliances***

Le café fut aussi un lieu de propagation d'informations, un lieu de résistance. Pendant l'occupation, lors de la seconde guerre mondiale, les cafés ont joué un rôle non négligeable, ils servaient de boîtes aux lettres, de lieux de réunions clandestines. On y complotait, on y imprimait des feuillets, on s'y cachait et parfois on y faisait du marché noir. Ces cafés, véritables lieux de résistance ou de contournement de la loi pendant les périodes de guerre, ont été et demeurent un creuset de la démocratie. Espace public mais lieu privé, hors du contrôle étatique, indépendant et en mesure de choisir son camp, le café pouvaient tout autant servir de repaire de gangsters que de quartier général pour des résistants politiques.

### **b. Le café, lieu de socialisation**

Le café est un espace de vie sociale. Que ce soit pour y manger, y boire, y jouer aux cartes, il permet aux personnes de se retrouver dans un lieu neutre et de se confronter à autrui, dans l'ordinaire et pour quelques heures seulement. Dans les zones rurales ou reculées, le café fut pendant longtemps le rendez-vous incontournable, en début ou fin de journée, ou en week-end, pour vivre des moments de détente et renforcer son sentiment d'appartenance à un groupe, un village, une communauté. Se consoler d'une défaite, d'un revers ou fêter ensemble une victoire, (nonobstant le fait de consommer pour ces occasions de l'alcool plutôt que du café), le lieu reste le symbole d'un « être ensemble », la connexion momentanée du privé et du public, entre des individus qui ont des affinités communes ou pas.

### ***Le café, devient peu à peu un lieu de mixité***

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, le café a un rôle de distinction sociale, la bourgeoisie vient y chercher du plaisir, de la distraction. Ce n'est qu'au XIX<sup>ème</sup> que les ouvriers investissent aussi les cafés, qui se démocratisent.

Voilà un espace clos mais public, où se côtoient désormais une diversité d'individus, où l'on peut se réunir pour parler librement et sans restriction, où l'on peut rencontrer des personnes qui ne font pas partie de ses cercles privés mais dont on peut se sentir rapidement proche.

Espace démocratique en ce sens qu'il permet à chacun de prendre une place, que l'on soit habitué ou de passage, étudiant... C'est un espace de liberté, d'égalité, où les femmes peuvent venir s'attabler, qu'elles soient intellectuelles, artistes ou citoyennes lambda. Cette mixité ouvre elle aussi sur d'autres possibles, celui de la rencontre improbable.

Un lieu ordinaire où à chaque minute l'extraordinaire peut se produire... On ne sait pas à l'avance qui sera là, ce qui va se passer. Cette mixité, où peuvent donc être et s'exprimer les personnes, provoque des connexions, des individualités se frottent, s'attirent, s'ajustent, se repoussent. Il en naît des alchimies, des histoires d'amour, d'amitié, des complicités ou des inimitiés.

### **c. Le café, un lieu de solidarité**

Le café n'est pas un lieu gratuit. C'est un modèle économique basé sur la vente d'un produit et d'un service à des clients. Quand on entre dans un café, la règle est de consommer. Cela exclut-il les personnes sans ressources, qui n'auraient pas deux euros en poche pour se payer un café ? Le café est le produit le moins cher parmi tous les consommables (à titre de comparaison, thé, verre de vin, eau minérale) néanmoins, il faut le payer. Depuis quelques années, une pratique, venue de Belgique, a fait son apparition dans certains établissements français : le café suspendu. Le principe en est simple, n'importe quel client peut régler deux cafés chauds, il en consommera un et offrira l'autre, encore virtuel, « suspendu », à une personne qui n'en aurait pas les moyens. Il revient au patron (ou au garçon de café) de discerner et de « décrocher »

le café suspendu pour le donner à cette personne. Preuve de solidarité et de générosité de la part des clients, qui ne savent pas à l'avance à qui ira leur café, preuve d'une posture engagée pour le patron du café, qui ouvre ainsi la porte à des personnes démunies, des clients inhabituels. Certes, le chiffre d'affaire reste inchangé, mais ce qui se joue là dépasse le simple arrangement. C'est un ticket pour entrer dans une communauté humaine, sans se sentir dévalorisé, sans être stigmatisé, car le client peut demander un café, en précisant discrètement qu'il le souhaite « suspendu ».

Dans une approche différente mais qui s'apparente à une démarche solidaire, il existe aujourd'hui des établissements, qui prônent une volonté ouverte de créer du lien social, de la fraternité. On peut lire comme annonce pour certains « Ici on n'a pas le wifi, on se parle ! » ou alors le « Social Bar », véritable « laboratoire de convivialité », qui vous promet que si vous entrez seul, vous ressortirez avec une dizaine de nouveaux « amis ». Il reverse 50 % de ses bénéfices à des projets solidaires.

#### **d. Le café, lieu privilégié, entre le privé et le public, l'intime et le partagé**

S'il est une parole partagée et débattue collectivement, il existe aussi au comptoir du café, une parole confiée, murmurée, libérée. Celle de la personne esseulée, qui vient pour consommer son petit noir, à toute heure de la journée et qui sait qu'elle aura une écoute, distraite parfois, sinon attentive, auprès du patron ou de la patronne et peut-être d'autres naufragés du comptoir. Combien de confidences personnelles, de bribes de vie intime ainsi déposées au comptoir du café, de solitudes rendues moins denses par le simple fait d'avoir parlé et d'avoir été écouté ?

La confiance et la confidentialité sont alors deux conditions de la légitimité du patron de café à recevoir la parole individuelle et à en être le dépositaire. La juste proximité, la bienveillance et le non-jugement dont il va faire preuve, déterminent son professionnalisme et sa capacité à gérer l'individuel comme le collectif.

Le café n'est pas le cadre privé du foyer et pourtant il se délivre là l'essentiel de ce qui ne se dit peut-être pas ailleurs.

### **e. Une nouvelle génération de cafés**

Les cafés permettent de construire l'espace public et d'affermir le lien social. Or, La France perd ses cafés. Dans les années 1960, on comptait 600 000 troquets. Il en reste moins de... 35 000. 34 669 bars en 2014 dans 10 619 communes. Ce qui signifie aussi que 26 045 villages sont des zones sans cafés. Un habitant des petites communes sur trois déclare que non seulement il n'y a plus de troquet chez lui mais qu'il n'y en a pas non plus dans les alentours. Résultat, « les trois quarts des habitants de ces petites communes considèrent que le lien social s'est plutôt affaibli », précise Damien Philippot, chargé d'une étude pour l'Ifop<sup>8</sup>.

Mais si les petits cafés-bistrot ferment leurs portes un à un dans les villages, renvoyant les Anciens dans leur foyer, réduisant petit à petit les communautés humaines qui les fréquentaient, d'autres espaces émergent.

Depuis les deux dernières décennies, une nouvelle génération de cafés voit le jour. Tous se déclarent être des lieux de sociabilité et semblent se décliner à l'infini. Ces cafés « à thèmes » peuvent être des cafés pédagogiques (café philo, ethno, poésie, science, café lecture, etc), des cafés militants (écologique, gay, politique, etc), des café-spectacle (musique, spectacles, etc.).

Nous pouvons aussi citer deux autres initiatives significatives : le café social, qui ouvre ses portes à des communautés de migrants, avec une permanence sociale pour répondre aux questions, accompagner ou proposer des temps conviviaux. Ces cafés ont pour objectif principal de permettre aux personnes de rompre la solitude dans laquelle ils se trouvent. Principalement ouverts à Paris, ils concentrent des publics en précarité. Une autre démarche, cette fois en France, a mis en avant la représentation d'une identité spécifique : des régions se sont regroupées pour créer le label « Café de pays ». Ces cafés font la promotion des produits du terroir et créent du lien social entre les natifs et les nouveaux arrivants, entre les habitués et les touristes... Ces «Cafés de Pays» ont vocation non seulement à développer le lien social mais encore l'économie locale.

---

<sup>8</sup> Selon un sondage IFOP réalisé pour France Boissons, filiale de Heineken, sondage effectué auprès d'un échantillon de 1209 personnes, composé d'un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans, 2016

Dans les cafés pédagogiques, on débat de faits sociaux contemporains, on discute du savoir hors de l'université, on rend la culture plus accessible à tous. Nous retrouvons ici ce rôle d'un espace convivial propice à la parole et la mise en présence des individus qui se rencontrent physiquement et non virtuellement, à l'heure de l'individualisme et de la tendance au repli sur soi, chez soi (dans son espace privé). Dans les Cafés citoyens, l'idée est de rétablir des lieux publics d'expression où tous les citoyens peuvent se retrouver pour discuter librement et débattre de problématiques de société. Ils empruntent cette phrase à Voltaire : "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous ayez le droit de le dire." <sup>9</sup>

Ainsi, le café a un rôle majeur dans notre société fragmentée et fragilisée.

Notre propos n'est pas de faire l'apologie des cafés mais bien d'identifier les mécanismes à l'œuvre, pour comprendre ce qui se joue là, de si particulier que l'Ecole des Parents en a repris l'appellation pour qualifier son action phare. Est-ce simplement un nom évocateur ou y retrouve-t-on à l'œuvre tous ces rôles du café, symboliques ou réels, tels que décrits précédemment ?

## **B. Du lieu à l'action : Qu'est-ce que le Café des parents® ?**

### **a. L'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE)**

Le Café des Parents® est un concept de l'Ecole des Parents et des Educateurs. Comme nous l'avons déjà mentionné dans notre introduction, le nom de l'association nous a beaucoup questionnée : quelle est donc cette école, dont on ne sait qui apprend à qui et quelle en est la finalité ? Nous avons donc, pour comprendre l'objet de l'étude, fait une recherche sur l'historique de cette association. Cet éclairage n'est pas anodin, l'association a accompagné les mutations de la société sur presque 90 ans.

### **Une initiative pionnière en 1929**

Quand Marguerite Vérine fonde la première Ecole des Parents, en 1929, c'est une initiative pionnière en Europe. A l'aube du XXème siècle, l'idée d'instruire les parents

---

<sup>9</sup> Citation au fronton du site du réseau Arcadie, fédération nationale des Cafés citoyens : <http://www.cafes-citoyens.fr/les-cafes-citoyens>

et de les aider dans leur tâche éducative s'exprime peu. Mme Vérine, femme de médecin, elle-même éducatrice, issue d'un milieu bourgeois, catholique et parisien, a pris comme position fondamentale l'inverse de celle adoptée par la majorité des pédagogues : celle qui affirme – à l'instar de Montaigne ou Rousseau- que les parents sont de piètres éducateurs, et que c'est sauver les enfants que de les confier à des techniciens professionnels. Mme Vérine, au contraire, considère qu'aucun éducateur ne peut remplacer les parents. Même si au cours des années 20, l'on voit les psychologues et les psychanalystes se pencher sur la formation du caractère de l'enfant, sur son évolution affective, les recherches sont encore timides. On peut considérer comme une intuition originale l'idée conçue par Mme Vérine d'apprendre aux parents à mieux comprendre leur enfant pour mieux l'élever. Celle-ci déclara, le jour de l'ouverture du premier congrès :

« Le titre de notre école n'est qu'un apparent paradoxe. Nous avons tous la vocation de parents, mais nous en ignorons bien souvent le métier. Or, c'est le métier de parents qui s'apprend parce qu'il n'en est pas de plus difficile, parce qu'il n'en est pas qui exige plus de capacités, de connaissances, de tact, de dons de psychologie et d'observation. Notre école est une école mutuelle ; tous nos cours sont suivis d'échanges de vues, car nous avons tout à apprendre les uns des autres et nous nous perfectionnons en commun afin de préparer la jeunesse en vue de sa mission à venir ».

Au sortir de la première guerre mondiale, le thème de l'enfant porteur d'espérance s'impose avec force. Le contexte de l'époque révèle cependant un facteur déterminant dans le positionnement de cette « école de parents » : le nouveau projet pédagogique de la France, celui de l'école unique, qui allonge la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans, met en place une commission d'orientation et de sélection à la fin du cycle élémentaire et introduit l'éducation sexuelle au lycée. L'Ecole des parents va relever un défi, contre ce qu'elle considère comme une emprise de l'Etat sur l'enfant et sa famille, en instruisant et en éduquant cette dernière. La première décennie de l'association est une phase militante, l'accent est mis sur la formation de l'armature morale et l'éducation du sens et des sentiments, les références théoriques sont Maria Montessori, Adler, Freud...

L'éducation se fait grâce à des congrès, des brochures, des émissions de radio, des causeries éducatives. Dans la forme originale, le groupe est le principal vecteur de la formation, l'Ecole comprend deux cercles, des hommes et des femmes éminents,

avertis (éducateurs, prêtres, psychologues...) ou des parents, au centre, et dans un second cercle des jeunes parents regroupés autour de l'un des membres du premier cercle. Le mouvement se veut une coopérative d'idées entre les éducateurs et les parents, visant à combler le fossé entre l'école et la famille, la famille et l'enfant. Un enfant bien éduqué, c'est : une saine autorité, une fermeté morale, l'éducation par l'exemple et le respect des valeurs chrétiennes. Dans la suite du discours du même congrès, Mme Vérine ajoute « Nous voulons montrer que la famille est la source des joies les plus pures, les plus douces et les plus nobles ».

Dans les années 30, l'Ecole des Parents est un des rares lieux où cohabitent des représentants des diverses disciplines psychologiques et psychanalytiques.

L'Ecole des Parents va se transformer au fil des décennies, suivant les propres évolutions de la société et souvent avec un temps d'avance. En 1939, elle s'éloigne de la mouvance catholique et n'est plus exclusivement parisienne. L'association opte pour une réelle neutralité dans le vif conflit entre l'école privée et l'école publique. Le changement porte sur un point essentiel, l'Ecole des Parents s'intéresse à la relation éducative, donc autant à la sphère intime, familiale, qu'aux milieux éducatifs. En 1942, elle s'intitule désormais Ecole des Parents et des Educateurs. Un pont est jeté entre les deux univers.

L'amateurisme militant des dames d'œuvre fait place à un professionnalisme accru. L'accent est mis sur les méthodes non didactiques, les groupes de discussions libres, plus propices à un changement en profondeur des attitudes éducatives. Le public reste cependant l'élite des parents cultivés, consciencieux, des classes moyennes et supérieures. En 1949, sort le premier numéro de la revue l'Ecole des Parents, puis en 1958, une seconde revue, le Groupe familial. La revue contribue à la réflexivité de l'association, c'est déjà un lieu d'élaboration d'un discours de la famille et l'éducation. En 1949, l'association est agréée par l'Education Nationale et la Santé Publique, reconnue d'utilité publique.

A partir des années 70, par le biais des politiques publiques qui ciblent les couches les plus défavorisées, certaines EPE vont prendre davantage en compte les problèmes sociaux des parents. Respecter leur dignité et leurs choix privés, s'assurer qu'ils

adhèrent au dispositif souvent imposé et protéger l'enfant, relève d'un véritable travail d'équilibriste.

En 1970, la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs se crée et anime le réseau des Ecoles des Parents et des Educateurs.<sup>10</sup>

Depuis plusieurs décennies, les enseignements, les ouvrages spécialisés, les émissions télévisées, les « coachs », pour dire aux parents comment éduquer les enfants, n'ont jamais été aussi nombreux. Les parents sont donc informés de ce qui devrait les inquiéter dans leur comportement ou celui de leurs enfants. Inquiets, ils le sont, ils n'osent plus affirmer leurs intentions éducatives de peur de faire mal, sont en recherche de solutions, de recettes.

Les EPE ne veulent pas donner de recettes mais en pratique elles délivrent un message : savoir écouter, être juste, imposer des règles de vie commune, sans excès d'autorité. L'association est prise dans une tension originelle entre le refus de l'imposition des normes et la démarche même qui a conduit à sa création. Georges Heuyer, un des anciens présidents de la FNEPE, résumait à sa manière ce paradoxe : « L'Ecole des Parents a une doctrine, celle de n'en avoir point ».

Nous l'avons vu, l'EPE se présente dès l'origine comme une école mutuelle d'éducateurs, de conception résolument moderne. Ainsi, dès le début, à travers les cercles de parents, s'exerce une forme « d'intelligence collective ». Les cercles de parents sont des lieux, déjà, où les parents viennent livrer leurs questionnements, leurs inquiétudes, devant d'autres parents mais aussi face à un médecin, qui cherchera à éclairer la situation et à donner quelques pistes. Avec l'évolution de la société, ces cercles de parents se sont ouverts, sont devenus plus interactifs et rapidement se sont appelés « groupes de parole de parents », à partir des années 90, toujours animés par un professionnel.

## **b. Concept et fonctionnement des Cafés des parents®**

---

<sup>10</sup> La FNEPE, anime aujourd'hui 35 écoles des parents et des éducateurs, auxquelles se joignent les actions labellisées. Voir annexe 1 sur le réseau et les missions des EPE

C'est à la fin des années 90 que s'ouvrent les premiers Cafés des parents. Parmi le premier à être conçu, en 1999, le Café de l'Ecole des Parents, dans le XIème arrondissement de Paris.

Un article de presse<sup>11</sup> titrant « un café psycho pour parents dans le doute » décrit : « La véranda bleue pourrait être la devanture de n'importe quelle brasserie du boulevard Voltaire, à Paris. Mais ici, boissons chaudes et sodas remplacent l'alcool et, sur les murs, des affichettes à slogans donne le ton, plutôt sérieux : « une famille, des questions », « l'éducation, une aventure à vivre ensemble ».<sup>12</sup>

En 2007, la FNEPE élabore une fiche action, pour capitaliser cette initiative qui se généralise, adoptée par d'autres EPE. Elle identifie le contexte d'émergence du concept, ses modalités, son public. En voici un extrait<sup>13</sup> :

« Le Café de l'Ecole des Parents et des Educateurs est un lieu convivial de rencontres, d'échanges, de ressources pour les parents et les professionnels. L'ambition du Café est d'être un lieu « libre d'accès », confortable, attractif, et accueillant à toute personne confrontée à une question éducative. Si la tasse de café symbolise un a priori de convivialité, le Café est avant tout un lieu d'échanges et de paroles, ayant une fonction de première prévention. Il met les parents en situation de s'épauler entre eux et / ou de s'appuyer sur un professionnel mais sous une autre forme, différente du traditionnel « face à face ». L'originalité de ce lieu tient aussi à la diversité des ressources d'accompagnement à la parentalité qu'il propose : de l'information, des conférences – débats, des groupes d'échanges et de parole, des entretiens de guidance, etc.

Pour l'Ecole des Parents et des Educateurs cette diversité des modes d'accompagnement dans un même lieu permet de s'adapter à ce que chacun peut ou veut livrer, à travers une articulation bienveillante entre des espaces d'échanges collectifs et individuels avec un professionnel de l'EPE.

Mettre les parents en relation est une dimension centrale dans le Café même si la présence des intervenants de l'Ecole des Parents et des Educateurs veille à garantir un cadre d'échange sécurisé et respectueux de chacun.

L'expérience de l'Ecole des Parents et des Educateurs en matière d'accompagnement à la parentalité à travers ses différents services l'a amenée à faire le constat que bon

---

<sup>11</sup> Site Liberation.fr article du 15 mai 2006, consulté le 10-05-2017

<sup>12</sup> L'EPE d'Ile de France ne fait plus partie du réseau et le café a depuis, changé de lieu.

<sup>13</sup> Document complet en annexe 2

nombre de parents semblaient envahis par des soucis quotidiens de l'éducation et qu'ils n'avaient pas toujours la possibilité d'en parler ou ne s'y autorisaient pas avant que ces soucis ne deviennent plus graves. Ces situations ont mis en perspective l'importance d'un espace de prévention, en amont des situations de crise ou de rupture, ayant une dimension non stigmatisante, facile d'accès, confortable et accueillant. Cet espace serait un lieu de rencontre des expériences de chacun, d'échanges et de partage de savoirs entre parents, entre parents et professionnels et entre professionnels. »

En 2010, la FNEPE a déposé la marque « Café des parents ». Des 38 Ecoles des Parents, labellisées en France, 25 revendiquent aujourd'hui un Café des parents®.

Dans le cadre de notre étude, nous avons soumis un questionnaire au réseau des EPE pour actualiser les données de 2007 et permettre d'avoir un panorama plus précis de ce qui existe aujourd'hui. Dix ans plus tard, le Café des Parents® prend des formes et mène des activités très différentes selon les EPE, leur histoire, leur territoire et les personnes qui les animent.

Principalement, le Café des parents® est classé dans les « animations » ou les « actions collectives ». Il n'inclut pas les consultations individuelles, même si des passerelles peuvent être jetées entre ces deux modes d'intervention et articulées judicieusement pour permettre aux familles un soutien global et très complet.

Douze Epe ont répondu à ce questionnaire, ces réponses sont suffisamment significatives pour que nous puissions faire une typologie des Cafés des parents® et en repérer les caractéristiques. Les tableaux ci-dessous ont été tirés des réponses au questionnaire, mis en ligne en juin 2017<sup>14</sup>.

**Tableau I. Qui est à l'origine de ces Cafés des Parents® ?**

EPE ou action labellisée	Date de création	Créée par
<b>Aix</b>	2002	Psychologue
<b>07</b>	2005/2015	Educateurs + parents + sociologue
<b>13</b>	Non renseigné	Différents en fonction des sites
<b>18</b>	2010 puis 2017	Psychologue + Parents

<sup>14</sup> Voir en annexe 3 un exemplaire du questionnaire complété

EPE	Date de création	Créée par
21	2009	Educateurs, Conseillère Conjugale et Familiale (CCF)
45	2011	Parents + bénévoles de l'EPE
45	2016	Educateurs (café des grands-parents)
50	2015	Psychologue + éducateurs + parents
57	2004	Professionnels de l'EPE
65	1998	Psychologue + parents + enseignants
76	2005	Educateurs, animateurs, Conseillère Conjugale et Familiale
77	2010	Parents
81	2004	Commission famille (partenaires, parents, EPE)

Nous pouvons faire un premier constat, ces « actions » Café des parents® ont été créées pour la plupart à la fin des années 90 et début des années 2000, même si certains se sont ouverts encore ces deux dernières années. La fin des années 90 marque un moment important, puisqu'il correspond à une reprise en main par les pouvoirs publics de ce qui touche à la sphère famille, par le biais de politiques familiales. Les EPE sont à l'initiative de nouveaux modes de rencontres, des lieux ouverts et dédiés à des questions qui se font de plus en plus prégnantes.

Le second constat est intéressant à plus d'un titre, car il met en évidence, d'une part, la diversité des « créateurs » de Cafés de parents®, d'autres part, les alliances singulières dans le lancement de tels projets. Nous trouvons des professionnels dans le domaine de l'animation, du social, dans le champ de l'enfance, du conseil familial et conjugal. Les professionnels praticiens ou cliniciens, psychologues<sup>15</sup>, psychanalystes, pédopsychiatres, psychiatres sont bien présents pour quatre Cafés. Nous voyons également que les parents eux-mêmes sont pour la moitié à l'origine de la création d'un Café des parents®. Des professionnels issus de l'éducation nationale, se sont eux aussi investis dans ces espaces, hors l'école. Enfin, un sociologue, qui montre que ces initiatives ont suscité dès l'origine, l'intérêt de chercheurs, déjà présents au sein des Epe, qui ont constamment accompagné leurs évolutions.

Nous souhaitons attirer l'attention sur ce creuset qui a réuni des personnes issues des sciences humaines et sociales, des praticiens de l'éducation et du social, et des parents. Cette ouverture, à la fois tournée vers ce qui relève de disciplines

---

<sup>15</sup> La plupart sont psychologues, c'est pourquoi nous garderons ce terme tout au long du mémoire ou bien nous emploierons le terme « professionnel de santé mentale » pour englober les autres praticiens.

s'intéressant aux interactions sociales (sociologie), du système cognitif (psychologie) et des sciences sociales appliquées (pédagogie), semble asseoir les Cafés des parents® dans une perspective de croisement de regards pour un projet éducatif commun. C'est la présence des parents qui donne alors toute sa légitimité et son sens à ce projet, auquel ils sont associés. Au début des années 2000, ce n'était pas encore très répandu que les bénéficiaires des actions en soient aussi les initiateurs.

Nous pouvons remarquer les alliances qui ont conduit à la création de ces Cafés des parents®, elles sont à géométrie variable et souvent, elles donnent le ton et la coloration de l'Ecole des Parents. Une EPE créée par des professionnels du social, n'aura pas la même « teinte » qu'une EPE créée par des psychologues, ce sont ici deux cultures différentes. Par contre, quand les deux s'allient, cela donne un nouveau possible, inédit, qui trouve à se déployer dans cet espace particulier.

**Tableau II. Quelles en sont les modalités de fonctionnement ?**

<b>EPE</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Entrée</b>	<b>Lieu dédié ou partenaires des cafés</b>
<b>Aix</b>	Mensuelle	Libre, gratuite	Etablissements scolaires, centres sociaux, bibliothèques
<b>07 Ardèche</b>	mensuelle	Libre, gratuite	Etablissements scolaires, centres sociaux, salles polyvalentes communales
<b>13 Bouches du Rhône</b>	Non renseigné	Libre, gratuite	Etablissements scolaires, centres sociaux
<b>18 Bourges</b>	Mensuelle	Libre, gratuite	Lieu EPE sur place
<b>21 Côtes d'Or</b>	Mensuelle	Gratuite, inscription	Lieu EPE sur place
<b>45 Loiret</b>	Mensuelle	Libre, gratuite	Un lieu dédié dans la Maison des adolescents
<b>50 Manche</b>	Mensuelle	Libre participation sur adhésion	Etablissements scolaires, MJC, maison pour tous
<b>57 Moselle</b>	Mardi au samedi	Libre, 50 c le café	Lieu EPE en centre-ville
<b>65 Hte-Pyrénées</b>	Ponctuelle	Gratuite, avec inscription	Etablissements scolaires, MJC, centres sociaux, autres assos
<b>76 Seine Maritime</b>	Mensuelle	Gratuite, inscription	MJC, maison pour tous
<b>77 Seine Marne sud</b>	Ponctuelle	gratuite	Lieu EPE sur place

<b>81 Tarn</b>	Hebdo	Libre gratuite	Etablissements scolaires, maison de quartier, association d'insertion, épicerie sociale
----------------	-------	----------------	---

Tous les Cafés n'ont pas des lieux fixes, dans les locaux des EPE, beaucoup sont des rendez-vous mensuels dans des lieux qui changent, chez les partenaires. Un seul Café à ce jour ressemble à un « café/bistrot », un lieu avec pignon sur rue, ouvert tous les après-midi (Metz).

Pour tous les Cafés, l'entrée est libre, mais il arrive qu'une inscription en amont soit demandée. Le Café des parents® est gratuit.

Pour 6 EPE, les Cafés des parents® ont lieu dans des établissements scolaires. Pour 4 d'entre elles, dans des centres sociaux, des MJC, des maisons de quartier ou des maisons pour tous. Pour l'une, une épicerie sociale et l'autre, une bibliothèque. Cette variété des lieux amène une variété des publics. La situation du lieu où se tient le Café a une importance, la proximité joue, comme certaines EPE se trouvent dans des quartiers prioritaires, cela facilite l'accès à des publics en difficulté.

**Tableau III. Quels publics fréquentent les Cafés des parents® ? Quelle mixité ?**

EPE	Type de public	Quelle mixité ?	Cafés spécifiques pour autre public
<b>Aix</b>	Dépend du lieu	Parfois, à la bibliothèque	
<b>07</b>	95 % des mères et leurs enfants de – de 13 ans, certaines accompagnées d'un professionnel extérieur	Selon le lieu oui. Seules les familles CSP supérieures sont absentes, surtout quand le café se tient dans les locaux de l'EPE, en quartier prioritaire	Groupes pour les pères solos ou les mères solos
<b>13</b>	Habitants du quartier (le plus souvent des mères) quartiers prioritaires de la ville	Pas tellement	
<b>18</b>	Parents d'ados, plutôt des mères	Deux fois par an un pot convivial pour que les parents fassent connaissance et que se tissent des liens plus persos	Café des parents d'ados

EPE	Type de public	Quelle mixité ?	Cafés spécifiques pour autre public
21	Parents et grands-parents d'ados	Le café se situe en centre-ville, accessible à tous	Cafés parents d'ados
45	Parents d'ados de 11 à plus de 20 ans	Leur point commun est d'avoir des ados. Pour le reste mixité sociale, origine urbaine ou rurale	Café ou lieu équivalent pour ados - Café des grands-parents
50	Parents, grands-parents, beaux-parents, parents solos	Ouvert à tous, sans discrimination	Café des grands-parents, lieu équivalent ados, groupes pour pères ou mères solos
57	Tout public		
65	Tout type de public	Cela dépend des thèmes choisis et en fonction la mixité sociale est importante ou pas. Nous intervenons pour des groupes dans les quartiers prioritaires	Familles adoptantes, parents d'enfants précoces, parents d'enfants porteurs de handicap, parents d'enfants dyslexiques
76	Varié	Un peu étant donné la diversité	
77	Parents ayant participé à un atelier Faber et Mazlish	Ouvert à tous	
81	Public à 99 % en situation de précarité, territoire QPV (Quartiers prioritaires), migrants	Mixité culturelle et intergénérationnelle	Café des grands-parents

Les EPE revendiquent l'accueil de tout public, certaines confondent parfois le critère d'accessibilité avec celui de la mixité. Le fait que le Café soit ouvert à tous, ne garantit nullement la mixité sociale, culturelle ou générationnelle. Parmi les 12 EPE qui ont répondu, 3 interviennent par les Cafés des parents® dans des quartiers prioritaires. L'une d'elle précise que de fait, les catégories socio-professionnelles supérieures ne sont pas présentes. La mixité sociale n'est donc pas avérée, d'ailleurs, elle n'est pas une finalité affichée des Cafés des parents®. Par contre, parmi la population habitant dans les quartiers prioritaires et fréquentant les Cafés, on peut voir une mixité culturelle et intergénérationnelle. Il s'agit parfois de familles migrantes, qui ont perdu tout repère éducatif par rapport à ce qui se pratique dans leur pays d'origine et cherchent des réponses pour aider leurs enfants. Les échanges sur l'éducation sont ici ouverts sur toutes les cultures et les mœurs, d'ici et d'ailleurs.

Les mamans sont les plus assidues au Café des parents®, dans certains lieux, elles peuvent venir avec leurs enfants et c'est une facilité pour celles qui n'ont pas de solution de garde. Hors le milieu social ou le genre du parent, on peut également remarquer que de nombreux parents « d'adolescents » viennent chercher aux Cafés du soutien, des réponses, face à une période particulièrement complexe de la vie de leur enfant. C'est souvent le moment où les relations sont le plus difficiles, tendues, où les parents, comme les jeunes, peuvent s'engager durablement dans des impasses et en souffrir. De nombreux thèmes portent sur ces questions liées à l'adolescence<sup>16</sup>.

Il convient de noter également que des versions « pour les ados » de ces Cafés existent et permettent aux jeunes de se retrouver et d'échanger entre eux, avec un professionnel. Comme le montrent les réponses au questionnaire, les Cafés se sont adaptés pour accueillir des personnes ayant en commun une place dans la filiation (grands-parents), dans l'éducation (beaux-parents), dans leur statut familial (pères solos ou mères solos), ou d'être en situation d'accompagner des enfants souffrant de difficultés (handicap, précocité, dys...). Ces personnes viennent d'horizons différents mais ont des points communs, des histoires similaires, qui les réunissent, le temps d'une rencontre.

### ***Quelles formes prend le Café des parents® et pour quelles finalités ?***

Sur les 13 actions « Café des parents® » :

Les formes d'intervention mentionnées en 2007 se retrouvent dans quelques EPE, avec encore la présence des 3 dimensions, lieu ressource d'informations, individuel et collectif, mais rarement toutes les 3 associées dans un même lieu. Un seul café cumule les 3 dimensions (Hautes-Pyrénées, le plus ancien).

La forme la plus répandue est un lieu fixe, avec une fréquence mensuelle, pour un accueil et une discussion sur un thème prédéfini et un temps déterminé. La moitié ouvre aussi les portes au tout venant, sans thème, pour des discussions libres.

Certains Cafés, proposent sous « animation collective », ou au sein de l'appellation « Café des parents® », divers modes d'échanges et de rencontres. On peut y trouver

---

<sup>16</sup> Voir annexe 7, la liste des sujets proposés au Café des Parents de Metz en 2016, bilan annuel

des groupes de paroles, des ateliers. Un éclairage est nécessaire sur les nuances qui peuvent exister entre ces différents modes d'action.

### Le groupe de parole

Les groupes de paroles ont précédé les Cafés des parents®. Ils ont eux-mêmes été précédés par les « réunions de parents » dont l'organisation était plus fréquente dans les années 1970/80. La désertion progressive des participants dans les années 80, la diffusion d'émissions de radios ou de magazines spécialisés sur les relations parents/enfants (« effet Dolto ») contribuent à leur déclassement. Ces émissions à caractère psychologique se développent et participent à augmenter les attentes des parents. Les réunions avaient fonctionné comme une première initiation aux savoirs psychologiques, animés par des bénévoles, qui étaient rarement des psychologues professionnels. Les expositions à la souffrance contribuent aussi à expliquer la mise en place de groupes de parole, animés par des psychologues. La multiplication des groupes de parole par les EPE dans les années 90, s'explique également par une forte demande émanant de travailleurs sociaux, de responsables associatifs, des institutions.

A la différence de la forme café/discussion ouvert au tout venant et changeant à chaque fois, le groupe de parole est, comme son nom l'indique, un groupe, c'est-à-dire que les mêmes personnes vont participer, durant un cycle de 6 à 8 séances, à des rencontres, sur un thème qu'elles auront choisi. Elles ne se connaissent pas, a priori. Elles vont faire connaissance et s'approprier. Se retrouver après des pauses. Ce mode qui laisse du temps, inscrit la confiance et permet d'aborder des sujets très personnels. Les personnes donnent leur nom, mais n'ont pas à renseigner quoi que ce soit sur leur situation sociale, économique, financière ou familiale. Ce groupe, comme pour une séance classique de Café des parents® est animé par un psychologue, en binôme ou pas.

Il existe des groupes gratuits ou payants, fermés ou plus ouverts. Les personnes qui y participent sont plutôt des personnes issues de catégories socio-professionnelles moyennes ou supérieures. Les habitants des quartiers populaires sont, semble-t-il, plus à l'aise dans la formule « Café des parents® », c'est aussi une des raisons qui a poussé les EPE à ouvrir ce type de nouveaux lieux au début des années 2000.

## L'atelier de parents

Les ateliers se présentent comme des temps d'apprentissage pratique, avec un même groupe durant 6 à 8 séances. Il privilégie les échanges interactifs, part du vécu et de l'expérience des participants. Les ateliers sont animés par des professionnels, ils sont payants. Les séances, en intelligence collective, articulent théorie et exercices pratiques, sur place, pendant les deux heures, mais parfois aussi « à la maison » entre deux séances. Certains ateliers sont très spécifiques et mettent en avant des outils, des méthodes, comme par exemple celle d'Adele Faber et Elaine Mazlish, qui ont décrypté les différentes manières de communiquer avec les enfants « Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent »<sup>17</sup>. D'autres ateliers abordent des problématiques ou des approches plus généralistes, comme la discipline positive, l'éducation bienveillante...

Notre étude s'intéresse aux Cafés des parents® en incluant ces déclinaisons, avec la conscience de ces nuances et de ces différences dans les modalités.

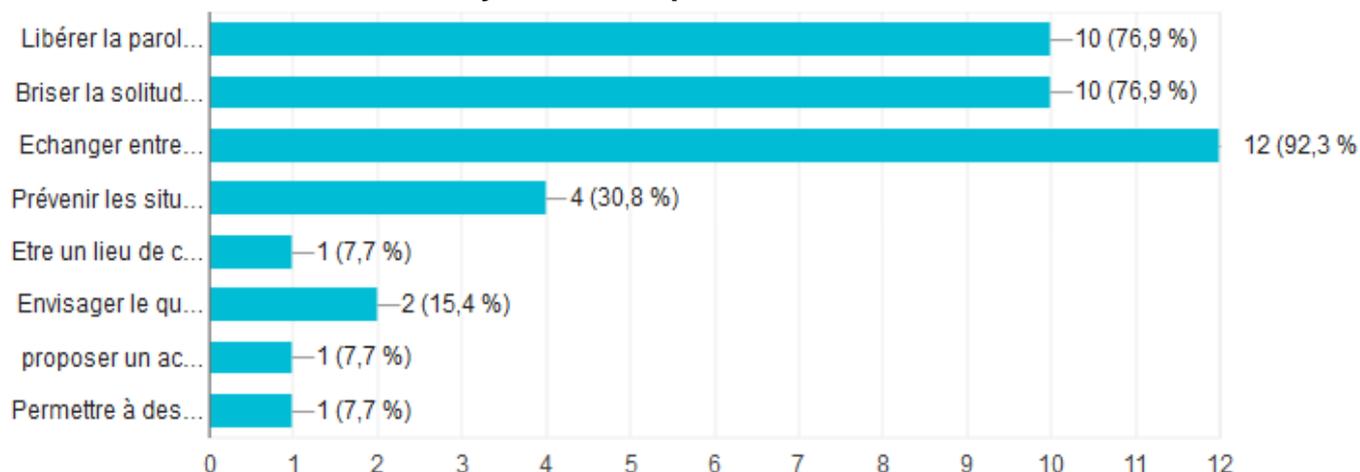
### ***Les finalités des Cafés des parents®***

- Echanger entre parents avec l'éclairage d'un professionnel pour valoriser et renforcer les capacités éducatives des parents
- Libérer la parole, permettre l'expression de ce que l'on ne peut pas dire ailleurs
- Briser la solitude et permettre l'entraide entre parents
- Prévenir les situations de crise et de ruptures dans la relation
- Etre un lieu de croisement et d'émergence de travail en réseau sur la parentalité
- Envisager le questionnement autour de la famille et des relations intra familiales sous l'angle de plusieurs disciplines professionnelles

---

<sup>17</sup> Aux Editions du Phare, Édition : THEODORE LEFEVRE ET Cie (12 octobre 2012)

### Schéma 1. Extrait de la synthèse du questionnaire



La finalité annoncée par tous est de permettre aux parents de renforcer mutuellement leurs compétences, avec la présence d'un professionnel, psychologue.

Les 2 autres finalités prioritaires sont de permettre aux parents de libérer une parole intime qu'ils ne pourraient pas dire ailleurs, et de briser la solitude en se rencontrant dans ce lieu ouvert.

**Tableau IV. L'animation des « séances » de Cafés des parents®**

Ecoles des Parents Ou actions labellisées	Séances du Café des parents animées par
<b>Aix et Pays d'Aix</b>	Psychologue
<b>07 Ardèche</b>	Professionnel, selon le thème
<b>13 Bouches du Rhône</b>	Psychologue + conseillère familiale et conjugale
<b>18 Bourges (RERS)</b>	Psychologue + professionnel
<b>21 Côtes d'Or</b>	Psychologue + autre professionnel
<b>45 Loiret (café des parents)</b>	Psychologue + parent
<b>45 Loiret (café gds-parents)</b>	Psychologue
<b>50 Manche</b>	Psychologue + parents ou professionnel
<b>57 Moselle</b>	Psychologue + conseillère familiale et conjugale, autre professionnel
<b>65 Hautes Pyrénées</b>	Psychologue + autre professionnel
<b>77 Seine et Marne sud</b>	Parents
<b>76 Seine Maritime</b>	Psychologue + autre professionnel
<b>81 Tarn</b>	Psychologue + autre professionnel

Pour la plupart, les Cafés des parents® sont animés par des psychologues, psychanalystes ou psychiatres. C'est une des constantes du « cadre » pour les Cafés des parents®, mais elle n'est pas obligatoire, ainsi d'autres professionnels peuvent intervenir, selon le thème abordé et les compétences requises (pédopsychiatre,

neuropédiatre, art-thérapeute, éducateur spécialisé, assistante sociale, conseillère conjugale et familiale, puéricultrice...) et même des parents.

Autre spécificité, le psychologue est très souvent en binôme avec un autre professionnel ou un parent. Ces temps d'échanges nécessitent non seulement une écoute et une prise en compte de la dimension « psy », mais exigent également des compétences particulières en animation collective. Le professionnel est aussi « animateur » et maîtrise les techniques liées à la gestion d'un groupe. La co-animation facilite la répartition ou le relais de ces exigences durant les deux heures que dure la rencontre. Les approches peuvent se compléter, comme par exemple la présence de conseillères conjugales et familiales aux côtés des « psychologues ». Selon la définition qu'en donne la FNEPE, dans sa brochure sur le Conseil Familial et Conjugal, « Le conseiller conjugal et familial aide et accompagne des personnes, des couples, des familles, confrontés à des difficultés d'ordre intime, il s'inscrit dans une démarche de prévention, de soutien et de guidance. Le conseiller, paradoxalement, ne donne pas de conseils ; il écoute, informe et favorise la parole, aidant les personnes qu'il reçoit à trouver leurs propres réponses, à prendre leurs propres décisions. D'ailleurs, conseiller vient du terme anglais counselling, qui signifie tout à la fois assistance, orientation, aide psychosociale et doit être pris dans le sens de « tenir conseil avec », c'est faire réfléchir, réfléchir ensemble, essayer de recueillir le sens profond de ce que vivent les personnes, de ce que vit le couple. « Le conseil conjugal, c'est le travail du sens ».<sup>18</sup>

Son travail diffère d'une thérapie individuelle, de couple ou familiale. Il s'intéresse aux interactions relationnelles et sociales ainsi qu'aux situations problématiques dans le milieu familial ou professionnel, sur les relations interpersonnelles, le couple en tant que tel, sa dynamique, son affectivité, sa sexualité... L'approche et la présence de la Conseillère Conjugale et Familiale, dans l'animation des Cafés des parents®, est à ce titre intéressant, car c'est une professionnelle qui travaille sur l'intime et sur le lien.

### ***Le financement d'un Café des parents®***

Ce tableau nous permet de nous pencher sur un point important qui touche au modèle économique des EPE.

---

<sup>18</sup> **Xavier Gautier**, « A. Lhotellier. *Tenir conseil. Délibérer pour agir* », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 32/1 | 2003, 165-166.

**Tableau V. Financement du Café des parents®**

EPE	Organismes partenaires financeurs
57	CAF, Conseil Départemental
13	Pas de financement cette année
45	REAAP, diverses subventions
18	Pas de financement pour l'instant
07	CAF, Conseil départemental, communes
81	REAAP, PRE
Aix	REAAP, Mairies
50	REAAP 50
77	-
65	CAF, REAAP, politique de la ville, conseil départemental
21	REAAP, maison des ados
76	REAAP, conseil départemental

Les Ecoles des Parents et des Educateurs ont 2 sources principales de financement :

1. Subventions
2. Fonds propres (formations<sup>19</sup>, consultations<sup>20</sup>)

La pluralité des partenaires financiers publics des EPE est à souligner.

Dans le cadre de leurs missions, les EPE sont amenées à accompagner les familles dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville (les 40 associations et actions labellisées EPE couvrent aujourd'hui plus d'une centaine de quartiers prioritaires) ce pour quoi elles sont soutenues et financées par plusieurs opérateurs publics :

La commune (14%), l'Etat (13 %), le Conseil Départemental (5%), plus particulièrement en charge de la mise en œuvre de la Politique de la Ville

Elles reçoivent aussi des subventions de la CAF, dans le cadre du Programme de réussite éducative, du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents (REAAP), de l'ARS dans celui du Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins, ou bien des dispositifs d'emplois aidés<sup>21</sup>.

Le Café des Parents®, nous le voyons sur le tableau ci-dessus, est en partie financé au titre du dispositif REAAP. Deux cafés n'ont pas de financements externes et un seul, animé par des parents, ne fait pas appel à ces financements.

<sup>19</sup> Certaines EPE sont déclarées en tant qu'organismes de formation professionnelle par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

<sup>20</sup> Le coût des consultations est adapté aux revenus des personnes (certaines ne sont pas payantes)

<sup>21</sup> Rapport d'enquête auprès du réseau des EPE « Accompagnement à la parentalité et politique de la ville » FNEPE, juin 2017

Faire une typologie des Cafés des parents® n'est pas aisé, car chacun est singulier et marqué par son histoire, son territoire, les personnes qui les animent et les contraintes, mais nous pouvons proposer trois « types » de Cafés :

- Le Café « avec pignon sur rue », le plus proche d'un café traditionnel, avec toutes les dimensions originelles du café, qui a une fréquence d'ouverture régulière, au tout venant
- « L'action » Café des parents®, dans un lieu dédié, (EPE, MJC, établissement scolaire, bibliothèque) avec une fréquence mensuelle ou ponctuelle, le plus souvent avec un thème
- « L'action de prestation », la séance de « Café » a lieu sur demande, dans un lieu particulier, avec un thème

A travers trois brèves études de cas, nous donnerons à voir la diversité de ces cafés, tout en mettant en valeur les points focaux qui nous serviront de repères pour la suite de notre recherche.

### **c. Zoom sur 3 expériences**

#### **1. Le Café des parents® de Metz**

Ce Café a ouvert en 2004. Le constat de l'EPE était une dégradation importante des situations familiales, de parents isolés, absolument démunis, qui n'avaient personne à qui parler. Le projet de créer un lieu de proximité, ouvert à tous, avec une dynamique collective, a vu le jour.

#### ***Le cadre physique et temporel***

Qui pousse la porte de ce Café des parents® au 32 rue du Pont des Loges, à Metz, en plein centre-ville, découvre un endroit cosy, avec tables basses et fauteuils, doté d'un vrai comptoir, au-dessus duquel une pancarte indique le prix modique des consommations (50 cts). Le Café est spacieux, une salle de jeu accueille les enfants, -car ici les parents peuvent venir avec leurs enfants-, d'autres pièces permettent d'organiser des ateliers collectifs ou bien de s'isoler avec une personne pour un

échange plus confidentiel. Le Café des parents® est ouvert tous les après-midis, de 14 h 00 à 18 h 00, du mardi au samedi. Les rencontres sont ancrées dans le « ici et maintenant » sur un temps plus ou moins long, mais qui n'excède pas 2 heures pour chaque personne.

### ***Le cadre des échanges***

L'entrée est libre, les personnes sont anonymes, ne sont pas précédées d'un dossier et ne se connaissent pas à priori. Les personnes font « café », ils font cercle autour d'une table, dans les fauteuils ou les canapés, discutent, échangent. Les professionnels travaillent en binôme, ils accueillent, présentent, ils sont attentifs à chacun, à la fois proches et distants, préoccupés de tous, présents à la dynamique de groupe. La conversation peut démarrer sur des considérations météorologiques, sur l'actualité... Chaque conversation donne l'opportunité au professionnel de rebondir, de solliciter les autres parents présents, en tentant de susciter une empathie réciproque. Le professionnel est là pour réguler et garantir la fluidité des échanges. Lorsque l'intime surgit, ce qui est souvent le cas, il ne doit pas être livré impudiquement et hâtivement, dans le cas d'un « effet hémorragique », qu'on ne peut pas soigner. Il s'agit alors pour le professionnel, de prendre la personne à l'écart. Parfois, le groupe lui-même peut être contenant, apaisant.

### ***Le cadre théorique***

La règle des Cafés des parents® est d'être animé par un professionnel, le plus souvent un(e) ou plusieurs psychologues, souvent en binôme avec une conseillère familiale et conjugale, et dans ce cas, d'une orthophoniste.<sup>22</sup>

Dans ce café, ce sont les psys qui servent les boissons, et comme le fait remarquer la responsable, « cela contribue à démystifier les psys », à dépasser la représentation qui peut bloquer. Néanmoins ici, à travers les conversations, les échanges de points de vue, les confidences partagées, on travaille avec les parents, en s'appuyant sur la théorie de Carl Rogers<sup>23</sup>, l'Approche Centrée sur la Personne (ACP). L'hypothèse centrale de cette approche peut être brièvement résumée : *L'individu possède en lui-même des ressources considérables pour se comprendre, se percevoir différemment,*

---

<sup>22</sup> Bernadette Macé, la responsable du Café et du pôle de soutien à la parentalité et à la conjugalité

<sup>23</sup> Rogers, C., (2001) « L'approche centrée sur la personne – Anthologie de textes présenté par Howard Kirschenbaum et Valérie Land Henderson », Lausanne : Editions Randin

*changer ses attitudes fondamentales et son comportement vis-à-vis de lui-même. Mais seul un climat bien définissable, fait d'attitudes psychologiques facilitatrices, peut lui permettre d'accéder à ses ressources.*

Rogers pensait que chaque être humain est en mesure de savoir ce qui est bon pour lui. Selon lui il existe donc chez tous les organismes vivants une tendance à l'actualisation, ou à la réalisation de soi. Cette tendance à l'actualisation représente un des fondements de l'ACP, comme une confiance qu'il existe chez chacun une force directionnelle constructive allant vers la réalisation de son potentiel. En ACP, le thérapeute est donc convaincu que les individus et les groupes sont en mesure de définir leurs propres buts et décider de leur propre cheminement. Ce point est intéressant dans des contextes relatifs à l'enfance, la formation ou le monde professionnel où les systèmes dominants ont tendance à manifester un besoin constant de contrôle, de guidance ou de surveillance.

Dans le contexte des années 50, où les courants principaux et dominants étaient ceux de la psychanalyse et du behaviorisme, Rogers se démarquait clairement par son approche résolument humaniste, positive et bienveillante. Pour lui, les conditions nécessaires et suffisantes d'une modification thérapeutique de la personnalité sont les suivantes :

- L'existence d'un contact psychologique entre 2 personnes (relation)
- L'existence chez la première, appelée client<sup>24</sup>, d'une discordance intérieure, d'une vulnérabilité ou d'une anxiété (l'état du client – la présence d'une divergence entre le véritable vécu de l'organisme et la manière dont le sujet se représente dans ce vécu)
- L'existence chez la seconde, appelée thérapeute, d'une concordance intérieure – congruence – ou d'une véritable intégrité relationnelle (authenticité relationnelle du thérapeute)
- L'existence chez le thérapeute d'une considération – ou d'un regard – inconditionnellement positif (opposé d'une attitude d'évaluation par exemple)
- L'existence, chez le thérapeute, d'une compréhension empathique du système de références propre au client et la volonté de lui faire partager cette

---

<sup>24</sup> Ce terme de client n'est évidemment pas employé pour les personnes fréquentant le Café des parents®

compréhension (« pénétrer dans l'univers intime du client comme s'il s'agissait du sien, mais sans jamais perdre de vue le « comme si »)

- La perception, au moins embryonnaire, par le client de la compréhension empathique et de la considération positive inconditionnelle que lui porte le thérapeute

La qualité relationnelle est bien au cœur des Cafés des parents®, non seulement entre le professionnel et chacune des personnes, mais entre les parents eux-mêmes. La place qui leur est réservée est première. Et comme le souligne la responsable du Café « Nous n'avons pas de projet pour les parents, pas d'a priori sur un modèle parental particulier, nous tentons d'échapper à la posture de conseiller à laquelle nous préférons celle de co-chercheur. Le pari de ce Café des parents® repose sur la question de la complémentarité des compétences des parents, d'où l'importance de les recevoir en groupe pour favoriser les échanges, de savoirs, savoirs faire et savoirs être sur l'éducation. Ce pari ne prend effet que quand le professionnel est suffisamment contenant pour éviter au groupe de régresser, ce qui peut arriver. Cela lui demande disponibilité et créativité, pour permettre aux possibles d'advenir ».

## **2. Le Café des Grands-Parents, à Orléans**

Les Cafés des parents® ont donné naissance, à partir de besoins exprimés ou de constats récurrents, à des déclinaisons. Il existe par exemple des Cafés pour les parents d'adoslescents, des Cafés pour papas solos ou mamans solos et des Cafés pour les grands-parents. Le chantier de l'éducation touche bien au-delà de la parentèle, il concerne, avec les nouveaux modes de « faire famille », des beaux-parents, les grands-parents ou d'autres éducateurs en lien avec l'enfant. Il existe un Café des parents, à l'EPE du Loiret, créé en 2011. Le Café des Grands-parents est tout récent puisqu'il date de 2015. Il reflète l'évolution de notre société et la place particulière qu'ont prise les grands-parents, dans un contexte de crise, alors qu'il leur arrive de plus en plus d'être sollicités pour soutenir leurs enfants et leurs petits-enfants. Comment s'inscrire dans une relation sans « courcircuiter » les parents, comment ne pas imposer des principes éducatifs qui ne correspondent plus à ce qu'ils ont connu... ? Autant de questions et de dilemmes auxquels sont confrontés les grands-parents et auxquels ils viennent chercher des réponses au Café.

L'EPE est labellisée "Espace de Vie Sociale" par la CAF. Cette mission d'animation de la vie sociale vise à renforcer les liens sociaux et familiaux sur la commune en s'appuyant sur les initiatives et la participation des habitants dans la réalisation de projets.

### ***Le cadre physique et temporel***

La rencontre se tient à Olivet, ville de la périphérie d'Orléans, dans un quartier calme, une porte sur un jardin ceint d'un mur, une petite maison, accueillante. Au rez-de-chaussée, un salon ouvert, des sofas, une table basse, un plateau sur lequel sont préparées des tasses, avec du café, du thé. La « séance » dure deux heures et est animée par un psycho praticien relationnel. Une bénévole accueille les participants. Le rôle des bénévoles, eux-mêmes parents ou grands-parents est très important dans cette EPE. Ces bénévoles-parents, souvent à l'origine de l'action, sont aussi un relais entre les participants et le professionnel, avec lequel ils préparent la séance.

### ***Le cadre des échanges***

Les rencontres sont programmées à l'avance, elles ont lieu une fois par mois et portent sur une question précise. Par exemple, le jour de notre visite, le thème en est « La vie, la mort, comment en parler à nos petits enfants ». Ici, les participants se sont inscrits en amont, car le nombre de places est limité même si ouvert à tous. Le groupe ne doit pas être trop important, pour que chacun puisse avoir le temps de s'exprimer et que les interactions soient facilitées. Les personnes présentes ne se connaissent pas toutes, elles ont en commun d'être grands-mères ou grands-pères et de s'intéresser à cette question précise. Durant ce temps, elles vont parler de leur situation, de leur expérience personnelle, des questionnements auxquels elles sont confrontées. Le sujet amène souvent l'expression de vécus douloureux, où l'intime se partage. Le professionnel s'efface pour laisser la parole circuler, pour que chacun puisse être entendu. Il reformule constamment, repose une question, invite les autres participants à témoigner, à donner leur avis, à rebondir, donne quelques pistes à explorer. Ce n'est pas une consultation collective, c'est une façon pour des citoyens de confronter leurs expériences profondes, leurs avis et d'être éclairés par un professionnel. Chacun repart, non avec des théories, mais bien avec un nouveau savoir, unique, singulier, qu'il s'est approprié et a fait sien à partir de ce qui a fait écho en lui.

### ***Le cadre théorique et pratique***

Le psycho praticien relationnel pratique la psychothérapie, c'est-à-dire les soins non médicaux de la psyché, par l'écoute ou à l'aide de techniques actives, soit en séances individuelles, soit en groupe. Il ne s'occupe pas de la maladie en tant que telle mais de la personne en difficulté. Il ne délivre pas de médicaments. Ce n'est pas non plus un chercheur scientifique mais un praticien qui exerce un art particulier auquel il s'est spécialement formé : la psychothérapie.

La spécificité de cette pratique est que l'accent est mis sur la relation entre le praticien et le consultant, et ce, quelle que soit la technique utilisée. Elle vise à une transformation en profondeur, tenant compte de l'inconscient. Ceci l'oppose aux thérapies comportementalistes qui se basent sur des techniques de rééducation comportementales ayant pour seul but de faire disparaître le symptôme. Ceci la différencie également de la thérapie de soutien (limitée dans le temps) qui ne vise pas l'obtention de remaniements psychologiques profonds mais plutôt à un renforcement des capacités adaptatives concernant les situations présentes.

Dans le cas de l'animation d'un Café des parents®, le professionnel doit rester attentif à la dimension inconsciente mais son rôle essentiel est de permettre à la parole de se libérer et aux participants d'échanger, de s'entraider, de débattre.

A la fin de la rencontre, chaque personne remplit un formulaire pour donner son avis sur la séance, proposer des thèmes qu'elle souhaiterait aborder<sup>25</sup>. Les thématiques retenues viennent toujours d'une demande des personnes. La personne bénévole remet une bibliographie sur des ouvrages traitant du sujet, à lire pour soi ou à partager avec ses petits-enfants.

Les sujets des Cafés des parents®, ou des Grands-parents, reflètent les préoccupations de l'époque, en lien avec des expériences vécues et éclairées par les apports en psychologie et en psychanalyse.

### **3. Les Cafés des parents en région PACA**

Nous avons choisi de nous pencher sur le cas de la région PACA à partir d'une demande de subvention vers l'ARS, demande mutualisée pour financer l'ensemble

---

<sup>25</sup> Un exemplaire de formulaire en annexe 3

des Cafés des parents® sur la région. Ces Cafés sont présentés comme un dispositif régional de soutien à la fonction parentale. Ce dispositif s'inscrit dans la Politique de la ville. L'INSEE la définit ainsi : La Politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle se déploie sur des territoires infra-urbains appelés « quartiers prioritaires de la politique de la ville », caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés. La Politique de la ville, créée en 1977 a subi de multiples évolutions, elle reste controversée, le sociologue Thomas Kirszbaum note que « La politique de la ville française se singularise en effet dans le paysage international par un caractère bureaucratique et descendant qui n'a fait que se renforcer au fil des ans. Si le mode de gestion des quartiers peut varier d'une ville à l'autre, partout le pouvoir est un monopole public exercé en commun par l'État et les municipalités, et par eux seuls, au nom d'une vision très étroite de la légitimité à intervenir dans la fabrication d'un intérêt général local »<sup>26</sup>. Cela pose la question de la place des Cafés des parents®, dans un cadre qui serait contraint et qui pourrait limiter leur marge de manœuvre et de créativité.

L'action est ainsi décrite au financeur (l'Agence Régionale de la Santé) comme un espace de parole, ouvert et libre d'accès, d'une durée de deux heures, autour des questions liées à l'enfance, à l'adolescence et à la place du parent. Il doit créer un espace contenant, aidant les parents à développer une sécurité personnelle, familiale voire sociale et à trouver des réponses adéquates. Il peut proposer un lien, une orientation vers d'autres lieux, temps et types d'accompagnement.

Ce qui nous semble important de souligner, parce qu'il constitue un focus important non mentionné encore, c'est que cette action positionnée comme une prestation, s'adresse à un public ciblé. En effet, les bénéficiaires de l'action en sont les parents résidant dans les quartiers prioritaires « Politique de la ville ». Les EPE constatent qu'une partie importante de ces parents présente une accumulation de facteurs de vulnérabilité pouvant rendre difficile l'exercice de leur fonction parentale. La principale caractéristique des bénéficiaires est l'isolement et le repli sur soi. Les familles n'osent pas spontanément demander de l'aide, notamment dans des situations traumatiques :

---

<sup>26</sup> Thomas Kirszbaum, « Vers un empowerment à la française ? - À propos du rapport Bacqué-Mechmache », *La Vie des idées*, 12 novembre 2013. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Vers-un-empowerment-a-la-francaise.html>

primo-arrivants, parcours migratoire difficile entraînant des ruptures et des pertes de repères familiaux et sociétaux, parcours de vie compliqué, monoparentalité, deuil, jugement des autres, accessibilité à des milieux de garde, manque de temps consacré aux enfants, etc. Tous ces facteurs altèrent facilement les compétences éducatives et psychosociales des parents.

Les Cafés des parents® s'inscrivent dans la Politique de la ville comme une action visant principalement à créer du lien et à développer les compétences psychosociales des parents.

### **C. Le café, un « monde vécu » ?**

#### **a. Points communs fonctionnels entre café et Café des parents®**

A travers cette première description, nous pouvons déjà identifier les grandes lignes qui marquent ces Cafés des parents® et qui rejoignent les fonctions générales du café, dont nous avons parlé précédemment :

Le cadre d'abord, car il est primordial, c'est un cadre contenant mais aménagé pour se sentir en sécurité. Les cafés des Parents® sont « des lieux ouverts, libres et faciles d'accès, conviviaux, confortables, attractifs, accueillants... ». Le cadre est tenu par un garant des règles, qui est à la fois animateur et récepteur, c'est un « professionnel ». Le règlement donne des codes de conduites et de postures, non des normes qui auraient la velléité d'avoir une emprise quelconque sur les esprits.

C'est un lieu neutre, laïc, accessible et où l'on ne doit pas présenter de justificatifs, où l'on a pas de dossier ni de fichier, où l'on peut venir anonymement. Un lieu où l'on peut être soi. C'est un espace public sans enjeux institutionnels.

On y retrouve toutes les fonctions d'un café : espace de socialisation pour briser l'isolement et le repli sur soi, espace de parole et de débat d'idées, de confrontation à l'Autre, un lieu d'entraide aussi, puisqu'il favorise les échanges et le soutien mutuel.

C'est un lieu de passage, un carrefour entre soi et les autres, entre des espaces privés (foyer, bureau) et des espaces institutionnels (services publics, école...).

## **b. Les conditions pour l'émergence du possible**

Le café ne se définit pas par ce qu'il est mais par ce qui s'y vit.

Revenons au Café des Parents®, regardons attentivement les raisons de « faire café » et les conditions pré-requises.

### ***Une prise de conscience de la complexité du monde et de sa propre fragilité***

Nous l'avons vu, l'accueil est inconditionnel, le point commun entre toutes ces personnes, qui ne se connaissent pas, est de se sentir une responsabilité : celle d'être parent, grand-parent, beau-parent ou simplement d'être éducateur. Celle d'avoir à accompagner un ou des enfants vers leur vie d'adulte. Cette responsabilité, ils la portent tout au long d'une vie, à des degrés différents et sont confrontés à des difficultés plus ou moins grandes. Notre monde est celui de la complexité, l'individu se met alors en quête, à défaut d'institutions qui font autorité, de lieux tiers qui font référence.

Nous évoquions en introduction une « école de la vie », en réponse à la perte de confiance dans les institutions, une école sans recettes, sans normes, où chaque personne deviendrait sujet, acteur, auteur, livré à sa liberté, soumis à sa fragilité. Pousser la porte d'un Café des parents®, c'est reconnaître que l'on a besoin d'étayage. C'est à la fois un acte volontaire, qui traduit sa liberté individuelle, un acte non contraint, un choix et une démarche constructive. La personne vient chercher, à se rassurer, se soulager, se déculpabiliser, relativiser mais aussi à comprendre, à connaître, à apprendre. Cela suppose d'avoir conscience de sa propre fragilité et d'accepter de se remettre en cause.

### ***Le risque de la rencontre, un pari.***

Ce parent qui pousse la porte d'un Café des parents® le fait parce qu'il a conscience de sa responsabilité, qu'il éprouve – ou pas- des difficultés et ne sait pas comment y faire face, qu'il a confiance dans le cadre qu'il choisit et dans l'éventualité de rencontrer d'autres parents. C'est un pari, c'est un risque. Il ne sait pas ce qui va arriver, qui il va rencontrer. En face de lui, les professionnels sont tout aussi prêts à accueillir l'inconnu, l'imprévu, l'inattendu. Ils ne savent pas quelles seront les personnalités présentes, ils ne savent pas si l'alchimie va, une fois de plus fonctionner – ou pas.

Chacun prend, et c'est ce qui nous semble une des conditions pour que le possible advienne, le risque de la rencontre. La personne vient d'abord pour elle, dans son intérêt personnel, pour trouver des réponses à ses questions. Ce qui lui importe d'abord, c'est son propre intérêt. Elle n'a pas pour ambition de transformer la société, elle souhaite juste améliorer sa propre vie. Mais elle vient en connaissance de cause au Café des parents®. Quand nous parlions d'individualisme, on peut se demander si cette démarche relève d'une initiative individualiste de consommateur, ou au contraire, si elle ne révèle pas le caractère profondément social et le besoin relationnel de la personne, qui ose prendre le risque de la rencontre.

### ***Ici et maintenant***

Les professionnels du Café des parents® prennent soin de l'instant présent, de la personne là où elle en est. Pour les participants, ce qui se dit, se vit, se livre, semble relever de l'éphémère, un savoir particulier qu'il faut saisir dans l'instant, des ingrédients à agréger, une recette à créer soi-même, à partir de tout ce et tous ceux présents dans l'instant. Il n'existe pas de projet. Nous nous nous étonnons de ce paradoxe entre le fait que ces personnes venues pour échanger parfois sur un thème précis en matière d'éducation, vont confronter leurs expériences, leurs idées, trouver ensemble des alternatives, faire des propositions et que de cette intelligence collective, il ne ressortira aucun projet commun.

### **c. Un monde vécu pour quelle contribution au monde commun ?**

Sommes-nous alors dans ces niches sociales, dont parle Bernard Perret, ces fragments du monde commun, qu'il appelle « monde vécu » ? Des résultats d'associations spontanées, éphémères parfois, de rencontres, d'affinités électives, de relations privilégiées, sans symbole de portée générale ni projet ?

Au début de notre stage, nous nous sommes souvent interrogée sur cette absence de « projet » (la moitié des EPE n'ont pas formalisé de projet associatif), de souhait de transformation sociale, d'utopie qui guiderait l'action et fédérerait les énergies. La FNEPE affiche, pour le réseau des EPE, une charte, avec ses valeurs et ses finalités<sup>27</sup> mais n'annonce pas la vision de la société à laquelle elle souhaite contribuer.

---

<sup>27</sup> Voir Annexe 4

C'est dans le cadre de la démarche d'évaluation de l'utilité sociale des EPE, que nous avons pu observer, analyser, comprendre et réinterroger le sens et la portée de leurs actions. Si l'on conçoit l'utilité sociale comme contribution au monde commun, quels sont les effets positifs des EPE en général et des Cafés des Parents® en particulier, sur les individus et sur la société ? Qu'est-ce qui se joue là, qui touche à des nouvelles manières de faire, d'être ? Quelle articulation entre les besoins individuels et l'intérêt collectif ?

## Partie deux : Un cadre qui réunit, des liens qui libèrent

*Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde.*<sup>28</sup>

Paolo Freire

---

Le cadre du café posé et celui du Café des parents® démontré, que se joue-t-il à l'intérieur ? Si le lieu est neutre, hors des enjeux institutionnels, les enjeux personnels qui se révèlent là sont forts. Est-ce un simple, autre, café à thème, sur des questions de parentalité ? Pousse-t-on la porte du Café des parents®, pour échanger des recettes pratiques ou recevoir un cours théorique sur « Comment éduquer mon enfant » ? Les besoins, les attentes des parents portent sur l'éducation et la parentalité, il s'agit dès lors de clarifier ces concepts pour saisir la complexité de la demande et envisager comment répondre à cette demande. Il n'y a pas de modèle éducatif idéal, mais peut-il exister un « projet » éducatif à construire ensemble...

Les EPE mettent en avant leur approche de coéducation et se réclament parfois de l'Education populaire : comment cela se traduit-il dans les interactions ? Quels effets cela produit-il sur les parents ? Quelles sont les leviers activés ?

### A. L'éducation en questions

Les EPE se définissent dans le champ de l'éducation, avec comme approche, la coéducation, et comme moyen, le soutien à la parentalité. Certaines mettent en avant leur appartenance au mouvement d'Education populaire. Comment a évolué l'éducation et qu'attend-on des parents aujourd'hui ? Comment se positionne l'Ecole des Parents et des Educateurs, dont le Café est un des modes d'intervention ?

#### a. L'éducation : Educare ou Educere ?

Que signifie "éduquer" ? La réponse du dictionnaire Larousse, indique que ce verbe viendrait du latin *educare*, *educare*. Et, en effet, le dictionnaire latin-français nous

---

<sup>28</sup> Paulo Freire. (1974), *Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution*, Paris. Maspéro

apprend que *educare*, -are signifie «nourrir, instruire». Mais surtout, il nous révèle un autre verbe dont la première personne du présent est identique, *educare*, mais dont l'infinitif est *educere* ; il ne s'agit plus de nourrir, mais de *educere*, c'est-à-dire «conduire hors de», et en particulier, conduire hors de soi-même. *Educere*/faire éclore, signifie aider à mettre au monde, conduire, diriger, renvoie à l'action de l'éducateur qui doit apporter les contenus nécessaires à l'éducation, *educare*/élever veut dire aider l'individu à être plus grand qu'il n'est en s'appuyant sur ce qu'il est, faire confiance aux potentialités du sujet.

Dans l'Ancien Régime, on ne fait aucun cas de l'enfance. Comme dans l'Antiquité, l'éducation vise à transformer le plus rapidement possible l'enfant en adulte agissant. C'est au XVII<sup>ème</sup> siècle que s'élève, au nom de l'enfance, une protestation contre l'éducation traditionnelle : l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau (1762). Les thèses qu'il développe sont très modernes : le premier âge doit être celui de l'épanouissement des organes ; il faut suivre et aider la nature de l'enfant sans encombrer son esprit de lectures, encourager ses aptitudes manuelles, sans contrarier les aspirations idéalistes de l'adolescent, etc.

Jusqu'aux années 1970, l'éducation est plus proche de « *educere* », mais « il est interdit d'interdire » en 1968 vient renverser la tendance. *Eduquer* change de sens, il faut tout mettre en œuvre pour que la personnalité de l'enfant se révèle telle qu'elle est. Le rôle des parents est de soutenir la révélation de l'identité cachée de l'enfant, inciter sans contraindre<sup>29</sup>.

### ***A quoi sert l'éducation ?***

Les avis sur la question sont évidemment pluriels et il nous semble que cette diversité nous montre à quel point il est difficile de contenir cette notion.

Pour Durkheim, le sociologue, le but de l'éducation est de faire en sorte que l'enfant devienne un être social, qu'il soit capable de s'adapter à la société dans laquelle il vit. « L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que

---

<sup>29</sup> L'EPE s'est largement inspirée de l'Éducation nouvelle et des pédagogues comme Montessori, Freinet.

réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné ». Plus brièvement, « l'éducation est une socialisation... de la jeune génération » (Durkheim, 1922). L'éducation est aussi le moyen d'assurer la continuité d'une génération à l'autre, ce qui lui confère un statut particulier. Fait social elle-même, elle est un processus de transmission, la voie par laquelle les générations adultes imposent aux enfants, en exerçant sur eux une pression continue, les différentes manières de voir, de sentir et d'agir que sont les autres faits sociaux.

Si nous regardons du côté des philosophes, Durkheim lui-même dit de Kant : « Pour Kant, le but de l'éducation est de développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible » (Durkheim, 1922). La philosophie, à cet égard, reste sans doute trop abstraite, car elle oublie de considérer l'homme réel d'un temps, d'un pays, d'une société. Serge Lebovici, psychanalyste contemporain, rejoint Kant dans la dimension personnelle de l'éducation, c'est-à-dire conduire à un épanouissement personnel aussi complet que possible, par rapport à l'ouverture que la société offre. Nous avons là deux courants contraires de l'éducation. Dans celle de Durkheim, sociologue, elle est au service de la collectivité. Pour Kant, philosophe, l'éducation recherche la pleine réalisation de l'individu.

Serge Hefez, psychiatre, psychanalyste, spécialisé en thérapie, dans une interview de la revue l'Ecole des Parents<sup>30</sup>, admet que « il faut savoir qu'en psychanalyse, le terme d'éducation n'est pas un terme qui a beaucoup de sens. Par contre, le terme de transmission nous importe. L'éducation est avant tout une affaire de transmission à la fois consciente et inconsciente. Elle induit un apprentissage réciproque entre parents et enfants. » Albert Jacquard, dont la définition articulant la dimension personnelle et universelle, opte pour une éducation qui permet de devenir sujet, auteur et acteur de sa vie : « L'objectif premier de l'éducation est évidemment de révéler à un petit d'homme sa qualité d'homme, de lui apprendre à participer à la construction de l'humanité et, pour cela, de l'inciter à devenir son propre créateur, à sortir de lui-même pour devenir un sujet qui choisit son devenir, et non un objet qui subit sa fabrication<sup>31</sup>. Dans un article paru sur le site du « Café pédagogique », Philippe Mérieu

---

<sup>30</sup> Hors-Série n° 600 Janvier-février 2013, p 44

<sup>31</sup> Albert Jacquard, extrait de "L'héritage de la liberté » Paris, Ed. Seuil, 1986

confirme : « Il s'agit bien, en réalité, de mettre en tension deux exigences : l'exigence de transmission et celle d'appropriation. C'est l'adulte qui éduque et enseigne, mais c'est l'enfant qui grandit et apprend. L'enfant ne peut décider de ce qu'il doit apprendre – sinon, c'est qu'il serait déjà éduqué – mais il doit l'apprendre par lui-même – pour que cet apprentissage fasse de lui un sujet. »<sup>32</sup>

Les avis divergent sur les finalités de l'éducation, nous avons vu en introduction que la famille et l'école sont elles aussi prises dans ces tensions. Du côté de la famille, ni la pensée ni le modèle unique ne sont plus de mise et les réponses sont individualisées, du côté de l'école, la réponse reste institutionnelle et essaie de préparer l'enfant à se débrouiller dans un monde complexe.

### ***L'éducation, un chantier permanent***

Il n'y a pas d'absolu en éducation, ce qui était valable et accepté collectivement hier, reconnu bon ou mauvais, ne l'est plus aujourd'hui, le sera encore moins demain. De même, ce qui est valable et accepté ici, en France, il est possible qu'il ne le soit pas dans un autre pays, dans une autre culture... L'enfant est en perpétuel devenir et l'éducation est un chantier permanent, qu'il convient d'observer dans un contexte, avec en perspective la société que l'on veut construire demain.

Durkheim lui-même insiste sur le reproche général qu'encourent toutes les définitions de l'éducation. « Elles partent de ce postulat qu'il y a une éducation idéale, parfaite, qui vaut pour tous les hommes indistinctement ; et c'est cette éducation universelle et unique que le théoricien s'efforce de définir. Mais d'abord, si l'on considère l'histoire, on n'y trouve rien qui confirme une pareille hypothèse. L'éducation a infiniment varié selon les temps et selon les pays. Dans les cités grecques et latines, l'éducation dressait l'individu à se subordonner aveuglément à la collectivité, à devenir la chose de la société. Aujourd'hui, elle s'efforce d'en faire une personnalité autonome [...] Dirait-on que le fait n'est pas l'idéal ; que si l'éducation a varié, c'est que les hommes se sont mépris sur ce qu'elle devait être ? Si l'on commence par se demander ainsi qu'elle doit être l'éducation idéale, abstraction faite de toute condition de temps et de lieu,

---

<sup>32</sup> Site du café pédagogique,  
<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2016/07/01072016Article636029558921427662.aspx>

c'est qu'on admet implicitement qu'un système éducatif n'a rien de réel par lui-même » (Durkheim, 1922, p 147).

Comme le souligne aussi très justement Jean-Luc Le Cam<sup>33</sup>, la dimension temporelle est importante dans les débats sur l'éducation. « Ce domaine touche en effet à la fois au passé, au présent et au futur. Au passé, car toute éducation vise et implique la transmission d'un héritage, culturel ou religieux, cognitif et pratique, de savoirs, savoir-faire et savoir-être que les générations ont au fil du temps mis au point, accumulés ou elles-mêmes transmis. C'est pourquoi le discours sur l'éducation est volontiers conservateur. Mais il touche aussi au futur par la « matière » qu'il entend transformer ou préparer. C'est un lieu commun des discours sur ce que doit être l'éducation à promouvoir. Même dans les sociétés d'Ancien Régime attachées à l'idéal fixiste de la conservation sociale, il était convenu que travailler sur l'éducation revenait à investir pour demain. Et dans les périodes où l'idée de progrès a triomphé, telles les apogées de l'humanisme, des Lumières ou du positivisme, les utopies éducatives comme les projets ambitieux de transformation du monde par l'éducation se sont multipliés. Enfin, c'est bien évidemment dans le présent immédiat que se trouvent les problèmes à résoudre, les défauts à corriger mais aussi les moyens à mobiliser, les organisations et les méthodes à appliquer voire à réformer. Et ce, toujours dans l'idée d'un avenir à améliorer, tout en gardant l'œil fixé sur le passé où puiser des sources d'inspiration pour les réformes à faire, ou au moins des leçons sur les erreurs à ne plus commettre. Voilà pourquoi les discours et débats sur l'éducation ont toujours quelque part un rapport avec le temps. »

### ***Eduquer, un « voyage découverte » ?***

Il existe bien deux conceptions au sein même de l'étymologie du mot, double origine educare et educere. Catherine Sellenet, professeur en sciences de l'éducation, lors d'un colloque à la FNEPE en 2012<sup>34</sup> a souligné cette tension entre les deux approches : faire confiance aux potentialités de l'enfant tout en le dirigeant, est un savant dosage qui doit rester en tension, l'art des parents comme celui des professionnels est de maintenir vivante cette tension, tension fondatrice qui a bien du

---

<sup>33</sup> Jean-Luc Le Cam, « L'histoire de l'éducation : discipline de recherche historique ou science auxiliaire de l'action pédagogique ? Les leçons d'une comparaison franco-allemande », *Histoire de l'éducation*, 137 | 2013, p 93-123.

<sup>34</sup> Hors-Série n° 600 Janvier-février 2013, p 35

mal à être respectée. Pris dans cette double contrainte, identifiée également par François de Singly (2009), les parents hésitent entre des discours d'experts opposés, des intervenants contradictoires et dissonants, d'où l'impuissance parentale, qui ne ressemble en rien à une démission et ne peut être confondue avec elle. Catherine Sellenet conclue son intervention au colloque en questionnant « Nous sommes passés d'une éducation contrainte, à une éducation ouverte, laissant la place à l'initiative de l'enfant, dans un cadre qui autorise le mouvement sans transiger sur la sécurité. Et s'il y avait une troisième voie : l'éducation n'est plus un voyage transmission mais un *voyage découverte*. Elle a changé de registre, passant d'un modèle de l'éducation obéissance à l'éducation autonomisation, l'éducation devient un voyage à la carte et non un voyage organisé. Quel cadre adopter alors ? Quelles ressources pour ce voyage ? Plutôt que des savoirs, qui seront vite obsolètes, il faudrait donner aux enfants des grilles qui leur permettent d'interpréter le monde et de s'orienter dans la masse des savoirs.

Elever des enfants, serait plutôt un art qu'une science exacte ? Exercer des fonctions parentales c'est, nous rappelle Philippe Raffin<sup>35</sup>, avant tout « une manière forcément singulière d'être au monde, de vivre, de transmettre cet élan vital indispensable à l'avènement de la personne ». Les enseignements, les ouvrages spécialisés qui disent aux parents « comment » ils devraient éduquer leur enfant foisonnent sur les étalages des librairies. Une nouvelle norme, qui les enjoint à faire comme il faut, leur met une lourde pression sur les épaules.

Nous voyons que l'éducation suscite de nombreux débats, qu'elle est constamment remise en chantier, qu'elle dépend de chaque personne, qui la reçoit, qui la donne, dans ce mouvement où chacun grandit. Le « comment » est aujourd'hui une question que se posent de nombreux parents, pris entre, nous l'avons dit, le « educare » et le « educere ». S'ils n'adoptent que la première tendance, ils risquent de développer une éducation trop laxiste, d'attendre que la bonne nature de l'enfant se révèle seule, s'ils suivent la seconde, l'éducation risque d'être trop coercitive. Tout l'art des parents est de maintenir un juste équilibre entre les deux. Les parents ne savent plus comment « faire bien ». On entend souvent dire qu'il n'y a plus de repères, au contraire, les

---

<sup>35</sup> Président de la FNEPE, 1999

repères foisonnent, se multiplient, mais ils sont parfois contradictoires, flous, et ne peuvent être pris pour une éducation « clé en main ». Vers qui se tourner ?

## **b. De l'éducation des parents...**

Mme Vérine, dès 1929, nous l'avons déjà longuement évoqué, crée une Ecole des Parents. Elle se passionne pour les pédagogies nouvelles et les sciences humaines, a une sensibilité traditionnaliste, familialiste, joint à un véritable intérêt pour les apports nouveaux de la psychologie et le courant de l'éducation nouvelle. Ce courant qui met l'enfant au centre du processus éducatif et vise l'épanouissement de sa personnalité, le met en position d'acteur. Pour « éduquer » les parents, elle prône la confrontation d'expériences, la réciprocité des échanges, les savoirs nouveaux sont diffusés dans des conférences au Musée social, à la Faculté de médecine, à la Sorbonne. Ces parents sont aussi en capacité « d'éduquer les éducateurs ». Elle fait appel à eux, mais aussi à des médecins, des psychiatres, auteurs, chercheurs. Elle fait intervenir le professeur Heuyer<sup>36</sup>, Françoise Dolto, André Berge<sup>37</sup>.

### **...Au soutien à la parentalité**

Qu'est-ce que cette notion de parentalité ? Le Larousse nous indique qu'il s'agit de la « fonction de parent, notamment sur les plans juridiques, moral et socio-culturel ». Cette notion de parentalité est récente<sup>38</sup>. Ce terme est utilisé par des psychologues et des psychanalystes pour décrire un processus psychique de maturation et d'appropriation de la fonction parentale. Repris ensuite par ceux qui travaillent avec des familles à la croisée du champ social, juridique et psychologique, il devient un terme transdisciplinaire. Les sociologues l'ont ensuite adopté pour traiter de la « monoparentalité » et des relations parents/enfants dans les nouvelles configurations familiales. C'est ce terme qu'emploient aujourd'hui les EPE.

Comme l'ensemble des pays de l'OCDE, la France a développé une politique de soutien à la parentalité pour accompagner les évolutions familiales et « aider les parents à être parents ».

---

<sup>36</sup> Georges Heuyer, 1884-1977, médecin, professeur à la faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie nationale de médecine. Fondateur en France de la pédopsychiatrie. Il dirigea la revue de L'École des Parents au début des années 50

<sup>37</sup> André Berge, 1902-1995, est un médecin, psychanalyste et homme de lettres français. Il fait partie en 1930 des fondateurs de l'École des parents et éducateurs (EPE) de Paris dont il reste vice-président jusqu'à la fin de sa vie

<sup>38</sup> Le terme « parenthood » apparaît chez la psychanalyste T. Benedek à la fin des années 50

Pour Gérard Neyrand<sup>39</sup>, l'emploi public du terme parentalité correspond à l'importance croissante donnée par la société au fait parental, mais va au-delà. D'après lui, « la relation parent-enfant est en train de connaître sous nos yeux une promotion telle qu'elle en devient une des références majeures de l'action sociale en direction des publics précarisés, mais plus encore de la gestion politique de l'ensemble de la société » (Neyrand, 2011, p 7).

Au niveau européen, la recommandation du Conseil de l'Europe relative aux politiques publiques visant à soutenir « une parentalité positive » définit la parentalité comme comprenant « l'ensemble des fonctions dévolues aux parents pour prendre soin des enfants et les éduquer »<sup>40</sup>.

Pour le Groupe d'Appui à la protection de l'enfance<sup>41</sup>, s'appuyant sur les réflexions européennes, « la parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Au-delà du statut juridique conféré par l'autorité parentale, elle est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale : matérielle, affective, morale et culturelle. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement, l'éducation de l'enfant ».

L'Ecole des Parents et des Educateurs travaillaient avec les parents bien avant que l'on ne parle de parentalité. La mise à l'agenda politique des questions de parentalité dans les années 90, leur traduction dans la législation et la création de dispositifs tels que les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) en 1999, apparaissent de facto comme la légitimation d'une action menée depuis plus de soixante ans par les EPE. Cela étend et institue, ce qui, à l'origine, se menait dans une dimension artisanale. Elles furent les précurseurs. Cependant, on assiste à un paradoxe, la reconnaissance publique de cette problématique dans des politiques publiques certes, reconnaît, légitimise leur action et offre des opportunités de financement aux EPE, mais dans le même temps, les fragilise en instaurant un

---

<sup>39</sup> Sociologue, professeur à l'université de Toulouse

<sup>40</sup> Recommandation du Conseil de l'Europe REC 2006-19 du 13 décembre 2006.

<sup>41</sup> Créé à l'initiative de la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE), le groupe national d'appui à la mise en œuvre de la réforme de la protection de l'enfance sur les territoires se réunit depuis octobre 2007. Fin 2010, les représentants des services de l'Etat ont quitté le groupe d'appui, estimant que la réforme de la protection de l'enfance était mise en œuvre sur le territoire.

véritable marché de la parentalité, susceptible de créer de la concurrence entre structures.

La parentalité est une problématique complexe, qui peut donc être abordée par des angles différents, en fonction du rôle et des intérêts de chaque entité. Les EPE sont au carrefour de ces enjeux, elles représentent une sorte de boussole identitaire, non pas pour donner des « modes d'emploi prêts à l'usage », mais pour accompagner ce processus, avec un véritable défi pour répondre aux besoins des parents, à la « commande » de l'Etat et à la pression du marché, dans perdre son identité, sa créativité et sa démarche d'origine.

### **c. La référence à l'Education populaire**

Certains cafés empruntent à l'Education populaire des pratiques (animation collectives, théâtre-forum...) et des principes, des postures (accueil inconditionnel, éducation tout au long de la vie...) sans que pour autant, la finalité et le sens de l'Education populaire en soit forcément interrogés.

Il est vrai qu'il n'est pas aisé de définir simplement l'éducation populaire, le terme désigne à la fois une démarche, une histoire, des institutions, un label gouvernemental et une ligne de subventions. Mais pour Bernard Blier, il existe un invariant, même si l'éducation populaire prend, d'un pays à l'autre, des formes et des contenus différents, c'est « l'affirmation de l'éducation comme émancipatrice et moyen pour l'homme d'exercer son pouvoir sur lui-même et sur le monde (pouvoir intérieur, pouvoir de, pouvoir sur), ce que le terme anglais d'empowerment, résume assez bien »<sup>42</sup>. Il existe une large littérature consacrée à l'Education populaire, nous ne ferons ici qu'esquisser ses spécificités et en quoi l'EPE peut s'en réclamer (ou pas).

Christian Maurel (2010) la définit comme une « praxis culturelle de transformation sociale et politique, qui s'attache, contre tous les consensus artificiels confortant l'immobilisme, à réveiller les contradictions, à faire conflit, à construire les situations et les procédures visant à augmenter notre puissance individuelle et collective d'agir, et

---

<sup>42</sup> Ecole des Parents, hors-série n°581, novembre 2009, p 8

ainsi à nous ouvrir les chemins d'une émancipation entendue comme dégagement de la place qui nous a été assignée par les conditions sociales, les appartenances culturelles, le genre, ou encore les handicaps de toutes sortes ».

C'est une praxis et donc une recherche-action. Elle lie étroitement individu, collectif et social. Au niveau individuel, il s'agit d'avoir une capacité réflexive et de faire dialoguer les rôles d'agent, d'acteur et d'auteur. Il s'agit aussi de « tuer les flics qu'on a dans la tête », pour reprendre une formule d'Augusto Boal (l'initiateur du Théâtre de l'opprimé<sup>43</sup>) et de se libérer des dominations intériorisées. Dans sa dimension collective, elle repose sur la capacité de formation par les pairs, l'aptitude à mobiliser l'intelligence collective pour travailler sur la complexité et développer un travail d'expérimentation. Sur le plan social, elle inscrit l'action dans un rapport social et permet à chacun de se sentir vecteur de transformation sociale.

L'apprentissage passe par l'action collective, un espace de construction de relation, d'élaboration collective de la pensée, de solidarité. Cette action collective a une fonction socio-politique individuelle et collective. Ce que prône Paulo Freire, à travers cette phrase mise en exergue de cette deuxième partie.

Paolo Freire, pédagogue brésilien (1921-1997) est connu pour avoir encouragé une alphabétisation militante, en faveur des adultes issus de milieux pauvres, et conçue comme un moyen de lutter contre l'oppression. L'originalité de sa démarche réside dans le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'apprendre à lire et à écrire, mais aussi de comprendre le monde qui nous entoure, comme il le dit lui-même de « promouvoir chez le peuple touché par une action éducative une conscience claire de sa situation objective » et « le but de l'éducateur n'est plus seulement d'apprendre quelque chose à son interlocuteur, mais de rechercher avec lui, les moyens de transformer le monde dans lequel ils vivent »<sup>44</sup>. L'éducation vise, selon la pédagogie de l'opprimé, à instituer de nouveaux rapports entre enseignants et apprenants, et cela passe par une valorisation des savoirs propres aux apprenants.

La FNEPE se réclame de faire partie de l'Education populaire, notamment au travers de son agrément « Jeunesse et Education populaire ». La plupart des EPE également.

---

<sup>43</sup> Augusto Boal, Le Théâtre de l'opprimé, La Découverte, Poche, 1996

<sup>44</sup> Paulo FREIRE, Pédagogie des opprimés (suivi de « Conscientisation et Révolution »), petite collection Maspero, 1974

Au cours de notre stage, nous les avons interrogés sur cette référence. Conviction ou opportunité institutionnelle ?

Il est intéressant de noter que les réponses sont très contrastées. Certaines EPE s'en revendiquent ouvertement. Pour d'autres, le terme Education populaire n'évoque rien, elles ne savent pas vraiment ce qu'il recouvre (dans son projet, son histoire), cela dénote aussi la perte de visibilité de ce mouvement, que les jeunes générations ne connaissent peut-être pas ou qu'il y a une rupture dans la transmission. Pour d'autres encore, c'est un mouvement militant et dans la velléité de l'EPE à rester neutre, a-politique, il y a un refus d'adhésion et de revendication à ce qui pourrait sembler un positionnement. Bernard Blier notait déjà en 2009<sup>45</sup>, que s'il y avait une proximité des EPE avec le champ et les pratiques de l'Education populaire, elles semblaient s'éloigner du référentiel : tout d'abord parce qu'elles positionnent l'adulte en tant que parent plus qu'en tant que citoyen, que le collectif n'est pas valorisé comme valeur sociétale, et si émancipation il y a, elle reste individuelle plus que collective. Il s'interroge sur le fait que l'association reste marquée par l'intervention à dominante « psy ». Cependant, dans notre connaissance empirique de quelques EPE, certaines se réclament clairement et ouvertement de cette démarche d'Education populaire, avec une conscience aigüe d'être une association, qui n'est pas neutre dans le sens où elle a un rôle et du poids dans le paysage social.

Ici, la cohabitation d'une dimension « psy » et « d'éducation populaire », qui sont deux cultures différentes, s'avère féconde, cela ouvre notamment sur des pratiques nouvelles, de la créativité, et c'est ce qui nous semble intéressant à relever.

#### **d. Collaborer, coopérer, coéduquer ?**

Nous terminerons ce tour d'horizon des concepts par celui de coéducation, qui est souvent mise en avant dans des documents de communication des EPE.

Le Larousse propose : « Education donnée ou reçue en commun ». Ce terme de coéducation est vaste, dans ses interprétations comme dans ses applications.

---

<sup>45</sup> Revue Ecole des Parents, hors série n°581, novembre 2009, p 8

Implique-t-il de collaborer (travailler ensemble, mise en commun des ressources mais sans partage de décision), de coopérer (concourir à une œuvre commune en partageant les responsabilités et les tâches) ou de coéduquer (éduquer, ensemble) ? Regarde-t-il le travail commun entre parents, entre parents et professionnels, entre parents et école, entre tous les éducateurs présents dans l'environnement de l'enfant ?

Pour se rapprocher de notre cadre d'étude, nous nous référerons à une note réflexive de la FNEPE, qui tentait, en 2008, de préciser cette notion. Elle identifiait deux acceptations qui co-habitaient au sein des EPE : une notion d'école mutuelle, d'éducation entre pairs, au cœur de la création de l'Ecole des Parents et des Educateurs, et la notion d'alliance éducative à l'égard de l'enfant. La coéducation ne renvoie pas uniquement aux places des adultes par rapport à l'éducation de l'enfant (deuxième registre) mais bien à une éducation entre pairs, entre adultes, en présence d'un tiers professionnel, dans un lieu neutre. Dans la seconde acceptation de la notion de coéducation, qui paraît plus récente que la première, l'éducation vient désigner celle qui concerne l'enfant et le jeune. Construire ensemble, avec les autres, implique une visée commune, avec des modalités d'action cohérente.

Est-ce une utopie réaliste, telle que Frédéric Jésus nous la présente ? (Jésu, 2014). Il parle de coéduquer en vue d'un développement social durable. Il conçoit la coéducation comme un moyen pour ouvrir, apaiser et rendre créative la « table ronde » des acteurs directement concernés par l'éducation des générations montantes. Il prône la coopération des parents, des professionnels, des bénévoles, des enfants et des jeunes. Néanmoins cette coéducation ne se décrète pas plus qu'elle ne s'improvise. Le pari de la coéducation invite à miser sur le respect et la confiance mutuels : pour conjurer les tentations du repli individualiste, de la stigmatisation des faibles et de la régression autoritaire ; pour refonder le pacte entre les familles et la République autour de projets éducatifs partagés et de leurs objectifs de transmission, d'émancipation et de socialisation ; pour construire une aptitude individuelle et collective au « vivre ensemble », point de départ et clef de voûte d'un développement social durable.

Tous ces concepts se croisent, s'imbriquent, se soutiennent, se frictionnent, s'articulent et constituent le fondement, la toile de fond, le tissage aléatoire et original,

dans lequel s'inscrit le Café des Parents®. Que se joue-t-il ici, qui relève de sa contribution positive à la société ? Comment la petite porte d'entrée d'un café, peut-elle ouvrir sur des manières d'être ou de faire qui induisent des changements, qui instituent, -établissent, fondent- autrement, un nouveau rapport à soi et aux autres ?

## **B. Le Café des Parents® : se construire dans l'expérience relationnelle**

Nous allons examiner plus attentivement, puisque notre cadre de recherche est le Café des parents® (dans son acceptation la plus large, groupe de parole inclus), ce que cet espace ouvert aux possibles peut avoir comme impacts pour les parents et en quoi les professionnels de l'EPE sont des maïeuticiens.

### **a. Sortir de la plainte**

Nous l'avons noté, lorsque nous avons exposé l'évolution du rôle des parents, qu'ils ont été tour à tour considérés comme tout puissants, piètres éducateurs, défailants, dangereux pour leurs enfants parfois, puis à nouveau regardés comme les premiers éducateurs de l'enfant, avec lesquels il faut « collaborer ». A chaque fois, entre contrôle et réhabilitation, pèse sur eux le devoir de « bien-faire » face aux institutions, aux « autres ». Etre parent renvoie à des impératifs et principes d'éducation très pressants et exigeants. La parentalité est devenue tellement complexe que n'importe quel parent, quel que soit son statut, peut se trouver désemparé, déboussolé, en souffrance. Mais souvent seul, du fait d'une situation sociale ou familiale difficile ou au contraire, d'un milieu qui condamne au silence et à la pudeur. Bien souvent, les parents vivent leurs difficultés en secret. Ils ressentent comme humiliant, de s'attirer les regards jugeants de leurs pairs, de leurs propres père et mère, de leur milieu social, d'être considérés comme parent incapable, ou démissionnaire, ou mauvais. Le cercle privé n'est donc pas toujours le milieu où les parents vont confier leur « défaillance ». La sphère publique n'est pas non plus adaptée à recevoir ces questionnements ou cette plainte. Elle peut accueillir les individus, conseiller, orienter, mais n'est pas « formatée » pour faire du « sur-mesure » en considérant la personne. L'institution

scolaire peut être elle-même très stigmatisante pour les parents qui « n’y arrivent pas ». Quant aux cabinets privés, bien souvent, les parents nous ont dit la difficulté de faire le premier pas pour aller consulter, par peur de s’engager dans une thérapie, peut-être longue et coûteuse, alors que leur besoin premier est d’être reconnus, écoutés, entendus.

Où et comment peut s’exprimer cette plainte, quel processus peut permettre une reconnaissance de la liberté de penser et d’agir, de re-devenir auteur, sujet, acteur de sa vie ?

### ***Une parole délivrée***

Le Café est un lieu d’expression, un espace de parole, il convient ici de préciser qu’il ne suffit pas de « parler », mais précisément de « dire ». Ce que les mots, livrés, sortis de soi, permettent, c’est la verbalisation et par conséquent, la prise de conscience. Il faut pouvoir dire son expérience de parentalité, évoquer son ressenti, ouvrir un espace de réflexion, mettre en mots son vécu, en observer toutes les dimensions, les comprendre en les disant. La fonction de la parole est de créer un écart à l’expérience. « La valeur essentielle de la parole, faire prendre conscience aux parents que le mot n’est pas la chose ; il évoque, il représente l’objet mais ne se confond pas avec lui ».<sup>46</sup> La parole a une fonction libératrice. Un parent peut en effet se livrer en « face à face », lors de consultations individuelles avec un professionnel. Il se passe déjà ici une première phase importante, celle d’être reconnu, entendu, de pouvoir déposer la plainte et de se sentir rassuré. Mais cette parole prend une autre valeur si elle est écoutée, accueillie et si elle s’inscrit dans un groupe pour être partagée avec d’autres.

### ***Une parole facilitée***

Il n’est pas aisé pour tout le monde de pouvoir s’exprimer devant les autres, devant des inconnus, surtout lorsque l’on a une image de soi dépréciée. Livrer une facette de sa vie peut exposer davantage à la disqualification de la part de ses pairs. Nous avons vu en fin de première partie, les conditions pour l’émergence du possible, nous pouvons ici développer ce qui particulièrement, facilite l’expression de cette plainte, la mise en mots de ces maux.

---

<sup>46</sup> Philippe Raffin, psychologue, ancien président de la FNEPE dans sa préface à l’étude sur les groupes de parole, octobre 2000

Le bénéfice de *l'anonymat* est une condition importante, car il arrase les statuts et les rôles que chacun tient dans sa vie sociale. Les informations livrées sont parcellaires, la liberté de garder ou de dévoiler appartient à la personne. Cela enlève une pression sur les personnes et est propice à la production de la parole. Nul besoin de décliner son identité, ses qualités, de justifier de sa présence par un quelconque sésame administratif. Chacun peut s'autoriser à être soi. En revanche, la question de l'anonymat peut être mise à mal lorsqu'il s'agit d'un lieu où se réunissent des personnes d'un même quartier qui se connaissent bien. La peur d'être jugé mais plus encore que les secrets sortent et soient divulgués, sont un frein à la participation et à l'expression.

Si l'on veut privilégier l'authenticité et la sincérité, pouvoir compter sur la loyauté et la discrétion mutuelle, *la confidentialité* est alors un principe fondamental, auquel les participants doivent pleinement adhérer. Les règles de fonctionnement sont soit énoncées sur place, soit en amont, soit inscrites et visibles sur le lieu.

Un lieu comme le Café des Parents® qui permet à la parole d'être livrée, délivrée, est également un lieu qui favorise des processus identificatoires. Les participants au Café des Parents® (ouvert, en groupe de parole, d'ateliers) font une démarche volontaire. Leur légitimité à prendre la parole et à intervenir est celle d'être parent (ou beau-parent).

Chacun est singulier mais peut se reconnaître dans l'histoire d'un autre. La parentalité crée une *forme d'identité partagée* et fait lien. « Mon adolescent refuse le dialogue, il me fuit, je ne sais plus quoi faire », disait une personne, « C'est pareil pour moi », renchérisait une autre. Un soulagement de ne pas être seul dans ce cas, à vivre une situation difficile similaire, tout en se reconnaissant différents.

Ce préalable de reconnaissance mutuelle nous semble un élément majeur, il crée une complicité et permet une expérience relationnelle de qualité.

### ***Une parole partagée***

La proposition du Café des Parents® va au-delà de cette libération de la parole, elle relève de ce que Fred Poché appelle « l'économie du partage » (Poché, 2008, chap. II), ou comment dépasser la plainte en la partageant. Il existe peu de lieux où ce partage du vécu, de l'intime, est possible, dans un cadre ouvert et collectif. Nous ne parlons pas ici de conversation, ni de dialogue, mais bien de partage.

Il existe des réserves à l'égard de cette notion de partage : elle peut renvoyer à l'interconnexion permanente des individus qui « partagent » sur les réseaux sociaux leur vie privée, ou alors aux émissions de télé-réalité où l'on prône la transparence. Fred Poché parle de « décroisement entre le témoignage et l'exhibitionnisme verbal qui met à mal la pratique du partage ». Partager la parole doit permettre de transformer la plainte pour faire émerger une prise de conscience mais aussi un sentiment plus fort de sa dignité.

### **b. L'économie du partage**

Quel lien entre l'économie et le partage ? Fred Poché nous propose de dépasser la logique marchande de productivité radicale, sous laquelle la notion d'économie est si souvent évoquée aujourd'hui, pour nous amener à l'origine du mot. « L'éco-nomie comporte les valeurs de loi (nomos) et de maison (oïkos). Le nomos a pour racine le nem que l'on retrouve dans le verbe nemein (diviser, partager, donner à chacun sa part).[...] Le verbe nemo exprime à la fois l'acte de donner légalement en partage et celui d'avoir légalement en partage. La loi implique le partage. L'éco-nomie porte en elle l'idée d'échange, de circulation et de retour. On comprend alors que parler d'une économie de partage ne relève en rien d'une contradiction » (Poché, 2008, p 50).

Le partage constitue une dimension anthropologique fondamentale. Partager sa parole ne ramène pas à un échange matériel, rien n'est perdu dans cette implication réciproque des interlocuteurs. Parler et écouter sont des actes simultanés, se posant comme une forme de don dans lequel se déploie le donner-recevoir instantané, ce que Fred Poché appelle la duplication donative.

Face aux logiques de profit, de performance, le partage se place du côté de la gratuité et du don. Car ici, quelque chose se donne, qui a une valeur mais n'a pas de prix. Quand, au Café des parents®, une personne par son témoignage livre une parcelle de sa vie, une expérience, une pensée, elle donne et reçoit. Quand d'autres lui offrent leur écoute attentive et bienveillante, elles donnent et reçoivent. Le donner et le recevoir se font ensemble. Cela peut aller au-delà de la simple confiance quand les personnes se risquent à se laisser transformer avec l'autre dans une parole authentique. Le fait d'exprimer un secret ou simplement une idée jusque-là non

formalisée, fait de l'autre une personne de confiance, qui la conforte et l'incite elle-même à s'autoriser à se livrer. Cette confiance aussi est un don.

Le partage induit de la gratuité, mais pas forcément de la réciprocité (en paroles). Les personnes peuvent accueillir la parole de l'autre, en silence, faire don de leur temps, de leur disponibilité, de leur respect pour une parole parfois fragile ou incertaine.

### ***Une parole libératrice et bienfaitrice***

Le fait de dire et d'être entendu, permet aux parents parfois de libérer ce qui restait figé dans le passé. Certains avouent que ce qu'ils disent là, dans ce cadre du café, ou d'un groupe de parole, ils ne l'ont jamais exprimé avant. Le fait de ne pas être jugé et parfois d'être rejoint dans son expérience par d'autres personnes a pour effet de dédramatiser, déculpabiliser, dépathologiser, rassurer, rasséréner, apaiser. La personne consent alors à se mettre en mouvement avec les autres, à ne plus se laisser enfermer dans l'inaction et l'acceptation passive. Cela permet une plus grande clarté sur soi, cela invite à ré-élaborer sa façon d'être, à interroger, élaborer et structurer sa pensée, grâce à ce double mouvement de verbaliser et d'entendre d'autres façons de penser, d'agir ou de réagir. D'accueillir la parole de l'autre aide aussi à construire son propre modèle et non plus reproduire celui de ses parents par exemple, ou celui que la culture, la tradition impose, c'est accepter d'autres références et faire l'effort de les considérer. Ce n'est pas toujours simple, cela renvoie aux conditions que nous évoquions à la fin de la première partie, à savoir accepter sa vulnérabilité et accepter une possible remise en cause. La fragilité peut se transformer en force, si elle est assumée et partagée, dans un cadre comme celui du Café des Parents®.

La reconnaissance et la confiance sont les deux principes qui ouvrent à l'expérience du partage. Etre reconnu par les autres en tant que personne digne de confiance, de recevoir et de donner, renforce l'estime de soi et le sentiment de dignité.

Les parents qui fréquentent les Cafés, viennent nous l'avons vu, pour des raisons diverses et avec des attentes variées. Néanmoins, derrière cette démarche, il y a une envie de comprendre, de trouver une issue, un « remède », au moins des repères. Lorsque la situation devient inextricable, d'autant plus si elle est amplifiée par des difficultés (isolement, chômage, pauvretés économiques, sociales, culturelles), les

personnes viennent pour faire entendre une préoccupation, une plainte, expression d'un désarroi passager, ou d'une douleur plus profonde, qui n'est pas dirigée vers un tiers extérieur, mais au contraire contre eux-mêmes, leur ôtant toute force et capacité d'agir. Les parents ne viennent pas dénoncer une injustice ou pointer d'un doigt accusateur, le responsable de leurs problèmes relationnels ou éducatifs. L'enfant ou l'adolescent n'est pas non plus considéré comme coupable de la situation, mais plutôt comme victime, car lui aussi, à travers son comportement, exprime une souffrance.

Quand Fred Poché parle de transformer la plainte en revendication pour sortir de l'oppression, pour permettre l'émergence des personnes véritablement actrices de leur existence et soucieuses du bien commun, il part d'une plainte sociale, dépassée, transformée en solidarité. Dans l'Education populaire, la prise de conscience collective vise la transformation sociale.

De prime abord, nous voyons que l'approche que nous étudions, est une approche plus individuelle, même si elle utilise des méthodes d'Education populaire et d'intelligence collective. Dans quelle mesure, une fois cette parole délivrée, libérée, partagée avec d'autres, cela amène-t-il une transformation, un changement pour les participants au Café des Parents® ?

### **c. Renforcer sa capacité à être et à agir**

Aborder toutes sortes de thèmes, comme prétexte pour dire son vécu et partager son expérience avec d'autres, permet de se construire. Cela amène aussi à une prise de conscience que les difficultés peuvent être pensées et dépassées, collectivement et individuellement. Que l'on peut être autre chose qu'un « client », qu'un « individu », « un numéro », ballotté entre les injonctions à entrer dans le moule, l'impuissance de ne pas être au top, ou être la cible de politiques publiques, infantilisé par des cadres figés, instrumentalisé ou sur-responsabilisé et par conséquent sur-culpabilisé en cas d'échec.

Dans bon nombre d'institutions ou de dispositifs publics, sous couvert de soutien et d'appui, le parent est souvent l'objet d'un suivi sur « son métier de parent ». Bénéficiaire ou usager, son expertise, ses compétences, son avis, ne sont pas toujours

pris en compte. Même si la place et le rôle des parents est depuis quelques années valorisée et que l'on annonce être passé du « faire pour » au « faire avec », dans les pratiques, ce n'est pas une évidence.

Un espace-temps comme le Café des parents®, nous l'avons vu précédemment, offre l'opportunité, à qui est prêt à s'en saisir, de franchir ce premier niveau de compréhension de soi, puis un second niveau de compréhension de ses propres comportements. D'oser être soi, dans la sincérité et l'authenticité.

### ***Le renforcement des compétences***

Cette dimension est récurrente, elle a été mise en avant, tant dans le travail d'identification de l'utilité sociale des 3 EPE que nous avons accompagnées, que dans le questionnaire sur l'action des Cafés des parents®, positionnée comme la première de ses finalités. Les EPE parlent plus volontiers de « compétences » que de capacités.

Les expressions retenues lors de l'atelier à Annecy (EPE 74), sur l'identification de leur utilité sociale, faisait ressortir sous ce registre, diverses expressions : *Développer des compétences / Cercle de pensées, de réflexions pour construire et avancer dans l'intérêt des enfants / Que des personnes, des groupes, deviennent, redeviennent, sujets de leurs vies / Reconnaissance professionnelle et humaine / Apprentissage de savoir vivre et savoir être, avec l'autre et pas contre l'autre / Faire émerger les « savoir-faire » et « savoir être »*

Dans un atelier similaire, cette fois en région PACA, des critères plus précis émergeaient : *Mieux-Etre / Expression / Capacité à se projeter / Ouverture d'esprit, élaboration de la pensée*

De quelles compétences parle-t-on ? Il s'agit principalement, dans les Cafés des parents®, de compétences éducatives et relationnelles. Les compétences renvoient à la connaissance, au savoir-être et au savoir-faire, elles sont, nous le rappelons, déjà mises au crédit des parents, dans la posture générale des EPE.

### ***Renforcement des compétences parentales***

Peut-on mesurer la parentalité avec des compétences ? Quels savoirs sont utiles pour être un parent compétent ? Par quelles actions ces compétences se matérialisent-elles ? Comment devient-on un parent compétent ? Qui va valider ou évaluer ces

compétences parentales, comment, avec quelles normes ? Parler de compétences et de normes dans une Ecole qui ne s'autorise pas à suivre des normes et à porter des jugements sur les parents, relève un peu du paradoxe. Comme le confirme Catherine Sellenet, « L'ère du parent compétent et impliqué débute avec son cortège de dérives possibles. En positif, seront enfin reconnues les qualités parentales et elles ne sont pas minimales si l'on considère qu'ils ont su, jusqu'à ce jour, renouveler les générations sans que la terre cesse de tourner. En négatif, la compétence, comme concept normatif venant dire ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, participe à l'émergence d'un nouveau parent, productif, doté ou non de bonnes pratiques, dont on attend des résultats validés par des experts. »<sup>47</sup>

Rencontrer et partager avec des parents, avec le professionnel, confronter sereinement son fonctionnement à d'autres, considérer de nouvelles références, des savoirs théoriques, permet d'acquérir ou de développer des « compétences » spécifiques.

Cela aide à comprendre le développement physique, cognitif et affectif de l'enfant et de l'adolescent et repérer les comportements familiaux qui y contribuent, offrir une réponse et un engagement affectif, avoir une attitude positive envers l'enfant, considérer et traiter l'enfant comme une entité distincte. Ne serait-ce pas plus juste de parler du développement des capacités des parents à utiliser au mieux leurs connaissances, leur savoir être pour discerner le mieux possible ce dont a besoin leur enfant ?

### ***Renforcement des compétences psycho-sociales***

En 1993, l'OMS définit les compétences psychosociales (CPS) comme « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

---

<sup>47</sup> Sellenet, Catherine. « Approche critique de la notion de « compétences parentales » », *La revue internationale de l'éducation familiale*, vol. 26, no. 2, 2009, pp. 95-116.

Ces compétences, essentielles et transculturelles, sont étroitement liées à l'estime de soi et aux compétences relationnelles, qui sont les deux faces d'une même pièce : relation à soi et relation aux autres. L'OMS en identifie dix, qui vont par deux :

- Savoir résoudre les problèmes/Savoir prendre des décisions
- Avoir une pensée critique/Avoir une pensée créatrice
- Savoir communiquer efficacement/Etre habile dans les relations interpersonnelles
- Avoir conscience de soi/Avoir de l'empathie pour les autres
- Savoir gérer son stress/Savoir gérer ses émotions

L'EPE 13, par exemple, en travaille trois dans son Café des parents® :

- Se connaître soi-même et avoir de l'empathie pour les autres
- Savoir gérer ses émotions et savoir gérer son stress
- Développer des compétences en matière de communication et de relations interpersonnelles

Cette même EPE précise : Les CPS se développent via l'interaction et l'expérience vécue. Les CPS ne peuvent pas être « enseignées », l'approche est donc humaniste, participative et non descendante. Elle se réalise par le partage d'expériences et le cheminement collectif (certains parents créent des liens lors des rencontres et peuvent se voir en dehors des Cafés des parents®)

### ***Renforcement de la confiance en soi***

Le renforcement de ces compétences génère une meilleure maîtrise de soi : grâce au groupe et à l'expérience relationnelle, les parents retrouvent une confiance en eux et une assurance nouvelle. « Plus sont denses les dépendances réciproques qui unissent les personnes les unes aux autres, plus est prégnant, chez elles, le sentiment d'exister comme être autonome » (Masclat et Rozier, 2000).

Cette force retrouvée leur confère de meilleures capacités quand ils se trouvent confrontés à une situation nouvelle et problématique, que ce soit au sein de la famille ou à l'extérieur, dans leur vie sociale, professionnelle.

Nous parlons bien, tout compte fait, de capacités. Capacités d'être et d'agir, non pas seulement des ressources propres ou acquises que détient le parent, mais son aptitude à discerner, à intervenir ou pas, à réaliser ou pas ce qu'il veut, en fonction

d'un contexte. Nous pouvons évoquer ici la notion de capabilité d'Amartya Sen<sup>48</sup> pour traduire cette capacité des personnes à faire ou être (fonctionnement) et la liberté, les opportunités dont elles disposent à faire des choix entre plusieurs alternatives, selon leur aspiration et ce qui compte pour elles. Acteur, mais aussi auteur de sa vie, selon les deux termes souvent utilisés au Café des parents®.

La dynamique de groupe et le cadre sont, nous l'avons vu, un moteur puissant pour se « libérer » ensemble, chacun prenant ce dont il a besoin.

Cette reconnaissance d'une interdépendance qui libère les potentialités de chacun, est au cœur, nous semble-t-il, du processus en œuvre dans les Cafés des parents®.

La reconnaissance, la prise de conscience et la reprise de confiance sont les vecteurs qui permettent aux parents de devenir auteurs, acteurs et de ne plus « subir ». Nous resituons ici la notion « d'empowerment », chère à Paolo Freire, que nous avons évoqué plus haut. Les EPE n'utilisent pas les termes de conscientisation ni d'émancipation, mais l'approche du Café des parents®, qui consiste à donner les moyens, par l'action collective, à la personne, de devenir auteur et acteur de sa vie, n'en est pas éloignée.

Nous pouvons nous interroger alors sur la place que prennent les parents dans l'action même des Cafés des parents®, car s'ils sont « habilités » en tant que parents, comment agissent-ils sur ce cadre conçu pour eux, non par eux ? Nous l'avons vu dans le chapitre sur le fonctionnement des Cafés des parents®, de nombreux parents furent à l'origine de leur création.

Combien aujourd'hui, participent à leur fonctionnement, à la réflexion sur leur évolution, à la proposition de thèmes ou d'activités qui correspondraient à de nouveaux besoins, au plus proche de leurs attentes, de leurs préoccupations ? S'il est admis que l'animation revient à des professionnels, comment les parents sont-ils associés à certaines décisions sur des actions qui les concernent directement ?

Sur cette question, certaines EPE reconnaissent leur marge de progrès. Quelques-unes ont mis en place des évaluations en fin de séance, pour connaître le degré de

---

<sup>48</sup> Amartya Sen, *Une politique de la liberté*, JM. Bonvin et N. Farvaque, éditions Michalon, Paris, 2016. Nous complétons cet approche par la référence à la liste des capabilités humaines centrales de Martha Nussbaum (2007) notamment la capabilité n° 6 de la raison pratique et n° 7 de l'affiliation.

satisfaction des parents (ou grands-parents<sup>49</sup>), leurs propositions de sujets, dans le but de pouvoir améliorer leurs pratiques, mais cela reste à un niveau consultatif. D'autres valorisent la parole des parents, comme la Gazette du Café des parents® de Moselle ou le livret « Paroles de parents » élaboré par l'EPE de l'Hérault.

#### **d. Créer du lien social**

Une des fonctions principales d'un café, nous l'avons vu, est de permettre la socialisation, en rompant la solitude (sentiment) et l'isolement (état) des personnes, en ouvrant sur des rencontres inédites, entre des individus qui ne se seraient peut-être jamais croisés ni parlé ailleurs.

Le Café des parents® est un lieu où l'on entre, parfois sans questionnement lancinant, mais simplement pour sortir de chez soi, en étant sûr de trouver là un accueil personnalisé, de la convivialité.

Si l'on s'appuie sur les chiffres donnés par le bilan annuel du Café des parents® de Metz<sup>50</sup>, 55 % des personnes (qui ont révélé leur situation familiale) sont des pères ou mères de famille monoparentale. Le tableau III que nous avons présenté pp 27-28, nous informe qu'il s'agit majoritairement de mamans qui fréquentent le Café. De fait, de nombreux parents, dont beaucoup de mamans, sont isolés pour différentes raisons : parents « solos », ou en difficulté familiale, sociale, professionnelle, en rupture de liens sociaux, nouveaux sur le territoire, etc. Tous sont parents ou grands-parents et y trouvent une légitimité, une bonne raison de pousser la porte ou de s'inscrire à une séance avec un thème qui les intéresse et leur permettra de faire de nouvelles connaissances.

Se construire un nouveau réseau relationnel, à partir d'un cadre qui « offre » d'emblée la reconnaissance et la confiance, est inestimable dans un monde marqué par la peur de l'Autre et les comportements négatifs que cela génère.

---

<sup>49</sup> Voir Annexe 5, un questionnaire de satisfaction

<sup>50</sup> Annexe 6 : des données tirées du bilan d'activités du Café des Parents de Metz

L'objectif de sortir de son isolement pour « faire café » n'est souvent pas un but avoué par les participants, la manifestation de ce désir de lien est souvent exprimé à posteriori, ainsi le témoignage de cette maman<sup>51</sup> :

*« Au départ du groupe c'était aussi pour rencontrer d'autres mamans de [la ville]. Je suis arrivée en me sentant seule dans mon rôle de femme au foyer, en me sentant presque exclue, parce que je ne travaille pas. Il y a quand même de nombreux moments de solitude. Je suis arrivée dans le groupe en me disant : il faut que je rencontre d'autres personnes, pour faire d'autres choses, pour sortir de moi. Et comme toutes les personnes travaillent, c'était très difficile. Et à un moment donné, on a parlé des activités comme ça. Et là je me suis sentie bien, que quelqu'un me dise : « on pourrait faire des choses ensemble ». C'était tout ce que je voulais entendre. Quelqu'un qui me proposait qu'on fasse des choses ensemble ».*

Ce but n'est pas non plus celui affiché par tous les Cafés des parents®, même si cet impact est bien réel et qu'il contribue aussi à faire vivre les cafés sur les quartiers. La création de liens durables est difficile à évaluer<sup>52</sup>, mais les animateurs sont les témoins des affinités et des amitiés qui se créent, des rendez-vous pris pour se retrouver hors Café des parents®, pour « faire des choses ensemble », voire pour s'entraider. Une psychologue du Café des parents® d'Aix raconte ainsi que les femmes, lors des grèves des transports, se sont organisées pour pouvoir amener les enfants à l'école et se rendre service pour se déplacer.

L'ancrage des Cafés dans les quartiers, les lieux de vie, leur accessibilité, la proximité avec les habitants, est déterminant. Par ailleurs, Le Café des parents® est suffisamment contenant et protecteur pour certains parents pour constituer une première étape vers un réinvestissement plus large de l'espace social toujours encouragé par les animateurs (vers les MJC et centres sociaux des quartiers).

La qualité, la diversité, l'originalité des liens tient aussi au degré de mixité dans les Cafés, à la régularité des rencontres, au climat qu'instaure l'animateur.

---

<sup>51</sup> Témoignage extrait de *Se livrer pour se délivrer*, (Masclat et Rozier, 2000).

<sup>52</sup> Ce travail peut intervenir dans la phase d'évaluation de l'utilité sociale, avec les participants des cafés

Nous avons vu l'impact des interactions sur les parents, voyons maintenant la posture des professionnels, décisive pour la réalisation de ce partage.

## **C. Les animateurs des Cafés : maïeuticiens et équilibristes**

Pour rendre l'expérience relationnelle possible, avec cette confiance et cette qualité des liens entre les participants, les professionnels font preuve de compétences particulières, qui relèvent de leur savoir-faire, bien entendu, mais surtout de leur savoir-être. Quel rôle joue le professionnel, cet « expert » dans ce qui touche la psyché l'inconscient, l'humain ? Comment se positionne-t-il face ou avec les parents ? Quelles conditions met-il en place pour « libérer » ?

### **a. Garant du cadre**

Le cadre et la déontologie des pratiques constituent, nous l'avons décrit dans notre chapitre sur le fonctionnement des Cafés des parents®, des éléments essentiels dans l'identité du Café, dans sa dimension de sécurisation des parents (confidentialité, non jugement, vigilance vis-à-vis de l'intégrité morale de la personne, libre adhésion).

Le professionnel a une double fonction, à l'intérieur de ce cadre, il est à la fois :

#### ***Animateur...***

Les professionnels sont majoritairement des psychologues cliniciens en binôme avec des conseillères conjugales et familiales et parfois d'autres professionnels. Certains sont formés à la dynamique de groupe, d'autres « apprennent » en expérimentant. Nous avons évoqué précédemment le « pari de la rencontre » entre parents mais la rencontre se fait aussi avec l'animateur. Ce temps de l'accueil, inconditionnel, est déterminant, quand on vient parfois pour la première fois, où l'on peut avoir des représentations sur le « psychologue » intimidant. Le cadre physique du café est en ce sens facilitateur, car il renvoie à une ambiance détendue et non stigmatisante.

La tâche d'animation peut s'avérer complexe, le professionnel doit suggérer sans contraindre, susciter sans imposer, orienter sans diriger. Il doit faire en sorte que

chacun prenne la parole mais sans l'obliger à le faire. Il a ce rôle de faciliter la libération de la parole individuelle mais aussi de créer les conditions de « l'économie de partage », dans lequel il peut ne pas intervenir si les échanges sont fluides et équilibrés entre parents. Il s'agit également de ne pas laisser l'échange aboutir à un bavardage informel, restant à la surface, ne générant ni sincérité, ni authenticité.

Les parents peuvent venir dans une situation exprimée « comme urgente ». Ils viennent chercher des recettes miracles. Cette attitude « consommatrice » révèle leur besoin d'être rapidement rassurés sur leurs positions parentales, d'obtenir des « solutions immédiates » qui n'auront pas valeur pérenne. Le professionnel doit gérer cette posture des parents. Immédiateté ne veut pas dire urgence, il doit pouvoir discerner la demande, parfois orienter la personne vers un accompagnement individuel (ce que permet l'EPE) ou vers une structure qui répondra à un besoin spécifique.

Etre garant du cadre tout en étant animateur, c'est à la fois assurer l'ancrage, la sécurité et mettre de la vie. Le Larousse nous précise que le verbe animer vient du latin « animare, de anima, souffle vital ». Le(s) professionnel(s) sont des acteurs régulateurs, mais ils insufflent du mouvement, dans des configurations sans cesse renouvelées. Ils amènent de la fluidité entre les personnes, entre des personnalités, des individualités, des discours et des situations singulières, dans l'acceptation des différences et parfois des oppositions.

### ***...et professionnel (psychologue)***

Il lui revient aussi, s'il l'estime intéressant, d'aller plus loin et de déceler, derrière une anecdote, un langage non verbal, un problème plus profond sur lequel il invite le groupe à réfléchir et à s'exprimer. A partir d'une situation vécue, il amène les participants à saisir ce que la situation décrite a d'exemplaire, en quoi cette situation singulière comporte des éléments communs à d'autres, la rendant susceptible d'être transportée dans un cadre d'interprétation plus général.

Il est important de préciser que les Cafés des parents® ne sont pas un lieu de soin, de thérapie, mais bien un espace où « travailler » à partir de la parole échangée.

Les Cafés des parents® n'ont pas pour objectif de « soigner les symptômes » ou « les dysfonctionnements familiaux ». Ils visent à permettre aux parents, comme nous

l'avons vu, le travail de la pensée qu'ils s'interdisent parce qu'ils n'ont pas le temps de le mener ou encore se sentent dépossédés, isolés, dans la recherche de solutions intermédiaires.

Une animatrice de Café de parents® nous confiait « c'est notre engagement qui fait la différence, non en tant que militant, mais comme êtres humains, êtres relationnels ».

## **b. Une éthique professionnelle**

Les valeurs et les postures adoptées par les professionnels des EPE sont au cœur de leurs pratiques, nous pourrions même parler d'une « identité » qui semble faire du commun dans le réseau. Ils utilisent parfois des expressions différentes (formalisées ou pas, dans les documents de communication, ou formulées lors des entretiens) :

- *On accueille toute personne sans jugement et on l'écoute avec bienveillance*
- *On respecte chacun dans sa singularité et dans sa globalité*
- *On n'impose pas de cadre normatif*
- *Ni conseils, ni recettes, ni mode d'emploi, ni solutions mais des clés de compréhension, des espaces de réflexion pour aider chacun à trouver son propre chemin, en s'appuyant sur les sciences humaines*
- *On ne dit jamais « c'est bien, ou, ce n'est pas bien »*
- *On reconnaît la parole comme expression de soi*
- *Faire du sur-mesure, jamais du prêt à porter*
- *On ne se place pas comme « sachant » mais comme co-chercheur avec les parents*
- *On considère que les parents sont les premiers éducateurs et ont les capacités en eux*
- *Faire confiance, croire au potentiel de l'Autre*
- *On ne réduit pas la personne à son acte ou à son symptôme*
- *Etre congruent : appliquer à soi et à l'équipe ce que l'on transmet aux parents*

Nous pouvons retenir trois principes qui guident l'action :

Le professionnel de l'EPE se veut toujours du côté du sujet et pose le parent comme détenteur de compétences. L'expertise d'usage et l'expertise du spécialiste ont même

valeur. Le professionnel se met en position de co-chercheur : en alliance et en complémentarité pour cheminer dans les interrogations qui sont posées ensemble. La neutralité et la non normativité met le professionnel en position de « maïeuticien » et non de technicien, il accompagne un processus. Il n'a pas de projet sur et pour les parents mais permet à ces mêmes parents de se projeter, en libérant leur parole et en renforçant leurs capacités à être et à agir.

Le professionnel considère la personne dans sa singularité et dans sa globalité (son histoire, son contexte social, économique, culturel, son environnement familial, professionnel.).

Ces principes d'action, cette manière d'être et d'agir rendent possible l'expression du réel et celui du devenir. Une participante à un atelier citait ainsi Edgar Morin pour exprimer ce qui se jouait dans cette expérience relationnelle avec les familles « Croire qu'il y a du possible encore invisible dans le réel ».

### **c. Une dynamique créatrice**

Il nous semble opportun ici, de dépasser le cadre du Café des parents® pour rejoindre celui, plus global, de l'engagement des professionnels au sein de l'EPE et éclairer la dynamique à l'œuvre en interne, car elle a un impact sur les pratiques, notamment sur l'action des Cafés.

Nous mentionnerons de manière synthétique les résultats d'un atelier mené pour l'identification de l'utilité sociale à Annecy, avec les salariés « consultants » (en individuel ou en collectif), le 22 mai 2017. Chacun, dans un « world café », a été amené à raconter une expérience marquante qui constitue pour lui « l'esprit de l'EPE », puis à répondre à la question « l'EPE, pourquoi j'y travaille et pourquoi j'y reste ». Nous aboutissons ainsi à une dynamique qui fait consensus et donne du sens et de la cohérence, où se sont retrouvés tous les participants :

**Le cadre** : sécurisant, tranquillisant, clair (laïcité, neutralité, non dogmatisme). Le cadre est une association loi 1901. Le cadre est solide pérenne, même s'il peut évoluer (fidélité à 50 ans d'histoire et de transmission)

**Authenticité et sincérité** : Chaque professionnel peut exister dans le cadre en tant que personne dans sa singularité mais aussi dans sa globalité (articulation vie professionnelle, vie privée), en tant qu'être relationnel, au sein de l'association mais aussi avec les personnes rencontrées. Cela permet d'être soi.

**Liberté** : S'autoriser à être soi libère les potentialités de chacun, qui se sent reconnu, autorisé à être et à agir, à oser faire preuve d'initiatives, de souplesse, d'adaptabilité, sans contrainte de performance ou d'évaluation arbitraire. Par son travail transversal, en équipe, trans et pluridisciplinaire, la prise de risque est partagée et la responsabilité partagée.

La liberté s'exprime dans la **créativité et la richesse de chacun** et son pouvoir d'imaginer, de créer, d'explorer, d'expérimenter, dans la relation à l'autre, dans son mode de pensée, dans son fonctionnement.

Cette créativité, allée à de la réflexivité collective, est source de **transformation**, des personnes, des pratiques et du cadre lui-même.

Cela permet d'avancer, de se mettre constamment en veille, en mouvement, et d'être un moteur de transformation.

Nous concluons cette seconde partie de notre travail de recherche par un constat : la force et l'originalité du Café des parents®, et plus largement de l'École des Parents et des Educateurs, sont fondées sur des tensions fécondes, voire d'apparents paradoxes et l'équilibre permanent qui s'opère. Dans un contexte marqué par la complexité, coexistent : deux conceptions de l'éducation (educare, educere), deux cultures (psy et éducation populaire), deux types d'acteurs en présence (usagers et professionnels), deux approches (empirique et théorique), l'individuel et le collectif. C'est l'articulation entre ces courants, ces réalités, leur confrontation constructive, leur mise en cohérence sans uniformiser ni normaliser, qui ouvre la voie à une pluralité de voies nouvelles et particulièrement à celle à l'œuvre dans les Cafés des Parents® : l'économie du partage pour une éducation partagée.

Le professeur Philippe Jeammet, prenant la présidence de l'EPE Ile de France écrivait en 2001 « L'éducation est un chantier permanent. C'est la condition du maintien de son caractère vivant et donc de son efficacité. Aux adultes de construire les modalités de la mise en œuvre de ces repères essentiels. Mais il est de plus en plus difficile de le faire seul. C'est la réflexion collective qui remplace les « prêts-à-porter » que nous fournissait jusqu'alors la société ».

## **Partie trois : Se relier, relier, s'allier, une façon de faire institution autrement ?**

*Il faut tout un village pour éduquer un enfant*

\_\_\_\_\_ proverbe africain

Si nous revenons à notre hypothèse de départ, nous avons donc des éléments concrets et une analyse, qui permettent de déceler de nouveaux fonctionnements, articulant individuel et collectif. Dès lors, comment, puisque l'éducation est notre toile de fond, proposer le modèle du café pour instituer des processus éducatifs nouveaux ? Dans cette partie, nous partirons des caractéristiques de l'institution classique pour proposer des déplacements internes, inspirés de l'expérience étudiée. Nous déploierons, pour compléter cette proposition, une dimension supplémentaire, comprise dans l'acceptation du mot coéducation, qui met le Café des parents®, lorsqu'il est « nomade », en position d'espace « tiers » et non uniquement de « tiers espace ». Au-delà d'un simple regroupement affinitaire, d'un huis clos, c'est un espace ouvert sur les partenariats, les alliances, qui révèle toute sa souplesse, sa plasticité et son utilité sociale<sup>53</sup>.

### **A. Instituer autrement, les déplacements internes**

#### **a. Autrement, pour quoi ?**

François Dubet<sup>54</sup>, dans son ouvrage sur « le déclin de l'institution » (Dubet, 2002) institution qu'il préfère nommer « programme institutionnel », constate que celui-ci n'est plus la constitution de la société : les individus comptent faire entendre leurs droits personnels contre la contrainte collective. Le déclin est donc constitutif d'une nouvelle façon de vivre ensemble qui se cherche dans la douleur. Il n'y a pas si longtemps, le monde social était unifié par l'institution, une machine à transformer les valeurs en normes, qui étaient suffisamment acceptées par tous. Mais les aspirations

---

<sup>53</sup> En 1942, l'association « l'École des parents » devient « l'École des parents et des Educateurs », associant les parents mais aussi toutes les personnes qui ont la charge d'enfants, pour les aider dans les difficultés éducatives qu'ils rencontrent.

<sup>54</sup> François Dubet est un sociologue français, ex-directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

individuelles s'opposent à une certaine universalité. Il est rejoint dans l'idée d'une menace, par Paul Thibaud<sup>55</sup> « L'attention portée à la situation individuelle dans l'oubli des fonctionnements collectifs a pour effet l'affaiblissement voire l'effacement, des institutions ébranlées par une logique univoque : répondre aux demandes de ceux qu'elles servent ». Si ce phénomène d'individualisme ou doit-on parler d'émancipation individuelle, qui caractérise notre société, fragilise l'un comme l'autre (l'individu et l'institution), il est justement opportun de rechercher comment ne pas opposer les deux, ni faire prévaloir l'un sur l'autre. Pour faire contrepoids, nous pouvons penser que « c'est aussi la fragilité de l'institution qui permet aux individus de l'adapter et de la renouveler en permanence » comme le propose Elena Lasida<sup>56</sup>.

Faire institution autrement ne signifie pas dans notre propos renverser ou réhabiliter les institutions mais bien tenter de penser autrement la façon dont l'individu peut se rallier au collectif, pour construire consciemment un « commun ».

### **b. Institution(s), de quoi parle-t-on ?**

Les institutions font partie de notre quotidien, tous les jours, nous avons affaire à elles, sous formes de contraintes légales ou de croyances collectives. Elles instituent les rapports sociaux (attribution des rôles, qui fait quoi), dictent les actions ou comportements (codes, règles, ce qu'il faut faire), ancrent les croyances et valeurs (confiance, égalité, ce qui est bien de faire). Elles se présentent sous forme d'organisations bien identifiées publiques ou privées (politiques, juridiques, culturelles...) et de structures produisant des normes ou en mesure de structurer des pratiques sociales (Ecole, établissements et services sociaux, entreprises).

Elles peuvent apparaître rigides, contraignantes, enfermantes, si l'on veut affirmer une singularité et se rebeller contre des règles auxquelles on n'adhère pas et que l'on a pas plébiscitées en amont. Michel Foucault, envisage les institutions au sens restreint d'établissements fermés ou d'espaces clos qui forment avec les individus un « corps collectif » avec lequel ils n'ont pas le pouvoir de rompre (Foucault, 1975). Contre une

---

<sup>55</sup> Paul Thibaud, texte manuscrit, 2002 in Bernard Perret, La société comme monde commun, p 111

<sup>56</sup> Revisiter l'institution à partir de la fragilité, Elena Lasida au nom du groupe Développement de Justice et Paix – Etudes, n°4211, décembre 2014, p 46

interprétation figée de l'institution, d'autres, comme Lourau (1969), parlent d'un processus résultant de la tension entre « institué » et « instituant », les formes instituées subissant sans cesse la pression des forces instituantes. Castoriadis pense les institutions comme des « significations imaginaires » spécifiques à chaque société, en tant qu'elles en sont les « incarnations » ou matérialisations dans le monde social. Elles sont alors les créations libres et immotivées du collectif anonyme concerné (Castoriadis, 1975).

Durkheim en parle comme d'un fait social<sup>57</sup> « toute manière d'agir, de penser, de sentir, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; et, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses diverses manifestations au niveau individuel ». Lorsque la « manière de faire » est fixée, l'on dira qu'on a affaire à une institution ou à une norme. L'institution s'impose de l'extérieur aux individus qui l'intériorisent. Elle recouvre des formes instituées impersonnelles et collectives relativement durables et stables. Elles sont à la fois un ensemble de règles et une mission, un mode de fonctionnement, des pratiques spécifiques.

L'institution est-elle alors synonyme de déterminisme et de conscience collective ? Maurice Hauriou, le juriste, qui a travaillé à une « théorie de l'institution »<sup>58</sup>, refuse cette idée, au contraire, il présente les institutions comme des groupements humains dominés par une idée d'œuvre à accomplir. Alors que pour John Rawls, le philosophe, dans sa *Théorie de la justice* (Rawls, 1971), l'institution n'est pas le moyen commun de réaliser une même fin mais plutôt le moyen commun de réaliser des fins différentes. Les individus s'accordent pour mettre en place une institution, non pas parce qu'ils partageraient une même volonté que celle-ci permettrait de réaliser, mais plutôt parce que l'institution créée sera utilisée par chacun pour accomplir sa propre volonté. Nous pouvons remarquer que ce type d'institution se porte bien mieux que les institutions sociales, celle du marché par exemple.

Comment, pour faire institution autrement, concilier/articuler/faire exister la pluralité des « je », non pas en un consensus qui servirait des intérêts individuels divergents,

---

<sup>57</sup> DURKHEIM, Emile, *Les Règles de la Méthode sociologique*, Nouvelle Édition, Éditions Flammarion, Paris, 2010,

<sup>58</sup> MILLARD Eric, Hauriou et la théorie de l'institution, *Droit et société* Volume 30, Numéro, 1995

non pas dans une fusion qui anéantirait toute individualité, mais vers un projet qui fasse sens pour tous ?

Le thème et le concept d'institution ont suscité des points de vue multiples, des polémiques et une littérature abondante dont il ne s'agit pas de faire la liste ici ni même la synthèse, mais d'en retenir quelques caractéristiques. Nous en identifions ici quelques-unes, avec les effets négatifs inhérents à un type de fonctionnement (qui n'est pas une généralisation de celui de toutes les institutions mais des traits significatifs) :

Pour garantir son existence, l'institution a besoin d'ordre, de stabilité et de pérennité. Cela peut la maintenir préoccupée à ne pas remettre en cause son fonctionnement pour économiser de l'énergie, canaliser les velléités extérieures : elle prend le risque de se scléroser, de se rigidifier, de se condamner à l'immobilisme.

Pour maintenir ces trois piliers, elle a recours à des règles et pour faire respecter ces règles, à des contraintes et à un contrôle. Elle produit des normes et dicte des comportements. Cela peut être, dans le pire des cas, utilisé à des fins de domination ou de pouvoir sur les individus. Cela peut également être repoussoir ou stigmatisant pour des personnes qui n'auraient pas les « codes ».

Elle instaure une relation instituant/institué, qui est plutôt hiérarchisée, descendante, réduisant la personne à un « usager », un « bénéficiaire ».

Elle cloisonne, catégorise et sépare selon des critères précis, sur des échelles différentes, dans des champs d'interventions séparés (politique, économique, social, culturel, éducatif...).

Elle agit, dans le but de réaliser une mission, un projet pour la collectivité en général (et produit des programmes, les dispositifs, de manière verticale).

Sa légitimité repose sur une autorité fondée sur des bases juridiques ou sur des bases morales et a reçu le consentement des membres d'un groupe.

Nous enrichissons cette revue de l'institution avec quatre caractéristiques dégagées par Dubet (2002), qui met en avant la dimension d'universalité et de sacralité. Les institutions, sont porteuses de principes universels, de valeurs, ce qui les distingue de l'entreprise ou de l'organisation et leur donne une dimension de sacralité. Elles sont portées par des professionnels incarnant ces valeurs, avec une autorité qui dépasse

leur personne singulière. Elles ont besoin d'espaces sanctuarisés. Elles reposent sur la croyance qu'elles produisent de l'autonomie.

A partir de ces caractéristiques de modèles institués, comment revisiter l'institution pour parer aux risques qu'elle crée, aux travers qu'elle porte et à ce climat de défiance qu'elle suscite ?

### **c. Les déplacements possibles**

Si l'on prend les institutions comme capables de prescrire ou légitimer des types de conduites sociales à long terme, elles structurent assurément le monde commun. Mais les individus de plus en plus critiques -ou démunis, désarmés-, qui ne s'y reconnaissent plus, vont chercher ailleurs réponse à leurs besoins individuels (dans la sphère privée, ou le monde marchand, par exemple).

Le Larousse, nous donne trois définitions basiques pour « Institution » : Action d'instituer quelque chose / Norme ou pratique socialement sanctionnée, qui a valeur officielle, légale / Organisme visant à les maintenir.

En fait, ce qui nous intéresse ici, c'est plus « l'institutionnalisation » (l'acte d'instituer) que l'institution, dont les contours sont flous et sujets à controverse. Ainsi que le souligne Colette Michaud en préface de l'ouvrage d'Ignacio Garate Martinez " ce qui compte, c'est l'acte d'instituer, le mouvement d'institutionnalisation, ce qui pousse, tire, organise les demandes, désire, impulse, à partir de l'institution existante. Ce qui est important, c'est ce qui dit, formule, énonce que, là où ça s'arrête, c'est la mort, c'est l'inertie institutionnelle qui souligne que là où la vie s'en est allée, il n'y a plus d'espoir ni de désir, que le projet s'est figé dans un pratico-inerte étouffant et démobilisateur " (Garate-Martinez, 2003, p 5).

Alors, que peut proposer l'observation d'un Café des parents®, pour changer certaines manières de faire institution, de faire société ? Nous pouvons avancer quelques déplacements possibles :

#### ***De l'objet au sujet***

Pendant longtemps, on a travaillé pour les personnes (les parents dans notre contexte initial), pensant et faisant à leur place, en estimant savoir mieux qu'elles ce qui était

bon pour elles. Le « bon » renvoyant à des normes solidement établies. Progressivement, on est passé à « travailler sur » les personnes, par le biais d'une « prise en charge » de leur demande. Il ne s'agit plus de faire à leur place mais de les amener progressivement à se rapprocher de la norme.

Passer de la prise en charge à la prise en compte de la personne, c'est-à-dire travailler avec elle, marque un changement radical dans la façon de la considérer. Il s'agit, non plus de la réduire à son problème, mais de la positionner comme co-chercheuse, en alliance. C'est lui reconnaître des compétences, des idées propres, lui redonner un rôle de « sujet », se mettre à un pied d'égalité, en considérant que les savoirs de l'expertise et les savoirs de l'expérience peuvent être complémentaires, en interrogeant les zones d'accord et de désaccord. Cela demande un changement radical de posture pour le professionnel.

Prendre en compte l'autre exige de s'adapter et de s'intéresser à sa singularité, de comprendre sa lecture du monde. Nous passons ici d'une réponse de « prêt à porter » institutionnel au « sur mesure » qu'implique cette posture. Ce sur-mesure, n'est pas fabriqué par le professionnel, il est co-construit avec la personne, qui souvent possède en elle les matériaux nécessaires. Ce déplacement peut être vu dans un périmètre plus large, cédant l'uniformité à la pluralité, la diversité (la différence).

Le principe de reconnaissance est ici largement mobilisé. Plusieurs auteurs se sont intéressés à la question, dont Axel Honneth<sup>59</sup>. Il identifie trois types de reconnaissance la reconnaissance affective, la reconnaissance juridique et la reconnaissance réciproque. La première donne à la personne une place de sujet aspirant à satisfaire le besoin fondamental d'aimer et d'être aimé. La seconde la reconnaît comme sujet de droit, à égalité avec les autres. La troisième la voit comme sujet apportant sa contribution à la société et récoltant l'estime sociale. Cette reconnaissance mutuelle peut permettre d'accéder à l'altérité et à la solidarité, sans céder au primat du sujet. Reconnue dans ces trois sphères, la personne développe des potentialités précieuses.

---

<sup>59</sup> HONNETH A. « La lutte pour la reconnaissance », 1992 – mais aussi sur cette question : Richard Sennett « Respect de la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité » - Hachette, 2003

### ***Du contrôle à l'habilitation***

Considérer les capacités de la personne amène dès lors à lui laisser la place qui correspond à ses aspirations pour les réaliser, ce qui nous ramène à l'approche par les capacités d'Amartya Sen, déjà cité. Le « taux de conversion » qui traduit l'aptitude de la personne à « convertir » une ressource, son bien, en fonctionnement (faire ce à quoi il aspire), ne dépend pas que de lui. La société, les institutions peuvent empêcher ou faciliter. Quelles sont alors ses capacités réelles ? Faire institution autrement, ouvre la possibilité de ne plus être dans une position de subir mais de pouvoir être et agir en contribuant à changer la donne.

Nous entrons déjà dans une perspective de transformation, en favorisant l'implication libre, consciente et réfléchie de ceux-là mêmes concernés par les règles d'une structure ou d'une institution et leur capacité à participer à leur production ou leur évolution.

### ***Du projet au processus, de la prévisibilité à l'incertitude***

Au Café des parents®, il n'existe pas de projet à atteindre pour chaque parent, dans des délais définis, pas de normes qui donnent l'orientation à suivre. Une institution au contraire, se caractérise par un projet avec des objectifs, ses publics cibles, inscrit dans une durée, mise en œuvre par des procédures, des dispositifs. Tout vise à réduire l'incertitude pour garantir la stabilité, instaurer une routine sécurisante.

Si l'on passe du projet au processus, on accepte de ne pas contrôler l'issue, de peut-être ne rien connaître des résultats. Il est des processus qui prennent du temps à se déployer, particulièrement en éducation. Initier un processus, c'est permettre à des étapes fondatrices, uniques, de se vivre, mettre en place les conditions pour se développer et les moyens pour d'avancer. On ne sait pas à l'avance ce que cela va produire.

L'incertitude ouvre, quand elle est assumée, une multiplicité de possibles, elle oblige à rester en veille, elle autorise l'expérimentation et le droit à l'erreur, elle libère de nouvelles voies. "L'incertitude est par essence l'espace du libre questionnement, de la recherche [...], des bonnes questions..." (Prémel, 2016, p 57). La certitude est d'habiter le présent, de faire confiance aux personnes, de leur confier l'avenir.

Ces trois déplacements identifiés permettent de comprendre que cet espace est une invitation à la reconnaissance, à la liberté et à la confiance.

Le Café des parents® n'est pas un espace clos, un circuit fermé. Il s'inscrit dans un territoire, il permet des alliances et transporte même son « modèle » au cœur des institutions elles-mêmes, donnant à voir une autre manière de faire et les transformant de l'intérieur.

## **B. Du « tiers lieu » à l'espace « tiers » : créer des alliances externes**

Le Café des parents®, itinérant, devient alors plus qu'un « tiers espace » mais également un espace « tiers », qui permet des réconciliations, des alliances, des réseaux. Pour reprendre notre métaphore de « plasticité neuronale » : face à nos « points lésés » A et B, le tiers espace, « le troisième », apparaît comme un nouveau point C, qui assume des fonctions apparentées mais avec de nouveaux référentiels. Il continue d'assurer une relation « réparatrice » dans un premier temps, avec A, et avec B, mais il va également mettre A et B en connexion.

### **a. Qu'est-ce que la notion de « tiers lieux » ?**

C'est le sociologue Américain Ray Oldenburg qui a introduit en 1989 la notion de « tiers-lieux ». Oldenburg s'intéressait à la naissance de nouveaux lieux, intermédiaires entre le domicile et le travail et adaptés à un style de vie urbain, individualisé et mobile. Dans son ouvrage, « The Great Good Place : cafés, coffee, shops, bookstores, bars, hair salons and other hangouts at the heart of the community » (1989), il définit un tiers lieu comme un lieu qui permet les rassemblements dans un cadre public informel, qui contribue à créer une communauté vivante, qui favorise une communion naturelle et un sentiment d'appartenance plus qu'une association de nature civique. Il offre un lieu favorable à la diversité où les gens peuvent être eux-mêmes, acceptés pour ce qu'ils sont ou en phase avec ce à quoi ils aspirent.

Il identifie plusieurs caractéristiques principales à ce tiers lieu :

1. Un terrain neutre, où chacun peut venir, de manière inconditionnelle
2. Un espace qui nivelle les différences entre les personnes, qui fait fi des statuts et des rôles sociaux et permet aux personnes d'être pleinement elles-mêmes, faisant ainsi une expérience démocratique
3. Une activité principale qui est la conversation (une parole échangée, vivante, engageante)
4. Un lieu accessible à tous
5. Un lieu sans prétention, inscrit dans le paysage familial
6. Une ambiance ludique, détendue
7. Un home-away-from home, un second chez soi.

Une autre sociologue, Christine Balaï, reprend la notion de tiers lieu, l'élargit à « une solution hybride entre espace personnel et espace ouvert, domicile et travail, convivialité et concentration. Les tiers-lieux réunissent un certain nombre de conditions permettant les rencontres informelles et favorisant la créativité issue des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la viabilité, la convivialité et l'accessibilité. [...] Les tiers-lieux peuvent être vus comme des lieux dits « de passage » qui attribuent un sens nouveau à l'espace et à la culture à travers les communautés qui se forment et se rassemblent, des réseaux qui se tissent et grandissent autour des usages que l'on en fait. Dans ce cadre, le « café du coin », le bar connecté, le squat d'artiste ou le centre culturel en tant qu'espaces publics servant de point informel de rencontre peuvent devenir des tiers-lieux selon l'usage qu'en font les individus qui les animent, occupent et visitent. Plus qu'une simple caractéristique spatiale, les tiers-lieux sont donc en grande partie le produit des relations humaines, des interactions créatives et des modes d'organisation sociale et professionnelle dominant les sociétés contemporaines ».<sup>60</sup>

Notons tout de même que cette définition, que nous avons pris dans sa forme la plus originelle, prend un nouveau sens dans nos sociétés, il est impressionnant de

---

<sup>60</sup> Article rédigé par Christine Balaï, dans le cadre de l'étude réalisée par le Laboratoire LISE du CNAM pour la ville de Paris, « Pratiques culturelles à l'horizon 2030 », 2012

constater, que ce concept s'est considérablement développé ces dernières années. Ainsi on parle de tiers-lieux surtout pour les espaces aménagés « co-working », pour travailler, mais aussi pour créer, expérimenter, avec les fablab et autres fabriques collaboratives. L'émergence et le développement des "tiers lieux" s'inscrivent dans un mouvement plus large autour du participatif, du collaboratif.

Nous confirmons ici le Café des parents®, en tant que tiers lieu, se posant comme un espace « alternatif », neutre, pour les parents, où la parole partagée est créatrice (de liens, de reconnaissance, d'identité commune, de nouveaux savoirs, d'une valeur non marchande à travers le don). Sa particularité est d'être régulé par un professionnel, qui fait circuler la vie et donne du sens au vécu.

Pense-t-on se rapprocher ici d'un des « mondes vécus », que nous évoquions dans notre introduction et dans le chapitre précédent, et que Perret définit comme « communautés et contextes de vie à l'intérieur desquels l'individu élabore des conduites significatives » (Perret, 2003, p111) ?

Il nous semble que le Café des parents® ne se réduit pas qu'à cela, car il s'inscrit dans un projet éducatif qui le dépasse, qui le transcende et qui n'est pas déconnecté du monde commun. Il joue aussi le rôle d'un espace intermédiaire, un troisième espace non seulement comme entité spacio-temporelle, mais comme trait d'union entre deux autres structures ou entre plusieurs niveaux, avec un mouvement permanent. Ni en marge, ni contre. En ce sens, nous le positionnons ici comme lieu « tiers », entre deux.

#### **b. Qu'est-ce que la notion de « tiers » ?**

C'est un terme qui appartient au langage ordinaire. Le Petit Larousse nous dit : « Tiers : 2. Troisième personne ; 3. Personne étrangère au groupe. Spécialement, en droit : personne étrangère à une affaire, à un acte juridique, à un jugement ». Dans le langage ordinaire, le tiers est toujours une personne. L'usage commun signifie qu'une « troisième personne » s'ajoute à la relation duelle ou à une relation intergroupe, et interfère dans cette relation duelle ou groupale. La notion de « tiers » indique une forme de relation à la fois proche et distante, neutre et impliquée. Le tiers se positionne comme médiateur. « Le médiateur est généralement défini comme « un tiers » neutre,

indépendant et impartial, sans pouvoir de décision, qui s'efforce d'aider les parties à construire ou à gérer leurs relations sociales » selon Marie-Elisabeth Volkcrick<sup>61</sup>.

Dans son rôle d'espace « tiers », le Café des parents® permet de mettre de la fluidité dans les interactions entre éducateurs, (inclus les parents, considérés comme les premiers éducateurs), en se constituant comme un intermédiaire entre ceux-ci et les institutions et en faisant jouer la coéducation. Dans un contexte où les subjectivités s'échauffent les unes contre les autres : " les professionnels pensent que les élèves, les malades et les " clients " les menacent ; les élèves, les malades et les " clients " pensent que les professionnels les méprisent (Dubet, 2002), il ne se situe pas comme simple « médiateur », interface, en mettant en lien familles et structures, mais en ouvrant un espace qui permet la réflexivité et la confrontation féconde.

Voici quelques initiatives significatives, qui placent le Café des parents®, en position de réconcilier, de faire tomber des représentations, d'ouvrir des fenêtres dans des milieux fermés, d'agir comme acteur de prévention primaire ou de se rapprocher de populations éloignées des institutions.

### ***Le Café des parents® entre dans l'école***<sup>62</sup>

La démarche la plus répandue est le partenariat avec les écoles.<sup>63</sup> Si nous revenons au tableau II, nous constatons que sur les 12 EPE qui ont répondu au questionnaire, la moitié des Cafés des parents® ont lieu dans les établissements scolaires.

Phillipe Meirieu pense « qu'il n'existe pas d'autre pays que la France qui ait construit son système éducatif à ce point contre le système familial »<sup>64</sup>. Il affirme que les tensions actuelles entre l'école et la famille ne sont que l'exacerbation d'un phénomène en germe depuis l'origine de l'école. Il y a dans le couple parents-école un « conflit consubstantiel » parce que des intérêts divergents les opposent<sup>65</sup>. S'il y a aujourd'hui des dissensions entre l'École et la famille c'est aussi, comme l'explique toujours Meirieu, parce que le contrat tacite entre les promoteurs de l'école publique,

---

<sup>61</sup> Marie-Elisabeth Volkcrick, « Intervenir en tiers aujourd'hui », *Négociations* 2007/1 (no 7), p. 75-88.

<sup>62</sup> Nous nous appuyons, en autres, sur deux documents : « Sortir du face-à-face école-familles », Cahier de l'action n°26 et une analyse d'expériences de groupes de paroles dans les établissements scolaires, de 2008, produit par la FNEPE sous la responsabilité de Cécile Ensellem, sociologue

<sup>63</sup> La FNEPE est agréée association complémentaire de l'enseignement public, membre du CAPE, ANLCI et AFEV

<sup>64</sup> 1997, p. 79, « *Vers un nouveau contrat parent enseignant ?* » in F. Dubet, *Ecoles, familles : le malentendu ?*, Paris Textuel

<sup>65</sup> Entretien avec Philippe Meirieu par Enfances et Psy, De la rivalité au partage. 2003, p.23-24

et les familles – « Faites confiance à l'École », elle vous le rendra bien – s'effrite. Aujourd'hui nombre de familles sont dans une relations de méfiance voire de suspicion envers l'école.

Pourtant, l'institution a peu à peu permis l'entrée des parents d'élèves à l'école. Il faudra attendre la loi d'orientation dite loi Jospin en 1989, pour que les parents deviennent officiellement des partenaires de la « communauté éducative ». Leur participation se développera à travers les associations de parents d'élèves<sup>66</sup>. Le décret du 31 août 2006 développera le droit des parents à l'information et à l'expression, lors de deux rencontres par an. La présence des parents est ainsi prévue et légitimée.

Néanmoins, des mésententes demeurent entre ces deux mondes, ces deux « institutions », dont nous avons vu qu'elles étaient fragilisées, traversées par des mutations, des questionnements profonds. Cela a pour conséquence la cristallisation des représentations de chacune des parties, chacune ancrée dans des réalités sociales, culturelles et subjectives singulières.

Dans le cadre souvent complexe des liens entre les familles et l'école, les EPE interviennent pour faciliter les relations par différentes actions, le plus souvent à la demande des établissements scolaires. Il s'agit de dénouer ces malentendus, d'une part, des familles angoissées par le parcours scolaire de leurs enfants et, d'autre part, une institution et des personnels traditionnellement habitués à travailler à distance des familles. Ces actions prennent la forme de groupes de parole entre parents, sans qu'il n'y ait forcément de thèmes établis par les EPE ou les équipes scolaires, mais toujours sous la forme d'un « café », privilégiant les échanges et avec une participation libre. Faire pénétrer un espace comme le Café des parents® dans les établissements scolaires est symboliquement fort. Que l'École des Parents ait un lieu dans l'École de l'Éducation nationale, permet d'ouvrir le passage à une nouvelle configuration, avec toutes les composantes que nous avons déjà mises en avant. Ici, le parent est reconnu comme une personne douée de capacités, un parent à part entière et non seulement un parent d'élève.

---

<sup>66</sup> La Peep (Parents d'élèves de l'École publique) a été créée en 1910 tandis que l'Unapei (Union Nationale des élèves de l'École libre) le sera en 1933. La fédération des Conseils de parents d'élèves (FCPE) proche des partis et des syndicats de gauche, verra le jour en 1947.

Cet espace tiers, permet aux parents de venir dans l'école (souvent ils restent aux abords de l'école, pour des discussions informelles), de faire changer la façon dont ils sont vus et se voient à l'École. D'être accueillis au sein de l'école, dans ce cadre, rassure les parents sur l'institution, souvent perçue comme hermétique et obscure à leurs yeux. Du côté des enseignants, cela leur permet de connaître les parents en dehors des temps formels et institués, de rétablir une confiance pour garantir, ensemble, les conditions de la réussite scolaire des enfants. En clair, il s'agit, au sein des Cafés des Parents® à l'école et au moyen de l'accompagnement à la parentalité, de lutter contre les représentations.

Les équipes éducatives ont beaucoup d'attentes vis-à-vis du Café des parents®, pour faire participer des familles dont les enfants sont en difficultés, « celles qui en auraient le plus besoin » selon eux. Ces parents ne viennent pas spontanément à l'école, ils ont peur d'être jugés, stigmatisés, ils n'en comprennent pas les codes, ne parlent pas toujours la langue couramment. L'implantation des Cafés dans les quartiers populaires permet de rejoindre ces parents hors l'école, de les connaître mieux et d'envisager d'autres modes de participation.

### ***Des actions vers les populations les plus démunies, dans le cadre de la Politique de la Ville***

La Politique de la ville est un ensemble d'actions des pouvoirs publics qui vise à revaloriser certains quartiers urbains dits « sensibles », à réduire les inégalités sociales entre territoires, à favoriser la cohésion sociale.

Plus de  $\frac{3}{4}$  des EPE interviennent dans des quartiers prioritaires. Par le biais de plusieurs modes d'action, notamment celui des Cafés des Parents®, plus d'un tiers interviennent dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE). Par leur connaissance du terrain et des familles, les EPE sont un partenaire privilégié. Elles contribuent à impliquer, mobiliser, susciter la participation des familles.

### ***Un espace de liberté en milieu carcéral***

Animer des groupes de parole en prison, c'est tout d'abord ouvrir une brèche de possibles, à dire et à penser, dans un univers dominé par la contrainte et l'agir. Le cadre posé est certes contraignant, mais sa fonction de contenance offre, par là même, un véritable espace de liberté : celle qui autorise à être soi-même. En partenariat avec

le SPIP<sup>67</sup> du Tarn, un groupe de parole de six pères détenus a débuté en fin d'année 2011. Des consultations individuelles peuvent suivre. L'objectif de cette action est d'aider les pères incarcérés à maintenir des liens familiaux constructifs et ainsi prévenir la récidive du détenu en travaillant la question du retour au sein de la cellule familiale à l'issue de l'incarcération.

### ***Un « sas » entre les structures publiques et le secteur marchand***

Une maman s'inquiète parce que son enfant ne veut plus aller à l'école. Elle-même ayant vécu une phobie scolaire, s'alarme, pense que « ça recommence » et que son enfant a un problème. Que faire ? Indépendamment d'une rencontre avec l'enseignante, qu'elle redoute, elle a deux options : la première, prendre un rendez-vous avec un psychologue privé. Elle hésite, d'une part parce qu'elle a peur d'engager son enfant dans une thérapie et d'autre part, si celle-ci est longue, les consultations sont payantes, non remboursées et elle n'en a pas les moyens. Elle se tourne alors vers un service public, le CMP, Centre Médico-Psychologique, lieu de consultations et de thérapies psychologiques qui dépend d'un secteur de psychiatrie, avec des équipes constituées de psychiatres, psychologues, infirmiers.... Les consultations y sont gratuites mais, revers de médaille, les délais sont très longs avant d'obtenir un premier rendez-vous. Comme nous le confirment des professionnels de l'EPE, devant ces options, certains parents renoncent à faire une démarche et restent avec leurs questions ou leur angoisse, avec une répercussion certaine sur leur vie familiale et sociale.

Venir en discuter au Café des parents® peut être un premier pas, pour désamorcer, pour libérer sa question, se rassurer auprès d'autres parents, sans pour cela entrer dans une démarche de soin. Cela permet d'attendre le rendez-vous au CMP ou au contraire de régler les choses avant qu'elles n'empirent. Le café peut être alors considéré comme un espace de prévention primaire. Il est tiers dans le sens où il permet d'oser un premier pas, qui pourra peut-être enclencher d'autres pas. Cela peut décider, si la situation le requiert, de consulter auprès d'un psychologue privé. Cela peut aussi aider à comprendre avant de demander à rencontrer l'enseignante.

---

<sup>67</sup> Service pénitentiaire d'insertion et de probation

### ***Les écueils et les difficultés***

Cette place de « tiers » peut être interprétée d'une manière différente, dès lors qu'elle se situe à une échelle de « dépendance » ou de subordination qui met en danger sa neutralité et sa marge de manœuvre.

Lorsqu'une EPE s'engage dans une action « subventionnée », comme c'est le cas souvent pour le Café des parents®, elle se situe dans trois positionnements possibles par rapport aux institutions impliquées et demandeuses : prestataire (exécutante de l'action), partenaire pleine et entière (avec une autonomie et une prise en compte de ses déclarations) ou encore maître d'œuvre (partie prenante dans l'ensemble du processus, de la genèse à son animation).

Se pose alors un dilemme lié à la posture et au financement : la question de l'indépendance de l'association et la fidélité à son éthique. Cette question a été posée dans un document de recherche, déjà mentionné, mené par Bernard Blier et Cécile Ensellem, sur laquelle nous nous appuyons.

Si l'on se resitue dans son rôle de tiers entre l'école et la famille, l'étude cite deux témoignages ; l'un, d'un animateur de Café des parents® dans un établissement scolaire et l'autre d'une directrice d'EPE : « On a senti de la part du directeur d'école le besoin d'être épaulé dans son action » et « les écoles, à demi-mots, souhaitaient qu'on intervienne pour faire de la médiation, façon de remettre les parents récalcitrants dans le droit chemin. Nous, on a dit que c'était pas du tout dans ce sens-là qu'on voulait travailler. Mais c'est vrai qu'on sentait de grosses peurs des équipes vis-à-vis des parents, et ça les arrangeait qu'on soit là pour trancher ». Cela interroge sur la possible instrumentalisation de l'action, d'autant plus quand la demande émane de l'institution et non de l'EPE ou d'un projet commun. Les Cafés des parents® s'inscrivent dans une thématique large de l'amélioration des relations « famille-Ecole » valorisée par l'Education nationale, mais s'inscrit également dans d'autres cadres institutionnels, en raison de sa situation à l'intersection des politiques sociales, éducatives et urbaines.

Comme avec l'Ecole, il existe parfois un décalage entre ce que demandent les subventionneurs et les valeurs de l'EPE. Lorsqu'un groupe ou un Café des parents® reçoit une subvention Politique de la Ville, le subventionneur peut chercher à savoir si le public participant est défavorisé. Or nous avons vu que les Cafés des parents® accueillent tous les publics, de manière inconditionnelle et dans l'anonymat.

Que faire alors quand les attentes des institutions et des politiques heurtent l'éthique des Cafés de parents®, sont susceptibles de limiter leur créativité et la raison d'être de ce lieu qui est un espace de liberté ?

Ne pas y aller ? Répondre via un projet correspondant à une approche EPE ? Répondre conformément à la demande, mais au travers de pratiques la transformer de l'intérieur ?

C'est un débat qui n'est pas récent dans les EPE. Elles ont besoin de l'argent public pour mener à bien leurs actions d'intérêt général : ne pas s'engager dans ces actions les prive des moyens de les mener à bien. Cela les prive aussi du moyen de faire entendre leur voix dans l'espace public, d'y affirmer leurs valeurs, leur différence, et donc de se priver des moyens de peser sur le cours des choses. En revanche, accepter d'y aller à tous prix, c'est prendre le risque de perdre la crédibilité auprès des parents (et des autres « usagers ») et de voir leur identité disparaître.

Chaque EPE y répond selon ses moyens et le modèle économique qu'elle a développé. Bon nombre de Cafés de parents® sont soutenus par les REAAP, dont les valeurs sont proches des EPE, d'autres sont financés par des activités qui apportent des fonds (formations payantes), pour certains Cafés des parents®, ce sont des bénévoles ou des parents qui les animent. La question est réellement d'assurer le cadre éthique qui fait la singularité de ce Café et d'en garantir la pérennité. L'enjeu, certainement, est de rester attentif aux besoins du terrain, aux attentes des personnes et ne pas se laisser imposer des dispositifs qui « tombent d'en haut » s'ils ne font pas sens.

La question du modèle économique, de la dépendance aux financements publics - jamais garantis - dans un marché concurrentiel est une préoccupation grandissante. Nous pouvons mentionner une posture comme celle de l'EPE de l'Hérault, qui inscrit dans son projet associatif :

« Il importe de rester conscient de la fragilité d'une structure associative qui, en l'absence de garantie, décide en permanence de prendre en compte à la fois la réalité des besoins, le jeu de la concurrence et des marchés sans pour autant renoncer à son positionnement éthique. Cette fragilité a un sens. Elle n'est pas dissuasive parce qu'elle est assumée. L'EPE 34 est devenue capable de vivre sans angoisse parce que

cette fragilité est source de dynamisme et de créativité « d'audace réfléchie » et de projection vers l'avenir ».

Dépasser le rôle de tiers pour prendre une posture d'acteur de politique publique, c'est des dilemmes à gérer, un équilibre à trouver, qui maintient « en veille ».

Nous avons vu que les Cafés des parents® permettaient de relier, nous nous intéressons dans cette sous-partie, à la volonté et la nécessité de s'allier, de s'inscrire dans un réseau pour dynamiser un territoire, mutualiser des forces convergeant vers le même projet global.

### **c. Faire réseau**

L'éducation est un chantier permanent et la parentalité fait lien. C'est pourquoi toute mise en relation d'acteurs menée au titre de la parentalité se devrait d'être à l'image de la parentalité elle-même : « un processus en construction, riche de ses acquis et de ses promesses, conscient de ses défauts, ouvert par conséquent à toute nouvelle occasion de créer du lien, de partager le sens de l'action quotidienne et de s'adapter aux attentes qu'il suscite »<sup>68</sup>. Ces quelques lignes de Frédéric Jesu nous semblent assez bien résumer l'enjeu des Cafés des Parents® et l'ensemble des EPE qui les porte : mettre en avant une coéducation en actes qui associe largement, au service d'un projet commun.

Chaque société se pense comme éducative et a construit pour cela un cadre avec des institutions, des dispositifs, des politiques. Le Café des parents® est un maillon, un micro-mécanisme qui fluidifie un système complexe, en imposant le sujet au centre de tout. Seul, il ne sert que des individus, mais connecté et relié, allié à d'autres, il sert un projet de société.

Il serait juste de préciser, avant toute chose, que le Café des parents® est une des nombreuses actions d'une Ecole des Parents et des Educateurs, qui peuvent être

---

<sup>68</sup> Frédéric Jesu, « Une solidarité de proximité », *Enfances & Psy* 2003/1 (no21), p. 83-92.

complémentaires. Il s'inscrit déjà dans une organisation qui articule individuel et collectif, sous des formes très variées et bénéficie de cette organisation.

Nous avons vu qu'il est financé en partie grâce au dispositif du REAAP<sup>69</sup>. Il nous paraît important de souligner l'appartenance au REAAP, car d'une part il rejoint les valeurs et les postures pratiquées dans les cafés des parents, d'autre part, il regroupe tous les acteurs intervenant dans le champ de la parentalité sur un territoire.

Créés à l'issue de la Conférence de la famille en 1998, les réseaux d'appui constituent un cadre de partenariat entre différentes institutions et associations, permettant de développer des synergies, de la mutualisation de pratiques. Il ne s'agit pas d'un dispositif relevant des politiques sociales ou d'insertion qui serait dédié à des publics « précaires » ou particulièrement fragiles. Le Réseau d'Appui s'adresse à tous les parents et plaide pour la mise en valeur de leurs capacités. Outre ses dimensions « universalistes » et non « stigmatisantes » les acteurs institutionnels avancent la dimension interinstitutionnelle, la notion de réseau, pour faire apparaître le dispositif comme emblématique d'une « autre manière de faire »<sup>70</sup>. Il existe une Charte à laquelle adhèrent les membres.

Il faut souligner que ces réseaux n'existent en soi que grâce aux structures locales qui se reconnaissent dans ces valeurs et qui mettent en place des actions. Dans certains cas, il a incontestablement un effet de levier financier, car sans les subventions, certaines actions, nous l'avons longuement évoqué, comme le Café des parents®, ne pourraient pas être.

Créer des alliances et faire réseau suppose de partager les mêmes valeurs et d'avancer dans une démarche collective. Il s'agit de définir le rôle de chacun, en tenant compte de la spécificité et de l'identité de chaque « adhérent ». Cela suppose que tous les acteurs soient sur un pied d'égalité et que les parents, les premiers, puissent participer et bénéficier de ce réseau, en complémentarité et en cohérence. La cohésion de ce réseau de parentalité et plus largement de tous les acteurs éducatifs vise à constituer une communauté « démocratique ». Si l'on invoque ici Paul Ricoeur

---

<sup>69</sup> Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des parents. Voir la charte en annexe

<sup>70</sup> Nous nous appuyons ici sur une évaluation qualitative des REAAP réalisée en juin 2009

pour définir la démocratie<sup>71</sup>, la coéducation s'impose : il faut bien tout un village pour éduquer un enfant.

### **C. Le Café des parents « fait école »**

Le café comme source d'inspiration, comme modèle idéal, pour révéler de nouveaux modes d'interaction et de nouvelles logiques institutionnelles ?

#### **a. L'exemplarité et la multiplication du modèle du Café des parents®**

Lorsque l'on fait une recherche sur internet avec l'entrée « café des parents », nous sommes surpris de constater qu'il existe une multitude de cafés de parents, une longue liste d'actions initiées par des structures aussi diverses que des établissements scolaires, des MJC, des centres de loisirs, des collectivités, des associations, des « consultants privés » ...

Nous avons également découvert que le café des parents était entré au Ministère de l'Éducation. Un article du Figaro<sup>72</sup> rapporte : Najat Vallaud-Belkacem a "ouvert les portes du ministère" de l'Éducation ce soir à des parents d'élèves pour un premier "café des parents", assurant vouloir "reconnaître une place pour les parents à l'école". "J'avais envie solennellement, symboliquement, d'ouvrir les portes du ministère" pour dire aux parents que "leur parole nous intéresse", a expliqué la ministre après avoir accueilli 11 parents d'élèves du primaire et de collège de Paris, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine, principalement des mères ».

Que sont ces cafés des parents et comment se présentent-ils ?

#### ***Café des parents (de représentants de parents d'élève dans une école<sup>73</sup>)***

---

<sup>71</sup> « Est démocratique une société qui se considère comme fondamentalement divisée, et qui se donne pour tâche essentielle d'exprimer ses contradictions, de les analyser et de les arbitrer, en associant toujours le plus largement possible chacun de ses membres, à égalité de droits, à ce travail d'expression, d'analyse et d'arbitrage des contradictions »

<sup>72</sup> <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/09/15/97001-20140915FILWWW00396-cafe-des-parents-au-ministere-de-l-education.php>

<sup>73</sup> [http://parentscollonges.over-blog.fr/pages/Cafe\\_des\\_parents-1570961.html](http://parentscollonges.over-blog.fr/pages/Cafe_des_parents-1570961.html)

### **« Un rendez-vous à savourer... »**

*Les cafés des parents sont un succès. Ce moment convivial est toujours bienvenu que ce soit dans la salle d'informatique ou dehors au soleil et même par grand vent (rien n'arrête les parents intrépides). Des rencontres et échanges qui permettent de faire émerger de nouvelles idées d'amélioration de la vie scolaire.*

### **Ville de Créteil<sup>74</sup>**

*Le Café des Parents est un lieu d'écoute et de soutien aux parents. Il a pour mission de les accompagner dans leur rôle de premiers éducateurs quel que soit l'âge de leur enfant. Il est ouvert aux parents, aux professionnels (enseignants, éducateurs) et à tous ceux qui partagent la fonction éducative (conjoint, grands-parents, beaux-parents, etc). Situés dans les collèges, ces cafés ne sont pas réservés aux parents d'enfants collégiens mais sont ouverts à tous.*

### **L'association « bouts de ficelle »<sup>75</sup>**

*Vous invite au café des parents, un rendez-vous pour sortir de chez soi, se rencontrer et échanger entre parents, futurs parents et grands-parents, dans le respect de la parentalité positive. Pendant ce temps, les tout-petits s'amuse !*

La plupart de ces cafés des parents ont éclos vers le début des années 2000. On y retrouve les ingrédients centraux des cafés, la socialisation, la rencontre, l'échange, la convivialité, la place première destinée aux parents, la mutualisation des idées en vue d'améliorer des pratiques.

Le concept original est bien celui de l'Ecole des Parents et des Educateurs, en 1999, fruit d'une longue et riche histoire associative qui débuta soixante-dix ans plus tôt, portant dans ses gènes déjà l'idée d'une coopérative d'idées et d'éducateurs.

En réaction à ces reproductions tous azimuts, pour le valoriser et marquer son identité, la FNEPE a déposé la marque du Café des parents® en septembre 2010. La FNEPE et son réseau se sont sentis « dépossédés » de leur action et ont ressenti une menace

---

<sup>74</sup> <http://www.ville-creteil.fr/le-cafe-des-parents>

<sup>75</sup> <http://www.boutsdeficelle.net/categorie/cafe-des-parents>

de banalisation ou de ce que le café soit détourné de son idée première. Car adopter l'appellation « Café des parents » ne garantit pas que l'éthique, l'exigence d'un cadre spécifique tel que l'ont aménagé les professionnels de l'EPE, soit respecté.

Faut-il se réjouir ou déplorer que des institutions, des associations, des acteurs du secteur marchand, aient « copié » l'idée du Café des parents® ? Serait-ce la preuve que le modèle du café est valable et reconnu largement ?

Si ces cafés contribuent à retisser des liens entre les personnes, à créer du commun autour de la parentalité, si ces lieux sont des espaces de partage et de création de « richesse » non marchande, il semble que c'est un apport appréciable et que cela va dans le sens d'une économie solidaire. Ces petites unités peuvent en outre servir de lieux d'expérimentation, où s'exerce la créativité, l'imagination.

On peut en revanche se demander de quelle manière ils s'inscrivent dans un écosystème et une démarche de coéducation, quel est le sens profond donné à l'action (au-delà de l'activité), quelle posture ont les professionnels. Sont-ils dans l'air du temps, sous l'effet de mode ou répondent-ils à un besoin du territoire ? Est-ce un outil pensé par d'autres, dont se servent les parents ou bien l'émanation de leurs attentes ?

## **b. Perte ou atout ?**

### ***Coopérer***

Certaines EPE déplorent ces « imitations » de leur Café des parents®, d'autres acceptent cet état de fait et cherchent à promouvoir l'esprit et à imprimer, de manière pédagogique, l'éthique et la spécificité du modèle du Café des parents®. Une autre manière de nouer des alliances en s'ouvrant à des contributions nouvelles.

Une EPE<sup>76</sup> propose ainsi des ateliers « Comment animer un Café des parents® » à l'intention des professionnels (qui animent ou ont l'intention d'animer un café des parents dans leurs structures respectives). L'atelier prend la forme d'un word café, avec une psychologue, elle-même animatrice d'un Café des parents®. Les participant(e)s sont issu(e)s du monde social, associatif, éducatif (Education nationale). L'atelier est co-construit à partir des attentes des personnes. Ce jour-là,

---

<sup>76</sup> Hérault

trois questionnements émanent du groupe : la présence de l'enfant est-elle souhaitable ? / comment passer de l'intime au collectif ? / créativité dans l'animation : quels supports nouveaux ? Le regard et l'apport de personnes extérieures, qui ne sont pas des professionnels de santé mentale (mais plutôt plus proches d'une culture Education populaire), peut ouvrir à des idées nouvelles qui ne « dénature pas » la démarche et l'expérience relationnelle du Café des parents® mais l'enrichit, par des modes et des supports nouveaux.

Les résultats issus de l'intelligence collective de cet atelier ont révélé une qualité et une diversité de propositions. Des « supports » comme le théâtre forum, la cuisine, la couture, le photolangage, le jeu, ont mis en avant la nécessité de revenir, dans certains cas, et avec un public qui n'est pas toujours dans la maîtrise de la parole (personnes migrantes notamment), à des modes d'expression plus « archaïques », en favorisant le « faire ensemble ». En créant ensemble, en jouant ensemble, il s'agit de libérer des émotions, une expression qui ne passe pas forcément par la parole. Au-delà du plaisir et de la complicité que génèrent des activités partagées, des dimensions intimes peuvent être abordées. L'apport des neurosciences s'avère utile pour comprendre que la créativité permet de toucher d'autres zones du cerveau et parfois de traiter des souffrances plus profondes, enfouies là où la parole est impuissante à aller chercher. « Il y a une explosion de demandes de cafés, un vrai besoin collectif, mais paradoxalement, peu de parents viennent », faisait remarquer une participante. Le café répond à quels besoins ? se demandait-on. Puis, finalement, le Café des parents ®, avec cette marque déposée, comment le faire évoluer ?

### ***Une recherche-action***

Bernard Blier et Cécile Ensellem en 2008, invitaient déjà à engager une démarche de recherche-action autour de la question de parentalité dans toutes ses dimensions (psychologique, sociologique, anthropologique, philosophique, économique, politique, etc.), en associant des chercheurs et les acteurs (professionnels, parents...).

Dans notre problématique, nous avançons le café comme archétype et non comme prototype, ce qui permet de laisser l'imagination et l'inventivité humaine se saisir des qualités intrinsèques au café, sans en reproduire indéfiniment la même forme.

Peut-être pouvons-nous exploiter cette idée en la remettant dans le contexte actuel des Cafés des parents® :

« Dans cette même volonté de sortir des approches globales réductrices, il importe de ne pas céder à la tentation du modèle des « bonnes pratiques » partout transposables à l'identique, qui relève de la logique industrielle et procédurale du prototype à décliner uniformément, mais plutôt, dans la logique des sciences anthroposociales, de penser en termes de processus, d'interroger les contextes spécifiques, les conditions d'une démarche, d'en identifier les freins comme les leviers... Il est clair que cela nécessite, des acteurs praticiens comme politiques, de travailler beaucoup plus sur les effets et les impacts de leurs pratiques quotidiennes, mais aussi sur ce que ces politiques produisent. D'où la nécessité de développer les démarches d'évaluation participative, comme apport à la connaissance autant que comme guide de l'action »<sup>77</sup>. L'évaluation de l'utilité sociale s'avère dès lors une démarche pertinente au service de cette mission.

Nous avons proposé en introduction, de marquer des déplacements pour institutionnaliser autrement, nous pouvons ainsi reprendre les trois grandes idées en faisant le lien avec nos conclusions :

Passer de l'objet au sujet, permet de sortir de la standardisation du « prêt à porter » pour s'adapter à du « sur mesure, de répondre aux besoins singuliers au lieu d'uniformiser les réponses.

Le café comme tiers lieu, espace intermédiaire de liberté, d'empowerment, de renforcement des capacités, bouscule le modèle institué, trop statique et instaure du mouvement, de la fluidité, une dynamique « bottom up »<sup>78</sup>. Enfin, le café, comme lieu tiers, doit pouvoir créer une architecture cohérente, pour fonder sa légitimité et constituer un « repère » dans cette société mouvante. En faisant école, il ne fait pas autorité, il fait référence. En faisant réseau, il ne démultiplie pas les repères, il les rassemble sous des valeurs communes.

---

<sup>77</sup> « Du « soutien à la parentalité » au soutien du sujet », Cahiers de l'action 2011/1 (N° 31), p. 101-104.

<sup>78</sup> Approche ascendante

## Conclusion

Face à menace ressentie de la perte du monde commun, liée au déclin de la confiance des citoyens envers les institutions, en écho à la multiplication des « mondes vécus », il existe des lieux, librement investis par des individus, qui vivent et se déploient. Que nous apprennent les cafés sur une nouvelle manière de faire institution ?

Ce que nous enseigne l'histoire des « bistrots, troquets et autres estaminets » à travers quatre siècles, c'est qu'ils ont toujours eu une place privilégiée dans le paysage français. Parlement du « peuple », les cafés ont offert au « peuple » (à tous les citoyens) la possibilité de se retrouver et de s'exprimer, formidable agora pour discuter, confronter et diffuser des idées, des philosophies, des opinions politiques.

Lieux ordinaires, ancrés dans le paysage urbain et rural, ouverts à tous les possibles, ils permettent de vivre des expériences « extraordinaires ». Elles sont extraordinaires dans le sens où elles naissent d'une alchimie toujours renouvelée des personnes différentes en présence, de leur rencontre et de leur désir d'entrer en relation : pour parler, se confier, agir, se révolter, comploter, s'entraider, partager. Lieux privés mais espaces publics, les cafés ont un rôle social, qui articule la dimension individuelle et collective.

Il y a un demi-siècle, pas un village, un quartier, qui n'ait son café. Aujourd'hui, si l'on constate que leur nombre a considérablement baissé, on observe néanmoins l'apparition d'une nouvelle génération de cafés depuis une vingtaine d'années. Ces nouveaux types de cafés répondent à un besoin d'être ensemble, de faire ensemble, de réfléchir ensemble, dans une proximité physique chaleureuse et non virtuelle.

Ce désir de monde commun à travers des cafés, montre que les individus se réinvestissent, différemment sans doute, mais volontairement, avec conviction, dans le collectif.

Le café fait place à des possibles renouvelés pour retisser le lien social mis à mal, mais également pour expérimenter et initier des façons d'être soi et avec les autres, « autrement », en s'appuyant sur ses fonctions principales.

Le Café des parents® nous a donné un champ d'étude pertinent pour observer, comprendre, les rôles symboliques ou réels d'un tel lieu dans notre société. Ce café, qui est à la fois un concept, une marque, un mode d'intervention, est né en 1998/99. Il est bien spécifique, tant dans ses conditions d'émergence que dans son champ d'action.

Inscrit dans l'histoire d'une association née après la première guerre mondiale, il n'est pas l'expression d'une mode mais une forme, sans cesse adaptée à son époque, de l'intuition de départ de sa fondatrice : une école mutuelle, basée sur des échanges où chacun peut apprendre de l'autre. Une école sans normes ni appartenance à aucun parti, aucune religion ni idéologie, mais une école ouverte à toutes les contributions, où cohabitent diverses disciplines, psychologiques et psychanalytiques, diverses pratiques, pédagogiques, sociales. Cette école est destinée aux parents, non pour leur donner un modèle éducatif mais pour les aider à construire le leur, en s'appuyant sur leurs compétences. L'appellation Ecole des Parents et des Educateurs, qui nous apparaissait comme sibylline voire paradoxale, de prime abord, a révélé son fondement.

« Faire café » est le mode de mise en relation des parents. Même si depuis 1929, les parents se rencontraient déjà en « cercle », ils faisaient plutôt salon, davantage dans l'entre soi, tandis que l'idée de « café » s'appuie sur la popularité d'un lieu non stigmatisant, non contraignant, symbole de convivialité. Le creuset où naît le Café des parents®, marque son identité, influence son cadre, son éthique et ses modalités de fonctionnement. Créé par des parents et/ou des professionnels, sous la forme d'un café (établi) ou d'une action (régulière, dans un lieu identifié ou itinérant), ce concept repose sur des valeurs fortes et un cadre précis.

Nous avons fait le choix d'aborder la problématique par la pratique, en poussant la porte du Café des parents®.

L'observation et l'étude de trois Cafés des parents® différents dans leur contexte et leur positionnement (café en ville, café dans les locaux de l'association, café itinérant auprès d'un public particulier) nous éclairent particulièrement sur l'animation de ces rencontres par des professionnels. Elle est influencée, à des degrés différents, par la dominante « psy » et la dimension de l'inconscient.

Espace public sans enjeux institutionnels, il allie deux conditions pour faire émerger le « possible » : la reconnaissance de sa fragilité et le besoin des autres. Chacun fait alors le choix d'accepter de se remettre en cause, prend le risque de la rencontre et d'être en authenticité « ici et maintenant ».

Permettre aux parents de se relier entre eux, est la première dynamique identifiée. Un mouvement de mise en présence de personnes qui ne se connaissent pas, qui peuvent garder leur anonymat, qui ne s'engagent pas à remplir un contrat. Ils ont un point commun : ils sont parents (ou beaux-parents, ou grands-parents ou futur parent). La parentalité fait lien, elle transcende même les statuts familiaux, sociaux, professionnels, les appartenances religieuses, culturelles, politiques ou territoriales, les genres et les âges.

A ce stade de notre recherche, nous actons que le Café des parents® propose de vivre une expérience relationnelle inédite, dans un cadre sécurisant. La promesse est faite de pouvoir s'exprimer librement dans un cadre de rencontres et d'échanges.

Qu'attendent les parents de ces rencontres, en quoi cela répond à un besoin de notre société moderne ? L'approche théorique et l'exploration des notions d'éducation et de parentalité fait apparaître deux conceptions et deux exigences. Le défi pour les parents est de trouver comment les articuler, gérer leur mise en tension et composer avec leurs propres ressources. Quels repères prendre pour s'orienter ?

Les théoriciens sont partagés entre deux approches, une éducation « socialisation » qui permet à l'enfant de prendre sa place dans la société ou une éducation au service de son épanouissement individuel. Ensuite, entre laxisme et coercition, comment trouver un juste milieu, quand et comment le mettre en pratique ?

L'injonction contemporaine d'être un bon parent n'a jamais été aussi forte. Les parents, renvoyés à leur liberté, celle que consacre l'individualisme et s'affranchit des modèles traditionnels, transmis par leurs parents ou par les institutions, portent la responsabilité de leurs choix, comme celle de leurs échecs. La crainte de mal faire ou la culpabilité ne peut inciter à « vivre bien ensemble », elles isolent, cloisonnent, suscitent la peur de l'autre, de son jugement, les comparaisons à la norme, créent de l'exclusion.

L'obligation d'être un bon éducateur, avec force méthodes, manuels, coachs, émissions, met une pression sur les parents. Des conditions de vie difficiles, la solitude, peuvent aggraver cette situation et le sentiment d'être « dépassé ». Les

pratiques et les méthodes éducatives, encadrées par les institutions, sont aussi désormais « marchandisées ». Cela revient finalement à inviter les parents à suivre de nouvelles normes éducatives, uniformes.

La demande principale des parents est d'avoir des « modes d'emploi », des conseils, pour faire ce que l'on attend d'eux et apprendre leur métier de parent.

Or, ce que propose le Café des parents®, n'est pas dans cette logique-là. Elle cherche à dépasser la demande afin de prendre en compte les besoins humains fondamentaux pour se construire.

Prendre la décision de se rendre à un Café des Parents®, c'est vivre une aventure : aller à la découverte de soi, des autres et s'autoriser à livrer le plus intime, le plus obscur, sans crainte. C'est accepter les deux conditions précédemment énoncées pour faire émerger alors les possibles.

L'analyse des effets de cette « expérience relationnelle » sur les parents nous amène à mettre en visée au moins deux aspects de son utilité sociale :

Elle produit une « valeur non marchande » qui se traduit par la gratuité du donner/recevoir, dans l'interaction des échanges. Ce partage a pour préalable la reconnaissance, celle dont Paul Ricoeur dit qu'elle « signifie deux choses, être reconnu pour qui on est, reconnu dans son identité, mais aussi éprouver de la gratitude — il y a, on peut le dire, un échange de gratitude dans le cadeau » (Ricoeur, 2005). L'expérience relationnelle vécue au Café des parents instaure une économie du partage, loin des logiques mercantiles ou de profit personnel.

Elle contribue à créer de la confiance, en soi et envers autrui. La confiance est à la base du développement, humain, économique, sociétal, c'est « l'une des forces de synthèse les plus importantes au sein de la société (Simmel, 2005). En renforçant ses « capacités », au niveau individuel, cette expérience réhabilite le parent dans une position qui lui permet d'user de sa liberté en pleine conscience et de se redéployer dans l'agir.

L'expérience relationnelle, dans la perspective de libérer, d'émanciper, en s'appuyant sur l'interdépendance et la reconnaissance de l'autre, à partir des histoires vécues,

illustre ce que l'éducation populaire prône, et même si cette appartenance est peu revendiquée au Café des parents®, elle vient confirmer que « personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. »

Notre recherche quitte l'angle des parents pour adopter celui des professionnels. Eux-aussi sont peut-être parents, eux-aussi sont des êtres relationnels et eux-aussi, vivent cette expérience. Ils ont un engagement au sein des EPE qui a du sens, nous l'avons constaté lors des ateliers. Ils sont porteurs de ce sens, ils donnent du sens (ils décèlent même le sens caché, en tant que professionnels) au vécu des parents, à ce qui se vit dans les interactions. Eux-mêmes, expérimentant à l'interne de l'association le bénéfice de la reconnaissance, de la libération de leurs potentialités et de leur créativité, adoptent une posture qui crée les conditions optimales pour les parents. En constant équilibre, ils se mettent en position de maïeuticiens, de co-chercheurs, ils ouvrent un espace de transformation, pour que quelque chose puisse advenir, pour les parents, mais également pour faire évoluer leurs propres pratiques. Comme l'exprimait une participante, consultante, il s'agit de « veiller, réveiller, éveiller, s'émerveiller et bienveiller ».

Le Café des parents® est ce tiers espace, pour une nouvelle manière de faire institution, éloignée de l'idée de l'institution « enfermante » de Foucault, de celle, contraignante, s'imposant de l'extérieur, « fait social » de Durkheim, ou utilisée pour le seul bénéfice personnel comme l'affirme Rawls.

Un changement peut être envisagé à travers des déplacements : inverser le paradigme de la compétence, entre professionnels et « institués, bénéficiaires, usagers... », en considérant la personne comme sujet, en la mettant en capacité de créer et non de subir ; sortir d'une logique de but à atteindre dans une durée limitée pour entrer dans un processus, qui projette, dans un avenir jalonné d'étapes, en laissant place à l'imprévu, à l'incertain, au défi du temps et à la critique des normes. A l'image de l'éducation qui n'est autre qu'un processus, un chantier permanent. Une aventure. Un « voyage découverte ».

Si l'on admet que ce sont les institutions qui structurent le monde commun, lui confèrent sa stabilité, assurent l'architecture du lien social (Perret, 2003), cela suffit-il

à considérer le café, à travers ce Café des parents®, comme archétype d'une nouvelle manière de faire institution ?

Nous introduisons ici deux autres mouvements, qui nous semblent indispensables pour déployer et inscrire le café dans une perspective globale.

Le Café des parents® offre la possibilité de se relier, entre « pairs », mais il a pour fonction également, de réconcilier et de créer des alliances. Se relier, relier, s'allier. Les deux derniers mouvements sont dirigés vers l'extérieur.

De tiers lieu, il peut se muer en espace tiers, œuvrant comme trait d'union, jetant des ponts entre des structures, institutionnelles ou pas, éloignées, en tension ou invisibles les unes aux autres. En allant « vers » et en s'installant au cœur même de ces entités, il travaille sur les représentations et contribue ainsi à une dynamique constructive. Il répare mais donne à voir dans le même temps d'autres « manières de faire ». Il se transpose à une échelle sociétale, en conservant une place première aux parents.

Le tiers peut être passerelle mais il peut également, sans s'effacer, avoir une position de partenaire à part entière. S'inscrivant, avec d'autres dans un « projet éducatif commun », en s'appuyant sur le principe de coéducation, il contribue à des synergies et des contributions basées sur la pluralité, encourageant le débat et la recherche-action. Pour cela, il doit pouvoir conserver son identité, sa marge de manœuvre et de créativité. Si le fonctionnement du Café des parents® peut être mis en péril par sa dépendance aux financements publics, il doit pouvoir garantir ses principes fondateurs. Fidèle à ces principes, il peut rester « en veille », attentif aux besoins des parents, des enfants, des éducateurs, se laisser interpeller pour évoluer ou être force de proposition. Il n'est pas une variable d'ajustement mais un espace de liberté, à la fois observatoire et laboratoire.

Le Café des parents® met en valeur un autre mouvement, qui n'est pas spacio-temporel, mais symbolique : celui de l'intime vers l'universel.

Nous partons d'un partage de l'intime, du très personnel, dans son immédiateté, dans la diversité et la singularité des personnes présentes, ici et maintenant. A priori, chaque parent pense à son propre enfant. Et pourtant, ses aspirations secrètes, ses inquiétudes, ses sentiments et ses questionnements, rejoignent, d'abord, on le voit, ceux des autres personnes présentes mais aussi au-delà de lui, tous ceux qu'il ne

connaît pas. Il existe une condition universelle de la parentalité, en ce sens qu'elle est communément partagée à travers le monde. Il s'agit d'accompagner des petits d'homme pour qu'ils deviennent des petits hommes. Faire société, faire institution en se reliant, en créant des ponts, en s'alliant, c'est aussi se réinscrire dans la perspective d'une universalité possible.

Ancrer ici, maintenant, un devenir pour demain et contribuer à un développement humain durable.

## Bibliographie

### Références des ouvrages et articles, cités ou consultés

- ARENDET Hannah, (1983), **Condition de l'homme moderne**, Pocket Agora
- Afev, Anlci, Fnepe, Injep, **Sortir du face à face école-famille**, Cahier de l'action n°26, novembre 2009
- BERGER et LUCKMAN, (1996), **La construction sociale de la réalité**, A. Colin BLIER B, coord, **Vers l'éducation partagée. Des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux**, Cahier de l'action, n°7, Injep 2006
- BLIER Bernard « **Les Ecoles des Parents dans l'éducation populaire. Une référence lointaine** » L'école des Parents, hors-série, n° 581
- BLIER B, ENSELLEM C, **Du « soutien à la parentalité » au soutien du sujet**, Cahiers de l'action 2011/1 (N° 31), p. 101-104.
- BLOSS Thierry, **L'individualisme dans la vie privée mythe ou réalité ?** Revue Projet 2002/3 (n° 271)
- BOISSON Marine, **Penser la famille comme institution, penser l'institution de la filiation. La recherche contemporaine en quête de sens commun**, Informations sociales 2006/3 (n° 131), p. 102-111.
- CASTORIADIS Cornélius, (1975), **L'Institution imaginaire de la société** – éd. Seuil
- DESCHAVANNE, Éric, **Tradition et modernité**, *L'école des parents*, vol. 609, no. 4, 2014
- DESCOMBES Vincent, (1996), **Les institutions du sens**, éd. de Minuit, Paris
- DUBET François, (2002), **Le Déclin de l'institution**, coll. "l'Epreuve des faits", Seuil, Paris
- DURKHEIM Emile, (1892), **La famille conjugale**, une édition électronique réalisée à partir d'un texte d'Émile Durkheim. Texte extrait de la Revue philosophique, 90, 1921, pp. 2 à 14. Publication posthume d'un cours professé en 1892. Texte reproduit in Émile Durkheim, Textes.
- DURKHEIM Emile*, (1922), **Éducation et Sociologie**, Librairie Félix Alcan, Paris
- DURKHEIM, Emile, (2010 Nouvelle Édition), **Les Règles de la Méthode sociologique**, Éditions Flammarion, Paris,
- ECOLE DES PARENTS, **1949-2009. 60 ans**, Hors-Série n° 581, novembre 2009
- ECOLE DES PARENTS, **Eduquer les adultes de demain**, Hors-Série n° 600, Janvier-février 2013
- ECOLE DES PARENTS, **Familles. Se construire, s'entraider**, actes du colloque du 24 janvier 2014
- FOUCAULT, Michel, (1975), **Surveiller et punir**, Gallimard, Paris
- FREIRE Paulo, (1974), **L'éducation, pratique de la liberté**, 3ème éd. Cerf, Paris

- FREIRE Paulo, (1974), **Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution**, Maspero, Paris.
- GARATE-MARTINEZ Ignacio, (2003), **L'institution autrement. Pour une clinique du travail social**, Toulouse, érès,
- GAUTIER Xavier, « A. Lhotellier. **Tenir conseil. Délibérer pour agir** », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 32/1 | 2003, 165-166.
- HONNETH A., (2013), **La lutte pour la reconnaissance**, Editions Gallimard,
- ISAMBERT A., (1968), **L'éducation des parents**, collection SUP, éditions PUF, Paris
- JACQUARD Albert, (1986), extrait de **L'héritage de la liberté**, Ed. Seuil, Paris
- JESU Frédéric, **Une solidarité de proximité**, *Enfances & Psy* 2003/1 (no21), p. 83-92.
- JESU Frédéric, (2004), **Co-éduquer, pour un développement humain social durable**, Dunod,
- LAMBOY Béatrice, **Soutenir la parentalité : pourquoi et comment ? Différentes approches pour un même concept**, *Devenir* 2009/1 (Vol. 21), p. 31-60.
- LASIDA Elena, (2011), **Le goût de l'autre. La crise, une chance pour réinventer le lien**, Albin Michel, Paris
- LASIDA Elena, pour le groupe « Développement » de Justice et Paix, **Revisiter l'institution à partir de la fragilité**, *France études* • Décembre 2014 • n°4211
- LEFEBURE Christophe, (2000), **La France des cafés et bistrots**, éditions Privat
- LOURAU, René, (1969), **L'instituant contre l'institué**, Anthropos
- MARTINOT-LARGARDE Pierre, *Revue Projet* 2002/3 (n° 271), p. 106-110.
- MARZANO Michela, **Qu'est-ce que la confiance ?** *Études*, 2010/1 (Tome 412), p. 53-63
- MAUREL Christian, (2010) **Éducation populaire et puissance d'agir - Les processus culturels de l'émancipation**. Editions L'Harmattan, Collection Le travail du social Paris
- MAUREL Christian, **Un immense besoin d'éducation populaire** – Le Monde – février 2011
- MAUSS Marcel, (2013), **Sociologie et anthropologie**, éditions PUF, collection Quadriges
- MILLARD Eric, (1995), **Hauriou et la théorie de l'institution**, *Droit et société* Volume 30
- NEYRAND Gérard, (2011), **Soutenir et contrôler les parents**, Toulouse, Editions Érès
- NEYRAND Gérard, (2015), **Ambiguïté de la valorisation de la coéducation à une époque de surresponsabilisation parentale**, *Recherches familiales* (n° 12 ), p. 279-287.
- NUSSBAUM M. (1999), **Women and equality: The capabilities approach**, *International Labour Review*, 3, pp. 227-245.

- NUSSBAUM M., (2007), **Frontiers of Justice**, Harvard University Press, Cambridge
- OHAYON Annick, (2006), **Psychologie et psychanalyse en France : L'impossible rencontre (1919-1969)**, Coll. : La Découverte/Poche, Nouv. éd.
- O. MASCLET et S. ROZIER, (2000), **Se livrer pour se délivrer**, Paris, publication FNEPE
- OLDENBURG, R. **The Great Good Place : cafés, coffee, shops, bookstores, bars, hairs salons and other hangouts at the heart of the community**. Edité par Da Capo Press. 1999 (première publication en 1989)
- PERRET Bernard, (2003), **De la société comme monde commun**, Desclée de Brouwer, Paris
- POCHE Fred, (2008), **Blessures intimes, blessures sociales – De la plainte à la solidarité**, éditions du Cerf, Paris
- PREMEL Gérard, (2016), **Éloge de l'incertitude**, Éditions Diabase,
- RAWLS, John, (1971), **Théorie de la justice**, trad. par Catherine Audard, Paris, Seuil, 1987.
- ROGERS Carl, (*trad. fr. 1968, rééd. Dunod, coll. « Psychologie sociale », 1998*) **Le développement de la personne**, Dunod, Paris
- ROGERS, Carl, (2001), « **L'approche centrée sur la personne – Anthologie de textes présentée par Howard Kirschenbaum et Valérie Land Henderson** », Editions Randin, Lausanne
- SELLENET Catherine, **Parents-professionnels : une co-éducation en tension**, dans *Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre*. Toulouse, ERES, « Petite enfance et parentalité », 2006, p. 29-48.
- SELLENET Catherine, (2007), **La parentalité décryptée. Pertinence et dérives d'un concept**, L'Harmattan, Paris
- SENNETT Richard, (2003), **Respect de la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité**, Hachette
- SINGLY DE F, (1993), **Sociologie de la famille contemporaine**, Nathan, coll 126, Paris
- SINGLY De F. (2009), **Comment aider l'enfant à devenir lui-même**, Armand Colin
- KIRSZBAUM Thomas, « **Vers un empowerment à la française ? À propos du rapport Bacqué-Mechmache** », *La Vie des idées*, 12 novembre 2013
- VIVERET Patrick, (2012), **La cause humaine**, éditions Les Liens qui Libèrent
- VIVERET Patrick, (2004), **Reconsidérer la richesse**, Editions de l'aube
- RICOEUR Paul, (2005), **Parcours de la reconnaissance. Trois études**, Collection Folio essais (n° 459), Gallimard
- KARSZ Saül, (2014), **Mythe de la parentalité, réalité des familles**, Paris, Dunod

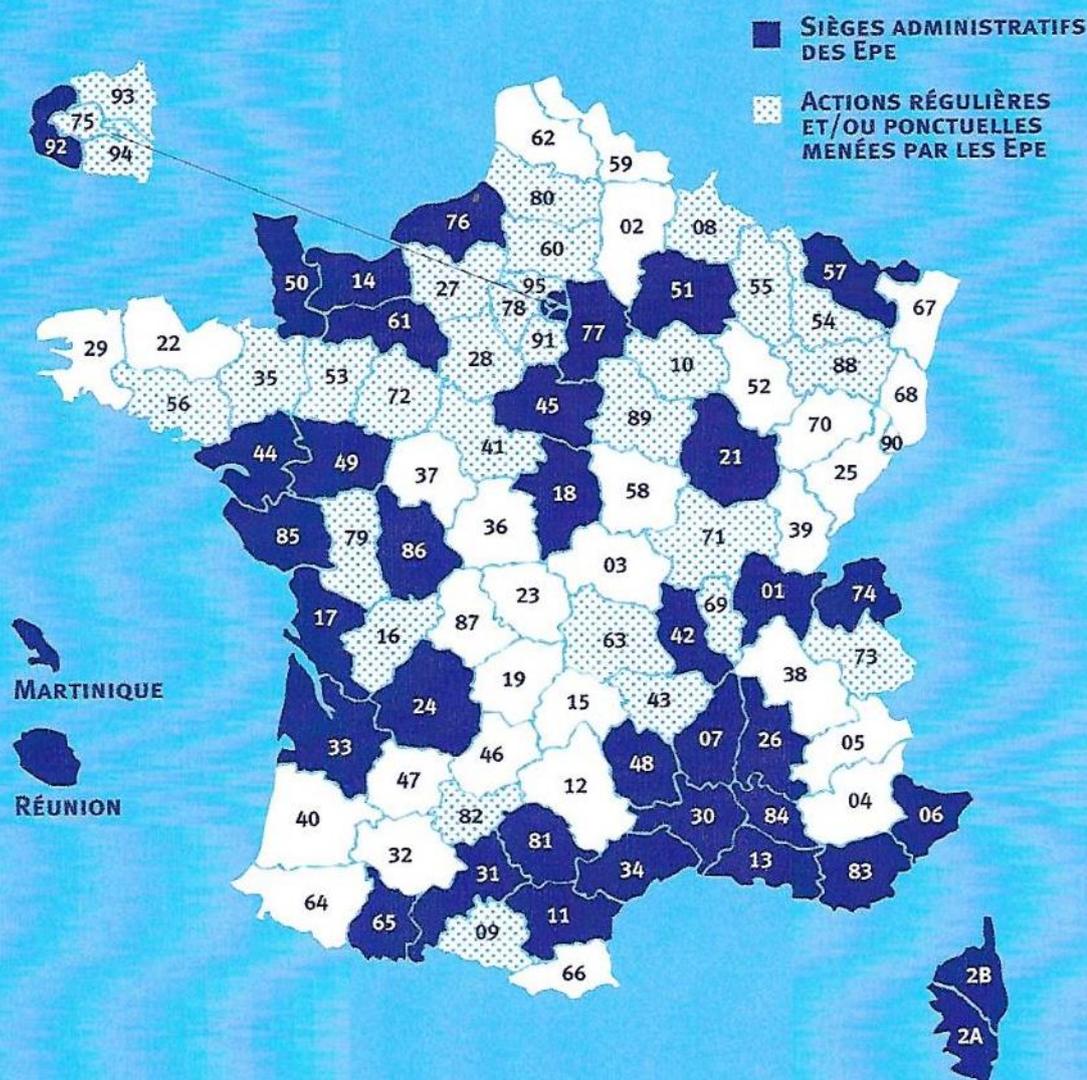
## Liste des tableaux

<b>Tableau I :</b> Qui est à l'origine de ces Cafés des parents® ?.....	24
<b>Tableau II :</b> Quelles en sont les modalités de fonctionnement ?.....	26
<b>Tableau III :</b> Quels publics fréquentent les Cafés des parents® ? Quelle mixité ?...27	
<b>Tableau IV :</b> L'animation des séances de Cafés des parents®.....	32
<b>Tableau V :</b> Financement du Café des parents®.....	33

## Sommaire des annexes

<b>Annexe 1</b> : Présentation du réseau et des missions des EPE.....	111
<b>Annexe 2</b> : Fiche 2007 « Le Café de l'Ecole des Parents ».....	114
<b>Annexe 3</b> : Questionnaire « Le Café des Parents® en questions ».....	118
<b>Annexe 4</b> : Charte FNEPE.....	123
<b>Annexe 5</b> : Formulaire de satisfaction du Café des Grands-parents, Orléans.....	124
<b>Annexe 6</b> : Bilan des activités du Café des parents® de Moselle.....	126
<b>Annexe 7</b> : Thèmes et animations.....	130

# CARTE DU RÉSEAU EPE



## LE RÉSEAU EN 2016 :

2 structures ont intégré le réseau Epe :

- EPE Cher (18)
- EPE Manche (50)

11 EPE ont été visitées dans le cadre du mandat de la Commission de suivi de la charte (CSC). Lors de ces rencontres privilégiées avec les bénévoles et professionnels des Epe, les membres de la CSC font le point sur la gouvernance, les finances de l'association, la communication, les relations avec la FNEPE.

## COMMISSION DE SUIVI DE LA CHARTE – TEMPS FORTS 2016 :

Les membres de la CSC ont été mandatés par le conseil d'administration de la FNEPE pour élaborer des propositions stratégiques sur le développement du réseau des EPE. Deux séminaires en mai et décembre 2016 ont permis de dégager des pistes d'actions.

# QUE SONT LES EPE ?

Un réseau de 40 associations au service des parents, des jeunes, des familles et des professionnels qui œuvrent dans une démarche de prévention et de coéducation.

## MISSIONS :

**Contribuer à rendre acteurs de leur vie** les parents et les jeunes

**Accompagner** le développement de l'enfant et de l'adolescent

**Favoriser** le dialogue dans le groupe familial

**Accompagner** les moments de crise dans la famille

**Participer** à la formation des professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement

## SERVICES PROPOSÉS :

### POUR LES PARENTS ET LES JEUNES

**Lieux d'accueil** : points accueil écoute jeunes (PAEJ), lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), points écoute pour les parents® (PEP), espaces de rencontre, Cafés des parents®

**Animations collectives** : colloques, conférences, soirées-débats, groupes d'échanges

**Entretiens personnalisés** : consultations pour parents et jeunes, guidance familiale, médiation familiale, conseil conjugal et familial, orientation scolaire, accompagnement psychologique

### POUR LES PROFESSIONNELS

**Formations et actions** sur l'accompagnement à la parentalité

**Formations qualifiantes et diplômantes** aux métiers d'assistant maternel, conseiller conjugal et familial, médiateur familial. Formations thématiques, analyse de la pratique, supervision d'équipe

4 000

adhérents

400

bénévoles

200

Salariés

± 25 000

Bénéficiaires

# CAFÉ DES PARENTS®

## DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le café des parents® est un temps de rencontre autour d'un café destiné aux parents soucieux de réfléchir à leur responsabilité éducative. Libre d'accès, ce lieu favorise les échanges, les partages d'expériences et de savoirs entre pairs sur un principe de co-éducation.

## Exemples de thèmes traités :

**Les relations au sein de la fratrie :** Entre rivalité et complicité : quel équilibre trouver ?

**J'élève seul(e) mes enfants :** élever seul(e) son enfant, quelle que soit la raison, subie ou choisie, n'est pas toujours aisé. Comment se positionner, quels écueils éviter, quels avantages et inconvénients tant pour l'enfant que pour son parent ?

**Les addictions et les adolescents :** à quels signes reconnaît-on qu'un adolescent souffre d'addiction ? Comment l'aider ?

**Les écrans :** quelle place accorder aux écrans dans la famille ? Tablettes, TV, consoles, portables : quels enjeux pour la dynamique familiale ?

**L'image de la femme :** conjuguer les rôles de femme, mère et citoyenne, la dictature du corps : comment éduquer les filles ?

**L'éducation au sein du couple :** quelles valeurs transmettre aux enfants sur la place de chacun ? ; Comment se mettre d'accord entre parents ?

**Les relations avec l'école :** les inquiétudes face à la rentrée scolaire, le mode de fonctionnement de l'institution scolaire, la difficulté à comprendre les appréciations des professeurs.

## OBJECTIFS :

**Encourager** l'expression des adultes référents éducateurs de l'enfant ;

**Proposer** aux parents un espace d'écoute et de partage convivial et anonyme ;

**Développer** les compétences parentales ;

**Prévenir** les situations de crise et de rupture dans la relation éducative.

## MOYENS :

Le professionnel de l'Epe pose un cadre garant du respect des règles de confidentialité et du déroulement de la rencontre. La discussion s'engage à partir d'une situation concrète rencontrée par les participants. Chacun est invité à élaborer des pistes de réflexion, enrichies par les points de vue de l'autre.

**330 cafés des parents® en 2016**

# **FICHE ACTION**

## **LE CAFE DE L'ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS**

Juin 2007

### **1. Descriptif liminaire**

Le Café de l'Ecole des Parents et des Educateurs est un lieu convivial de rencontres, d'échanges, de ressources pour les parents et les professionnels. L'ambition du Café est d'être un lieu « libre d'accès », confortable, attractif, et accueillant à toute personne confrontée à une question éducative. Si la tasse de café symbolise un a priori de convivialité, le Café est avant tout un lieu d'échanges et de paroles, ayant une fonction de première prévention. Il met les parents en situation de s'épauler entre eux et / ou de s'appuyer sur un professionnel mais sous une autre forme, différente du traditionnel « face à face ». L'originalité de ce lieu tient aussi à la diversité des ressources d'accompagnement à la parentalité qu'il propose : de l'information, des conférences – débats, des groupes d'échange et de parole, des entretiens de guidance, etc.

Pour l'Ecole des Parents et des Educateurs cette diversité des modes d'accompagnement dans un même lieu permet de s'adapter à ce que chacun peut ou veut livrer, à travers une articulation bienveillante entre des espaces d'échanges collectifs et individuels avec un professionnel de l'EPE.

Mettre les parents en relation est une dimension centrale dans le Café même si la présence des intervenants de l'Ecole des Parents et des Educateurs veille à garantir un cadre d'échange sécurisé et respectueux de chacun.

### **2. Pourquoi**

L'expérience de l'Ecole des Parents et des Educateurs en matière d'accompagnement à la parentalité à travers ses différents services l'a amené à faire le constat que bon nombre de parents semblaient envahis par des soucis quotidiens de l'éducation et qu'ils n'avaient pas toujours la possibilité d'en parler ou ne s'y autorisaient pas avant que ces soucis ne deviennent plus graves. Ces situations ont mis en perspective l'importance d'un espace de prévention, en amont des situations de crise ou de rupture, ayant une dimension non stigmatisante, facile d'accès, confortable et accueillant. Cet espace serait un lieu de rencontre des expériences de chacun, d'échanges et de partage de savoirs entre parents, entre parents et professionnels et entre professionnels.

Les objectifs du Café :

- Sortir les parents de leur isolement éducatif et relationnel ;
- Valoriser les rôles et les compétences des parents ;
- Accueillir, informer, guider, orienter, soutenir ;
- Favoriser les échanges entre parents, entre parents et professionnels, entre professionnels ;
- Prévenir les situations de crises et de ruptures dans la relation éducative ;
- Etre un lieu de ressource pour les parents et les professionnels de l'éducation ;
- Envisager le questionnement autour de la famille et des relations intrafamiliales sous l'angle de plusieurs disciplines professionnelles ;
- Etre un lieu de croisement et d'émergence de travail en réseau sur la parentalité.

### 3. Qui / A qui

Le Café de l'Ecole des Parents et des Educateurs s'appuie sur une équipe de permanents professionnels (salariés et bénévoles) ayant des compétences dans l'écoute, l'accueil, l'orientation des personnes. D'autres acteurs intervenant en direction des parents contribuent aux activités du lieu à travers des permanences spécifiques comme les personnels des Caisses d'Allocations Familiales, les services de la Protection Maternelle et Infantile, des associations spécialisées dans certaines problématiques familiales, *etc.* C'est en cela qu'il constitue un lieu de croisement et d'émergence de travail en réseau autour des questions liées à la parentalité.

Le Café s'adresse d'abord aux parents et prend en compte tous les moments de la relation éducative, de la petite enfance à la grand-parentalité en passant par l'adolescence, *etc.*

Il offre aussi un espace d'élaboration pour des personnes soucieuses de répondre à une problématique spécifique liée à leur parentalité : c'est ainsi qu'est né au sein du Café de l'Ecole des Parents et des Educateurs « le Club des marâtres », « l'association des parents solos », *etc.*

### 4. Comment

Le socle commun des différents Cafés des Ecoles des Parents et des Educateurs est bâti autour d'un espace convivial d'échange, spécifique et identifié comme tel. L'aménagement physique de l'espace est réfléchi en fonction du projet du Café, selon qu'il offre ou non la possibilité de venir avec ses enfants. Il articule des espaces ouverts où la parole peut circuler librement et des espaces d'intimité fermés où les parents peuvent aller plus loin en « face à face » avec l'intervenant de l'Ecole des Parents et des Educateurs. Il conjugue l'accompagnement des parents entre eux à l'appui des permanents de l'Ecole des Parents et des Educateurs pour aider chacun à éclairer sa propre situation.

Bien que la dimension sociale et groupale des préoccupations parentales est un axe de travail important au Café, celui-ci a un fonctionnement qui repose sur des activités d'information, d'échanges collectifs et d'entretiens individuels.

- L'information :
  - o l'équipe de l'EPE assure une veille documentaire et informative sur différentes thématiques (certains Cafés sont labellisés « Point Information Famille ») ;
  - o des séances d'information sont animées par des partenaires de l'EPE comme par exemple les CAF sur les dispositifs et prestations qu'elles proposent ;
- Les échanges collectifs :
  - o La discussion spontanée : les parents s'installent dans le lieu, autour d'une table et à partir « d'une discussion de café » (sur le temps, l'actualité, *etc.*), très rapidement surgit ce qui est commun à tous, quelles que soient l'histoire et la situation de chacun : la parentalité ;
  - o Les ateliers : les ateliers regroupent, des cycles de débat à l'initiative des parents autour d'un thème avec l'apport d'experts, des groupes de parole, des groupes d'échanges où une discussion s'engage à partir d'un support (vidéo, photo, *etc.*) sur une question précise, *etc.*
- Les entretiens individuels :
  - o Parfois, il arrive que le cadre du collectif ne soit pas adapté au contexte de la personne, c'est pourquoi le Café propose des espaces de paroles individuels avec l'intervenant de l'EPE sur différentes thématiques allant d'un travail d'écoute et

d'accompagnement généraliste sur les questions éducatives à des entretiens plus spécifiques (avec un juriste, psychologue scolaire, médiateur familial, *etc.*)

Dans les Cafés où l'accueil individuel reste généraliste, l'intervenant a la possibilité d'orienter la personne vers un autre service de l'EPE plus adapté à sa demande.

Une autre des particularités du Café est son insertion dans un réseau élargi à l'ensemble qu'est celui des Ecoles des Parents et des Educateurs.

A travers cette dimension, des réflexions et analyses de pratiques sont mises en place pour inviter les intervenants des Cafés à penser leurs pratiques, à les confronter collectivement, et à les ajuster. Le Café doit aussi demeurer un lieu d'identification des nouvelles problématiques familiales et d'innovation en terme de réponse à apporter.

Le cadre et la déontologie des pratiques constituent des éléments essentiels dans l'identité du Café, dans sa dimension de sécurisation des parents (par la confidentialité, le non jugement, une vigilance vis à vis de l'intégrité morale de la personne, la libre adhésion, la reconnaissance que chacun est porteur d'un savoir et qu'il faut le valoriser, *etc.*).

## 5. Apports

Le Café apporte aux parents une prise de recul par rapport à ce qu'ils vivent, permet de prévenir d'éventuelles difficultés relationnelles avec leurs enfants, et les aide à élaborer leurs propres solutions.

Il permet à certains parents de sortir de leur isolement relationnel et de se réassurer dans leurs fonctions éducatives. Au-delà de cette réassurance, il aide les parents à mettre en lumière les savoirs et les compétences dont ils sont porteurs. L'échange des savoirs entre parents est le point de départ de l'accompagnement à la parentalité dans le Café.

Par ailleurs, les activités organisées au sein du Café permettent de rassembler des données sur des thématiques familiales, constituant une forme d'observatoire « des savoirs et des vécus » des parents qui a plusieurs effets :

- les familles peuvent s'appuyer sur un cadre bâti sur le socle d'expériences vécues antérieures ;
- par leur maîtrise plus grande des données psychologiques, légales, juridiques induits par un problème familial, les personnes sont plus à même de prendre en main leur situation, elles se responsabilisent et se mettent en position d'acteur dans un processus de résolution

Le Café est donc un lieu où parents et professionnels construisent des échanges et des savoirs collectifs qui éclairent chacun sur sa place dans la relation éducative autour de la notion de co-éducation.

## 6. Difficultés

Une première difficulté relève de la difficile implication des parents dans le pilotage général du Café au niveau des instances de décision. C'est pourquoi, certains Cafés ont mis en place le Conseil de Maison où parents et grands-parents ont un regard sur les axes de travail.

Un autre élément tient à la mise en place de ce type d'espace dans les zones rurales pour des raisons de logistique et de confidentialité.

L'appellation « Café des parents » a été largement reprise ces dernières années au-delà du réseau des Ecoles des Parents et des Educateurs et recoupe des réalités très hétérogènes. La question de la qualification des acteurs et du cadre d'intervention doit attirer la vigilance des pouvoirs publics et des institutions qui en assureraient la promotion et le financement.

Enfin, une dernière difficulté tient à la fragilité de ce type de lieu qui est bien souvent en contradiction avec la reconnaissance de sa contribution à l'effort collectif de prévention des situations de crise et de rupture familiale.

## **7. Préconisations**

Pour aller plus loin, il conviendrait d'envisager la création d'un label ou d'une charte des Cafés des Parents, à l'instar des maisons de l'emploi ou des maisons des adolescents, qui garantirait la reconnaissance de ce lieu comme un espace de prévention « primaire » que peut constituer l'accompagnement à la parentalité. Cela permettrait un cadre de fonctionnement harmonisé pour tous les parents quel que soit leur lieu de vie conformément à l'approche recommandée par les Ecoles des Parents et des Educateurs.

Une autre dimension concernerait le développement de ce mode d'accueil dans des lieux ressources comme les établissements scolaires, où de ce fait les parents pourraient cultiver un autre mode d'entrée en relation avec l'École et ses acteurs. Des expériences dans ce sens sont en cours, elles sont à renforcer.

La proximité de ces lieux avec leur environnement invite aussi les élus locaux à réfléchir à une politique locale de soutien et d'accompagnement à la parentalité ce qui suppose d'élaborer des réponses locales qui garantissent un espace sécurisé pour les parents dans l'esprit de la co-éducation.

### **Quelques exemples d'EPE qui ont des actions type « Café des Parents » :**

- L'EPE Ile de France avec le Café de l'École des Parents et des Educateurs à Paris XIème. Depuis 2007, l'EPE Ile de France anime un Café des Parents en partenariat avec la Ville de Pantin en Seine Saint Denis.
- L'EPE de Moselle dont l'objectif est l'animation d'un Café des Parents en centre-ville spécifiquement dédié aux familles issues des quartiers populaires. Aussi les orientations thématiques du Café des Parents sont co-construites entre l'équipe et les parents qui siègent au sein du Conseil du Café.
- L'EPE de Côte d'Or qui organise un Café des Parents le samedi matin en partenariat avec des établissements scolaires. De nombreuses EPE interviennent sur cette forme.
- L'EPE d'Aix et du Pays d'Aix qui anime régulièrement des Cafés des Parents dans les établissements scolaires dans les quartiers relevant de la politique de la Ville.

## Annexe 3

Le Café des Parents en questions

# Le Café des Parents en questions

La dernière fiche sur les Cafés des parents date de 2007, elle s'intitulait précisément "FICHE ACTION : Le Café de l'Ecole des Parents et des Educateurs". Elle n'est peut-être plus représentative de ce qu'est un Café des parents aujourd'hui, dans la diversité de ses mises en œuvre et ses modalités. Pour actualiser notre document et obtenir un panorama des pratiques des Cafés des Parents du réseau EPE aujourd'hui en 2017, un grand merci de prendre le temps de répondre à ces quelques questions !

Adresse e-mail \*

.....@......org

Nom de l'EPE

Aix

Date de création de votre action "Café des Parents"

2002

## Café des Parents créé à l'initiative de :

- Psychologues, psychothérapeutes, psychiatres...
- Educateurs (trices) spécialisés, animateurs (trices), conseillères familiale et conjugale...
- Parents
- Enseignants
- Autre :

## Modalités

Votre café des parents a-t-il un lieu spécifique, fixe ?

- Oui
- Non

### La participation au Café est-elle :

- Payante (tarif fixe de 5 à 10 €)
- Adaptée et variable (selon l'animation, le public...)
- Totalement gratuite**
- Entrée libre**
- Avec inscription en amont
- Libre participation toute l'année sur paiement de l'adhésion
- Autre :

### Quelles sont les sources de financement ? Les principaux partenaires ?

Mairies, Reaap

### Quelle(s) forme(s) prend le Café des Parents dans votre EPE

(en référence au document de 2007, avec les 3 pôles : information, échanges collectifs, entretiens individuels)

- Oui
- Non**

## Le rôle d'un Café des Parents aujourd'hui

Moment de convivialité, temps d'échanges, lieu d'expression, quelle place prend le Café des Parents dans le paysage social, à la croisée entre les institutions et l'espace privé familial ?

Pour vous, la finalité première de votre Café des parents (les 3 plus importantes) :

- Libérer la parole, permettre l'expression de ce que l'on ne peut pas dire ailleurs
- Briser la solitude et permettre l'entraide entre parents
- Echanger entre parents avec l'éclairage d'un professionnel pour valoriser et renforcer les capacités éducatives des parents
- Prévenir les situations de crises et de ruptures dans la relation
- Etre un lieu de croisement et d'émergence de travail en réseau sur la parentalité
- Envisager le questionnement autour de la famille et des relations intra familiales sous l'angle de plusieurs disciplines professionnelles
- Autre :

Quel type de publics fréquentent vos Cafés ?

Parents en fonction du lieu le niveau socioculturel

En quoi est-ce un lieu de mixité sociale ? Est-ce un espace où des publics de milieux différents se rencontrent, échangent et s'entraident ?

Ça dépend parfois à la bibliothèque

Quelles difficultés, freins, rencontrez-vous pour faire vivre vos Cafés ?

Mobilisation sur le long terme des parents pas toujours évidente

Autre chose d'important ? Une pépite ? Une anecdote ? Par rapport au document de 2007, une évolution notoire ? Expression libre

Expérience cette année dans une Ecole avec participation de la directrice. Qué du positif pour l'école et le climat scolaire

**MERCI infiniment !**

**Si vous avez des documents élaborés, charte, flyer, ou article de journal, envoyer à [emmanuelle.briand@parents.org](mailto:emmanuelle.briand@parents.org)**



# La Charte du réseau des Écoles des parents et des éducateurs

## Les finalités

Dans le champ du soutien à la parentalité, le réseau des Écoles des parents et des éducateurs allie recherches théoriques, réflexions, expérimentations et pratiques concrètes au regard des besoins sociaux et des attentes de l'ensemble de ceux avec qui il travaille :

**Contribuer** à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes, en renforçant leurs ressources propres et leurs compétences personnelles, quelle que soit leur situation sociale, culturelle ou professionnelle

**Accompagner** le développement de l'enfant et de l'adolescent

**Faciliter** le lien des familles à leur environnement

**Favoriser** le dialogue dans le groupe familial

**Accompagner** les moments de crise dans la famille

**Mettre en relation** les parents et les professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social

**Participer** à la formation des partenaires de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement

Un réseau d'associations au service des parents, des jeunes, des familles et des professionnels qui œuvrent dans une démarche de prévention et de coéducation.

## Les valeurs

Le réseau des Écoles des parents et des éducateurs fonde son action sur un système de valeurs – laïcité, neutralité politique, liberté, démocratie – et sur la reconnaissance des compétences et des potentialités de chacun dans le respect de sa singularité.

Le réseau des Écoles des parents et des éducateurs intervient dans le champ de l'éducation, entendue comme l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être favorisant le développement de l'enfance à l'adolescence et à l'âge adulte. Il accompagne l'ensemble des acteurs intervenant dans la relation éducative, parents, enseignants, travailleurs sociaux et jeunes eux-mêmes dans cette co-élaboration de l'autonomie et de la responsabilité qui permettent l'avènement de la citoyenneté. Il contribue à ce titre à la réflexion sur le rôle des relations intergénérationnelles.

# Annexe 4

# La Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs

La FNEPE est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public. Par les Écoles des parents et des éducateurs qu'elle fédère, elle est une association de services aux familles et aux éducateurs avec une pluralité de moyens. Par son action de terrain, elle est un observateur des transformations sociales affectant la vie familiale et les demandes du public. Par son expérience et l'ensemble des professionnels de son réseau, elle bénéficie d'une légitimité qui en fait un acteur majeur du domaine de l'éducation et de la famille.

**Soutenir** et accompagner le développement des EPE par l'organisation de colloques, de journées de réflexion, de formation, de mutualisation

**Valoriser** la pratique et l'expertise de son réseau et de son conseil scientifique auprès des pouvoirs publics et d'un large public par des contributions orales et écrites

**Participer** au débat public sur les sujets concernant la famille, l'enfance, le soutien à la parentalité, l'éducation, la jeunesse et le social

**Mobiliser** des partenaires sur les actions des EPE et sur les projets de la fédération

La fédération accompagne la création et le développement des EPE, les rassemble et les représente en France.

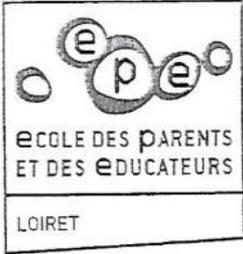
**Mettre en œuvre** des expérimentations et des recherches pour analyser les pratiques et les faire évoluer

**Conseiller** les collectivités territoriale sur la mise en place de politiques de soutien à la parentalité et jeunes;

**Faire partager** sa réflexion en termes d'éducation et de soutien à la parentalité en organisant des colloques et en éditant la revue L'école des parents

**L'école des parents**

**Annexe 5**



**QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION  
CAFÉ DES GRANDS-PARENTS**

Date :  
Thème :

*L'équipe de l'EPE est à votre écoute pour mieux vous satisfaire...*

**POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE**

- 1/ Etes vous : un homme  une femme
- 2/ Quel est l'âge de vos petits-enfants ?
- 3 / Sur quelle commune habitez-vous ?
- 4/ Participez-vous pour la 1<sup>ère</sup> fois à une action de l'EPE ? Oui Non
- 5/ Participez-vous pour la 1<sup>ère</sup> fois à un Café des Grands-Parents ? Oui Non

**A PROPOS DE L'ORGANISATION DU CAFÉ DES GRANDS PARENTS...**

- 6/ Comment avez-vous été informé du Café des grands-parents ?<sup>1</sup>
  - Medias (, presse télé, Oh Olivet, radio, panneaux lumineux)
  - Réseau (réseau professionnel, bouche à oreille)
  - Email EPE site internet, Facebook
  - Communication papier (tracts, affiches)

7/ Les horaires vous conviennent-ils ?  
Oui Non Partiellement   
Si non, qu'auriez-vous souhaité ?.....

**PARLONS DE L'ACCUEIL ET DES ÉCHANGES...**

8/ Etes-vous satisfait de l'accueil que vous avez reçu au Café des Grands-Parents ?  
Oui  Non  Partiellement



Vos remarques :

9/ Etes-vous satisfait de la qualité des échanges ?

Oui  Non  Partiellement

Vos remarques :

ET APRES...

10/Souhaiteriez-vous participer à un autre café des grands- parents ? Oui  Non   
Sinon, pourquoi ?

.....

11/ Quels sujets aimeriez-vous voir traités?

.....  
.....

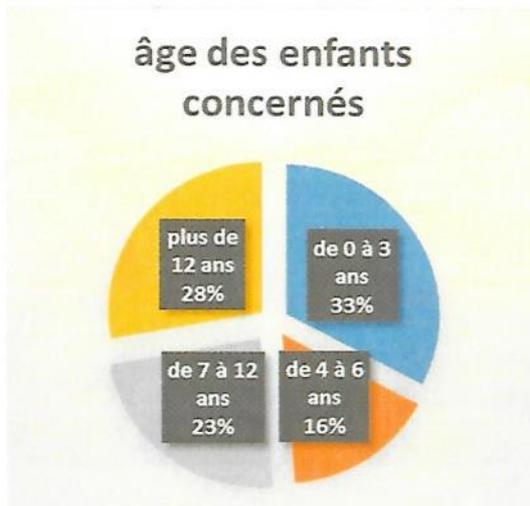
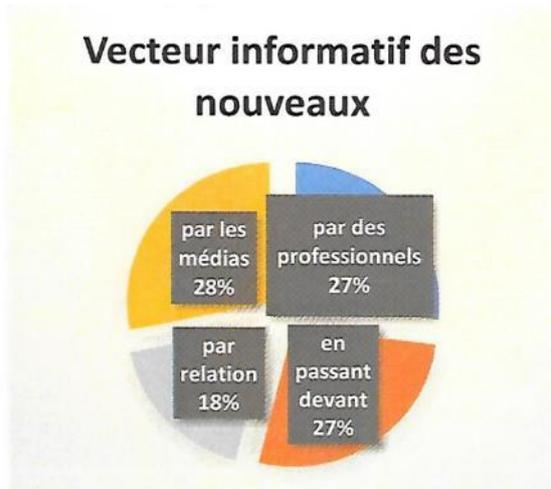
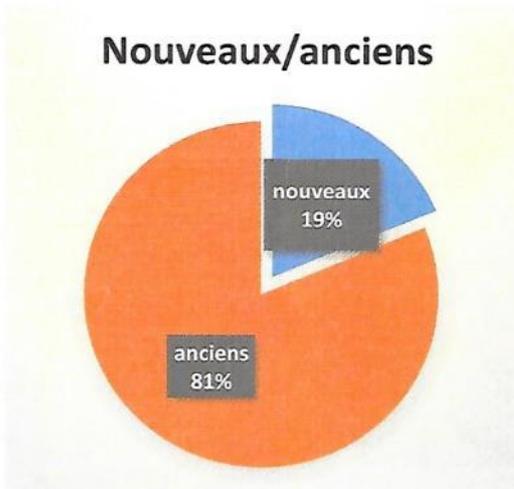
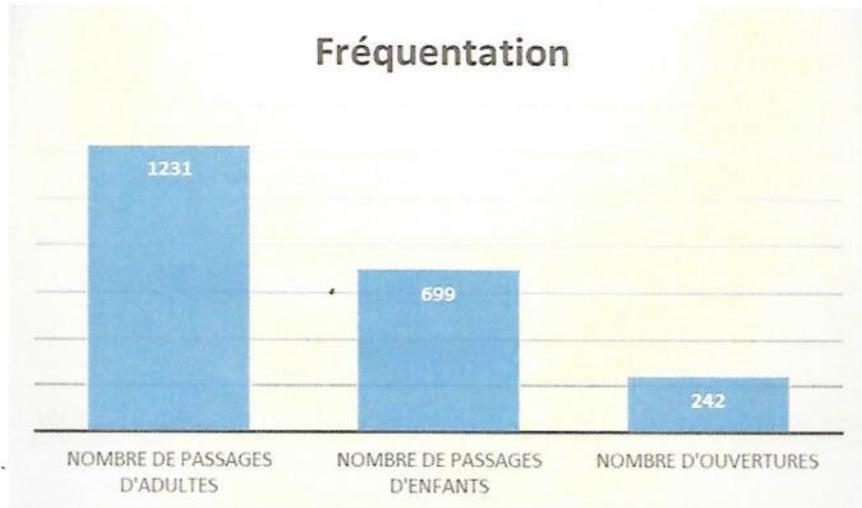
12/ Avez-vous des commentaires à ajouter ?

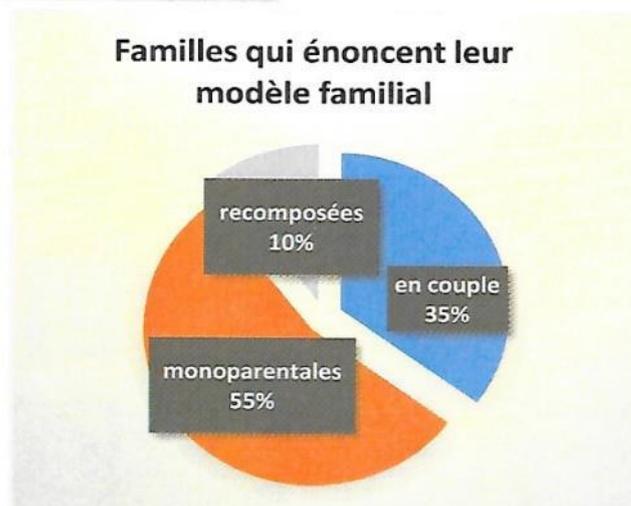
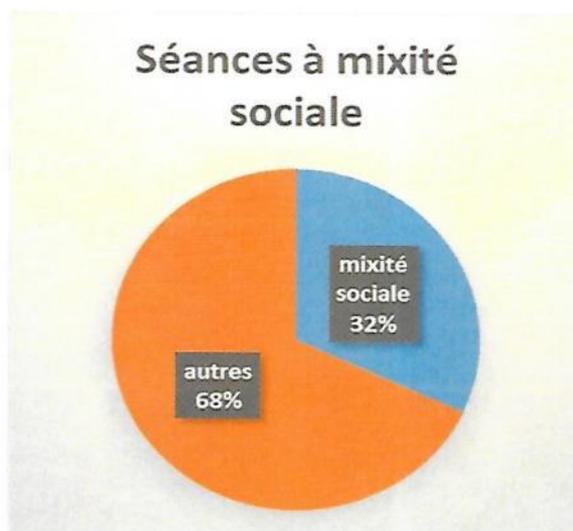
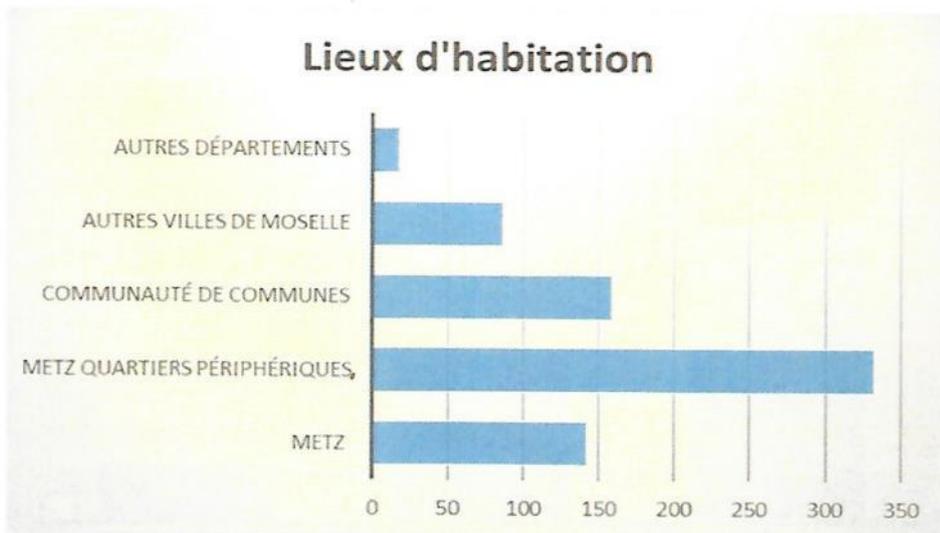
.....  
.....  
.....

*Merci d'avoir pris le temps de répondre à ces questions*

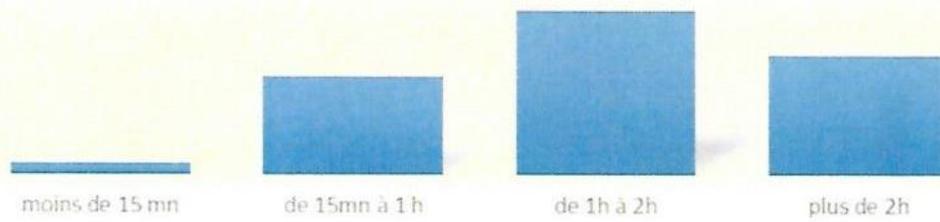
# Annexe 6

## Les chiffres en 2016

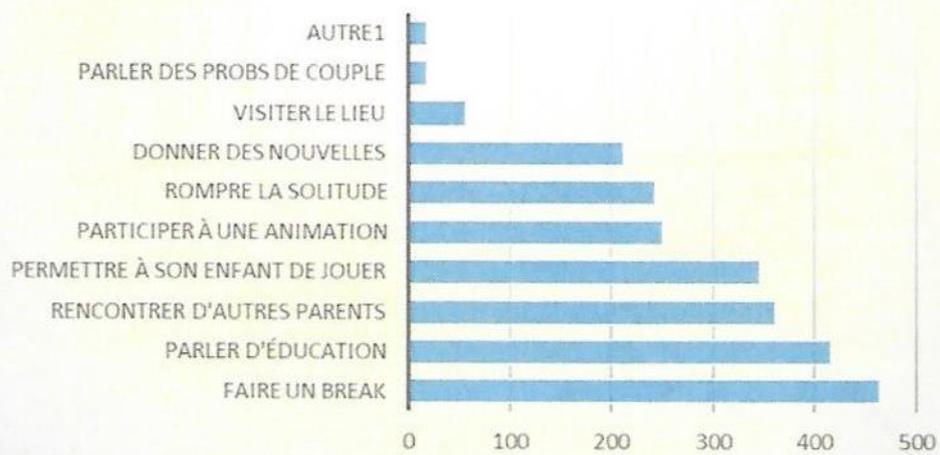




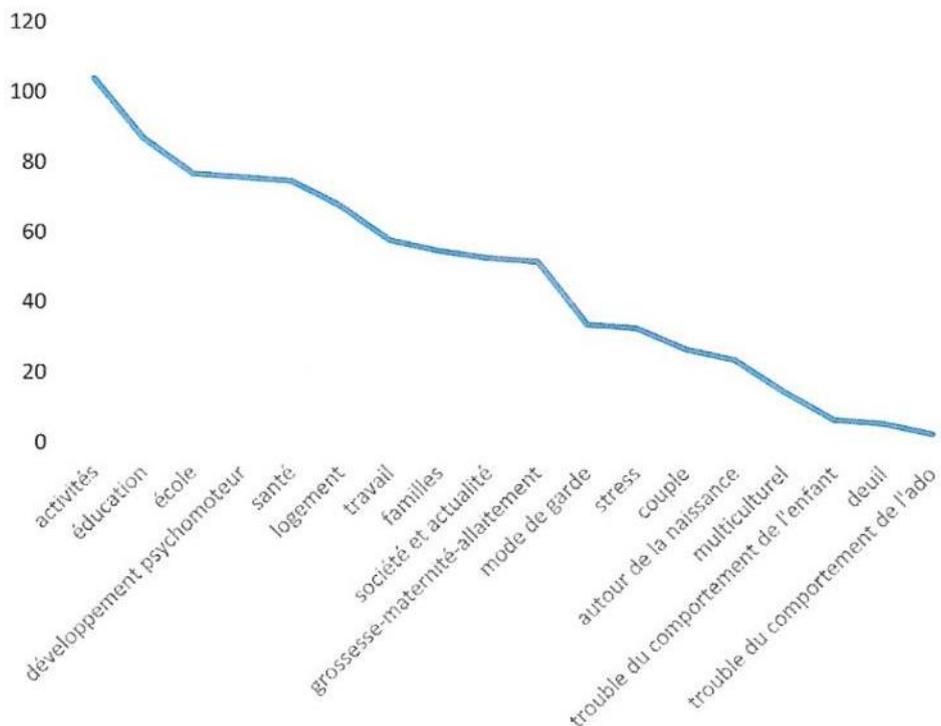
## Durée de présence



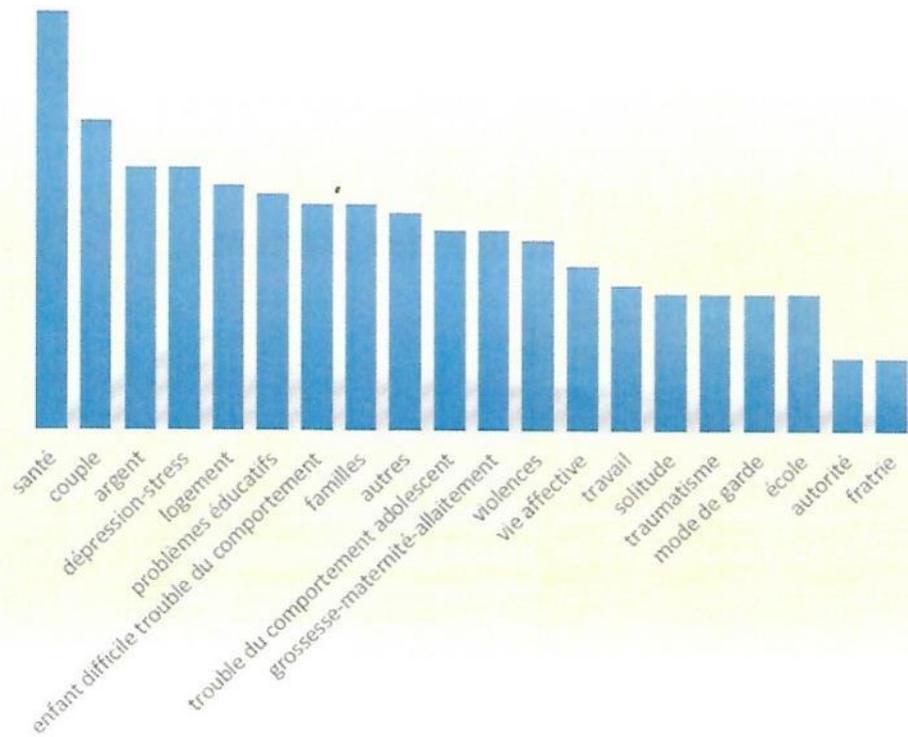
## Les demandes des parents



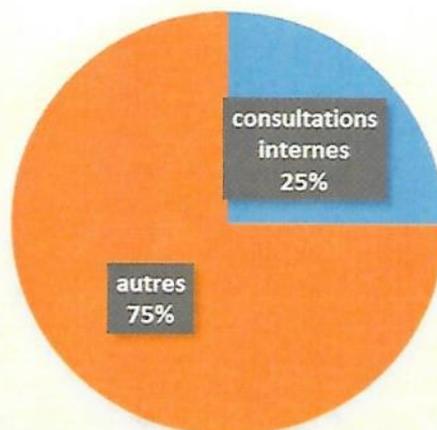
## Débats spontanés entre parents



## difficultés des parents



## quand le public est réorienté



## Annexe 7

### Les animations en 2016 au Café des parents :

18 janvier	« Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité » :	coanimé par le Dr Christophe Schmitt, psychiatre et Madame Catherine Ianotto, psychologue clinicienne et neuropsychologue et Madame Clara Niquet membre de l'association HyperSupers-TDAH-France
13 février	« Connaître le défenseur des droits : focus sur les droits de l'enfant et la question des familles » :	animé par Dominique Rolin, Délégué du Défenseur des Droits à Metz
7 mars	« Quand l'école fait symptômes chez l'adolescent : phobies scolaires, décrochage, violences.... »	coanimé par le Docteur Bernard Blanchard, médecin pédopsychiatre à la Maison des Adolescents de Metz, Madame le Docteur Jocelyne Martin Dechannet, chef de service santé scolaire/Inspection académique, Madame Charlotte Démonté, psychologue à la Maison des adolescents, Marjorie Micor, directrice de l'EPE et Bernadette Macé.
11 avril annulée	« Informations autour de la sexualité de l'adolescent : contraceptions et Infections Sexuellement Transmissibles »	animé par Christine Fenot, Conseillère Conjugale et Familiale au planning familial de la maison des associations et Laurianne Dietz psychologue-sexologue, bénévole au planning, travaillant au CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des IST) de Mercy et Thionville.
2 mai	« L'alimentation du nourrisson et du jeune enfant »	animé par Béatrice Kientz puéricultrice en service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de Moselle.
16 mai	« Ados accros aux écrans : que faire en tant que parent ? »	animé par Sarah Hatuna, psychologue à l'EPE de Moselle.
12 juin	« Bébé, maman, papa... Comment se tissent les liens ? »:	animé par Béatrice Kientz, puéricultrice en PMI et Dominique DESNOT infirmière psychiatrique en PMI.
12 septembre	« Magistrats et avocats : leur rôle en matière familiale »	animé par Maître Anabel Gonzales, avocat.
8 octobre	La journée de l'allaitement	en partenariat avec le Conseil Départemental : participation de personnel de PMI, conseillères en allaitement.
1 <sup>er</sup> décembre	« Comment accompagner et aider nos enfants à grandir ? »	animé par Clarence Delhumeau formatrice en communication certifiée Gordon.
15 décembre	« Les jeunes emportés par un phénomène d'endoctrinement »	animé par Madame Martine Sas-Barondeau, docteur en sociologie.

## ***Les thèmes de "la Gazette"***

**La gazette résume chaque mois les mini-animations dont les thèmes sont demandés par les parents. Liste des thèmes en 2016 :**

### Numéro de janvier :

- L'enfant au cœur du conflit parental

### Numéro de février :

- L'arrivée d'un petit frère ou d'une petite soeur

### Numéro de mars :

- Trouver sa place de grand-parent

### Numéro d'avril :

- La motivation scolaire des adolescents

### Numéro de mai :

- Avoir un enfant atteint du syndrome d'ASPERGER

### Numéro de juin :

- La punition

### Numéro de juillet / août :

- Quand l'enfant devient adulte

### Numéro de septembre :

- Transmettre ou pas l'éducation qu'on a reçue

### Numéro d'octobre :

- Vivre avec un jeune adulte en souffrance à la maison

### Numéro de novembre :

- L'accompagnement de l'enfant dans sa scolarité

### Numéro de décembre :

- Allaitement et maternage, du premier jour au sevrage

## Le rôle du Café des Parents<sup>®</sup>, un espace tiers où se construire et coéduquer

### Le café, comme archétype d'une nouvelle manière de faire institution ?

**Emmanuelle BRIAND**

*Directrice de mémoire : Elena LASIDA,  
Docteur en Sciences Sociales et Economiques*

#### **Résumé**

Dans une société où le monde commun s'est morcelé, nous faisons le constat qu'il existe des espaces, qui se construisent en marge ou en complémentarité des institutions et qui proposent une nouvelle manière de faire société, de créer du commun. Les cafés, d'hier et d'aujourd'hui, en sont un exemple inspirant.

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'un stage de cinq mois et demi à la Fédération Nationale des Parents et des Educateurs. Il amène l'hypothèse du café (établissement), comme archétype d'une nouvelle manière de faire institution. A travers l'analyse du Café des parents<sup>®</sup>, action phare des Ecoles des Parents et des Educateurs, il met en valeur les caractéristiques et les qualités qui en font un tiers lieu et un espace tiers, articulant individuel et collectif, intime et universel.

#### **Mots clés**

Education – Famille – Parentalité – Institution – Monde commun – Lieu tiers – Coéducation -